



Alger	: 24°	13°
Oran	: 24°	11°
Annaba	: 24°	14°
Béjaïa	: 22°	14°
Tamanrasset:	28°	14°

ALGÉRIE-CHINE

Arrivée du Chef d'Etat-Major de l'ANP à Pékin pour une visite officielle en Chine (MDN)

P. 24

ALGÉRIE-NICARAGUA

Le ministre des Relations extérieures du Nicaragua en visite officielle en Algérie

P. 24

JUSTICE

Journée d'études sur la "protection des données à caractère personnel"

P. 24

GOVERNEMENT

M. Nadir Larbaoui prend ses fonctions de Premier ministre

M. Nadir Larbaoui a pris, samedi après-midi, au Palais du Gouvernement à Alger, ses fonctions de Premier ministre lors d'une cérémonie de passation de pouvoirs avec M. Aïmene Benabderrahmane.

"Je voudrais présenter mes remerciements et exprimer toute ma considération et ma reconnaissance au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour la confiance placée en ma personne et pour m'avoir honoré de cette haute mission, au service du pays et de l'Algérie nouvelle", a déclaré M. Larbaoui à l'issue de la cérémonie de passation de pouvoirs, espérant être "à la hauteur de cette confiance".

P. 24



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Faid insiste sur la continuité des activités des entreprises confisquées

P. 3

MINES

Pose de la première pierre du projet d'exploitation du gisement de zinc-plomb à Bejaïa

P. 4

2^E CONGRÈS NATIONAL DE LA SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE D'OBÉSITÉ ET MALADIES MÉTABOLIQUES

Recenser les maladies rares pour une meilleure prise en charge

P. 10

SANTÉ

DÉSHYDRATATION

Quelles sont les causes et comment se réhydrater ?

Pp 12-13

F  T B A L L

MONDIAL 2026 (QUALIFICATIONS/ 1^{RE} ET 2^E JOURNÉES) ALGÉRIE

"C'est très important de démarrer avec de bons résultats" (Belmadi)

P. 21



UNIVERSITÉ

Architecture : la chercheuse Dalila Senhadji de l'Université d'Oran obtient le prix Hypatia International Awards

P. 17

ANNABA

Inauguration de la pénétrante de l'autoroute Est-ouest

P. 2

ANNABA Inauguration de la pénétrante de l'autoroute Est-ouest



La pénétrante de l'autoroute Est-ouest a été inaugurée samedi dans la wilaya d'Annaba par les autorités locales en présence des responsables locaux et des cadres des entreprises de réalisation.

Cette pénétrante autoroutière a été réalisée à partir du rondpoint N 5 dans la commune d'Ain Berda à 30 km du chef-lieu de wilaya.

Le wali, Abdelkader Djellaoui, a mis l'accent à l'occasion sur l'importance de cette pénétrante qui constitue un acquis pour les usagers de l'autoroute Est-ouest, assurant que le réseau routier de la partie Sud-ouest de la wilaya se renforcera à l'avenir par un projet de doublement de la RN-21 qui reliera la wilaya à cette pénétrante autoroutière.

Pour accéder ou quitter Annaba, les usagers de l'autoroute Est-ouest devaient jusque-là emprunter la pénétrante de la commune de Dréan.

MEDEA Sauvetage de quatre personnes asphyxiées au monoxyde de carbone

Quatre personnes asphyxiées au monoxyde de carbone ont été secourues par les éléments de la protection civile de Médéa en l'espace de trois jours, a-t-on appris, samedi, après de cette structure.

Les secouristes de la protection civile sont intervenus durant les trois derniers jours à Meudjebeur, Ksar-el-Boukhari et Médéa pour porter assistance à des personnes qui ont été asphyxiées au monoxyde de carbone et ont réussi à les sauver d'une mort certaine grâce à la rapidité des secours, a-t-on fait savoir.

Ces cas d'asphyxié ont eu lieu successivement, selon la même source, au quartier "Frères Nsissa" (Meudjebeur), "Dif-Allah Djenainia" (Ksar-el-Boukhari) et "Ain-Dheb" (Médéa) ou quatre personnes, dont une fillette de neuf ans, ont été réanimées sur place par les secouristes dépêchés sur les lieux, avant de les évacuer vers les structures sanitaires pour recevoir les soins appropriés.

La protection civile fait part, en outre, de la poursuite de la campagne de sensibilisation et de prévention face aux risques d'asphyxie au monoxyde de carbone lancée fin octobre.

Selon la protection civile, un décès par asphyxie au monoxyde de carbone a été enregistré de puis le début de l'année 2023.

CONSTANTINE Ouverture de trois nouvelles écoles coraniques

Trois (3) nouvelles écoles coraniques ont été ouvertes la fin du mois d'octobre dernier, dans la wilaya de Constantine, a indiqué le directeur des affaires religieuses et des wakfs, Belkheir Boudraâ.

Ces écoles ont été réalisées à la circonscription administrative Ali Mendjeli et dans les communes de Constantine et de Zighoud Youcef, a précisé à l'APS, le même responsable.

D'une capacité d'accueil globale de 315 places, ces écoles disposent de neuf (9) classes d'apprentissage du Saint Coran et des cours de sciences islamiques destinés aux adultes et aux enfants, dont trois (3) groupes consacrés aux apprenants de l'annexe locale de l'Office national d'alphabetisation et d'enseignement pour adultes (ONAEA), a-t-il souligné.

Ces structures d'enseignement coranique relevant des mosquées Essalam, à la circonscription administrative Ali Mendjeli et de la commune de Zighoud Youcef et Othmane Ibn Affane de la cité El-Guemmas (Constantine), ont été réalisées par des associations à caractère religieux en coordination avec des bienfaiteurs, a révélé la même source, notant que la concrétisation de ces projets a nécessité la mise en place d'une enveloppe financière globale estimée à 60 millions DA.

MOSTAGANEM Démantèlement de de réseaux de traversées clandestines



Les services de police de Mostaganem ont réussi, en septembre dernier, à démanteler quatre réseaux spécialisés dans l'organisation de traversées clandestines par mer, a indiqué un communiqué de la Sûreté de wilaya.

La même source a précisé que les services de police ont démantelé, en septembre dernier au niveau du territoire de compétence de la wilaya de Mostaganem, quatre réseaux spécialisés dans l'organisation de traversées clandestines par mer, avec l'arrestation de 9 suspects impliqués dans ces affaires.

D'autre part, durant la même période, 929 affaires concernant l'atteinte aux personnes et aux biens, impliquant 1.087 individus, dont 50 mineurs, 21 femmes et trois ressortissants étrangers de différentes nationalités, ont été traitées, a-t-on fait savoir.

CHINE Quatre morts après l'effondrement d'une maison



Quatre personnes ont péri après l'effondrement d'une maison samedi dans le district de Yongjia, dans la province orientale de Zhejiang, ont annoncé dimanche les autorités locales.

Le logement s'est effondré pendant des travaux de rénovation, prenant au piège les quatre personnes, selon les autorités citées par l'agence de presse Chine nouvelle.

Dimanche matin, toutes les personnes avaient été retrouvées, mais elles ne présentaient aucun signe de vie.

Une enquête sur les causes de l'incident est en cours, d'après la même source.

ETATS UNIS Un avion militaire américain s'écrase en Méditerranée orientale (armée)

Un avion militaire américain s'est écrasé après avoir subi un "accident" non spécifié lors d'un entraînement en Méditerranée orientale, a déclaré samedi le Commandement américain en Europe (EUCOM), sans précision sur le sort de son équipage. "Dans la soirée du 10 novembre, un avion militaire américain menant des opérations d'entraînement en Méditerranée orientale a subi un accident et s'est écrasé", a-t-il affirmé dans un communiqué qui ne fournit pas d'informations sur le sort de la personne ou des personnes à bord.

"Nous pouvons affirmer de manière certaine que le vol de l'avion relevait du seul entraînement et qu'il n'y a aucune indication d'activité hostile", ajoute le texte, qui assure que "la cause de l'incident d'entraînement fait actuellement l'objet d'une enquête".

Aucune précision n'a été apportée sur le type d'engin ni sur sa destination.

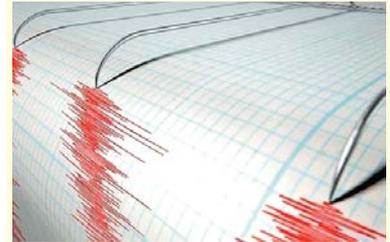
PAPOUASIE - NOUVELLE-GUINÉE Un séisme de magnitude 5,9 secoue la région



Un tremblement de terre d'une magnitude de 5,9 a secoué la région de la Nouvelle-Irlande, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, dimanche à 04H51 GMT, a annoncé l'Institut géologique des Etats-Unis (USGS).

L'épicentre, d'une profondeur de 10km, a été initialement localisé à 3,63 degrés de latitude sud et 151,32 degrés de longitude est.

ILES FIDJI Un séisme de magnitude 5,0 frappe la région (GFZ)



Un tremblement de terre d'une magnitude de 5,0 a secoué dimanche à 02H39 GMT la région des îles Fidji, a annoncé le Centre allemand de recherche en géosciences (GFZ).

L'épicentre, d'une profondeur de 577,5 km, a été initialement localisé par 20,68 degrés de latitude sud et 178,37 degrés de longitude ouest.

LUTTE CONTRE LA DROGUE Saisie de plus de 5 tonnes de cannabis et plus de 8 millions de comprimés psychotropes de janvier à septembre 2023



Les différents services de lutte contre les stupéfiants relevant de la Sûreté nationale ont saisi plus de cinq (5) tonnes de cannabis, plus de 151 kg de cocaïne, plus de 2 kg d'héroïne et plus de huit (8) millions de comprimés psychotropes au cours des 9 premiers mois de 2023 à l'échelle nationale.

Le chef du Service central de lutte contre le trafic illicite des stupéfiants (SCLTIS), le Contrôleur de police, Madjid Aknouche a indiqué à l'APS que durant les neuf premiers mois de l'année en cours, plus de 88.000 affaires impliquant plus de 100.000 individus ont été traitées au niveau national, à l'issue desquelles plus de cinq (5) tonnes de cannabis, plus de 151kg de cocaïne, plus de 2kg d'héroïne et 8.474.000 comprimés

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Faid insiste sur la continuité des activités des entreprises confisquées

Le ministre des Finances, Laaziz Faid a présidé, samedi, une réunion de la Commission chargée du suivi de l'opération de confiscation dans le cadre des affaires de corruption lors de laquelle il a mis l'accent sur l'importance de la continuité des activités des entreprises confisquées et la préservation des biens de l'Etat jusqu'à ce que autorités concernées se prononcent sur leur sort, indique un communiqué du ministère.

La rencontre, qui s'est déroulée en présence des administrateurs chargés de la gestion des entreprises condamnées dans ce cadre et de nombre de cadres du ministère, vise à "assurer la continuité et l'efficacité des activités de ces entreprises et à préserver leurs intérêts, tout en réaffirmant l'impératif de réaliser le maximum de transparence et de responsabilité dans la gestion de leurs ressources", a précisé la même source. Dans son allocution d'ouverture, M. Faid a mis l'accent sur l'importance de cette rencontre qui "constitue un pas positif vers l'amélioration de la performance des entreprises concernées et assurer leur pérennité", relevant que "cette initiative intervient dans le cadre du renforcement des efforts du gouvernement en matière de lutte contre la corruption et la consolidation de la transparence".

Il a également souligné "l'importance de la continuité de l'activité de ces entreprises et de préserver les biens de l'Etat jusqu'à ce que les autorités concernées se prononcent sur leur sort", insistant sur "la nécessité de faire preuve de responsabilité et d'éthique dans les transactions dans ce cadre". M. Faid a également souligné la nécessité de "maintenir un contact permanent avec les administrateurs pour surmonter les difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans l'exercice de leurs fonctions, en intensifiant le travail de la commission chargée de suivre l'opération de confiscation dans le cadre des affaires de lutte contre la corruption". Il a également insisté sur la nécessité pour cette commission de "se réunir mensuellement afin de présenter la situation de ces entreprises et proposer des solutions appropriées



pour accélérer le rythme de règlement de ces dossiers complexes et sensibles". Lors de cette réunion, plusieurs questions ont été abordées, dont l'évaluation de la situation actuelle de ces entreprises, l'identification des défis auxquels elles sont confrontées dans le but

de définir les ressources disponibles et les utiliser efficacement, l'élaboration d'une feuille de route pour améliorer leurs performances, renforcer la transparence et appliquer les normes de la bonne gouvernance dans la gestion de ces entreprises, indique la même source.

Les administrateurs ont joué un rôle "important" dans la réunion, en ce sens que leurs préoccupations liées à l'exercice de leurs fonctions et leurs suggestions concernant la gestion de ces entreprises ont été écoutées et discutées, conclut le communiqué.

PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS

Le projet de la nouvelle loi prochainement soumis aux débats à l'APN

Le projet de la nouvelle loi relative à la prévention des risques majeurs et la gestion des catastrophes dans le cadre du développement durable sera prochainement soumis aux débats au niveau de l'Assemblée populaire nationale (APN), a annoncé samedi à Alger, le délégué national aux risques majeurs auprès du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Hamid Afra. Dans une déclaration à la presse en marge de sa participation à une journée d'étude sous le thème: "la résilience territoriale face au phénomène des inondations en Algérie", organisée par le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) au niveau de l'Ecole nationale d'administration (ENA), M. Arfa a annoncé que "ce texte législatif en préparation depuis près de deux ans avec la participation de plus de 300 experts, sera soumis aux débats à l'APN prochainement et viendra abroger et remplacer la loi n 04-20 du 25 décembre 2004". Il sera question à travers ce nouveau texte de loi "de remédier aux insuffisances constatées dans le cadre

de la mise en œuvre de ladite loi (n 04-20) et "à l'adapter aux nouveaux engagements internationaux en la matière, notamment le cadre de Sendai de 2015, ratifié par l'Algérie, qui a défini une nouvelle approche et une nouvelle vision, qui passe du concept de gestion de la catastrophe à celui de la gestion du risque de la catastrophe", a précisé M. Afra.

D'autre part, une autre nouveauté sera apportée par ce nouveau texte juridique, dans le cadre de l'assurance contre les catastrophes, avec un article qui "consacre le principe de l'aide de l'Etat aux sinistrés et non plus le principe d'indemnisation, qui est du ressort des sociétés d'assurances, avec l'obligation de souscrire à des assurances couvrant les catastrophes naturelles (CATNAT)", déjà instaurée depuis 2003 et appliquée depuis 2004. En outre, M. Arfa a appelé dans une communication présentée au cours de cette journée d'étude à la mise en œuvre de la stratégie nationale de la gestion du risque inondation avec un planning d'exécution sur 15 ans, dans le cadre d'une nouvelle stratégie contre les inon-

dations. Il a, notamment, préconisé la mise en œuvre d'un système d'alerte précoce inondation, assorti de moyens d'enregistrement des informations et de leur transmission en vue d'une prise de décision efficace. De son côté, le représentant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Chaouki Benabbas, a mis l'accent, lors de son intervention, sur la nécessité de "l'intégration des technologies avancées" dans le dispositif de lutte contre les inondations, incluant "les outils spatiaux et technologies de télédétection, mais aussi les systèmes d'information géographiques (SIG) et les techniques hydro-informatiques".

Pour sa part, la représentante du ministère de l'Hydraulique, Mme Benabderrahmane, a déclaré qu'un total de 865 sites ont été répertoriés comme étant exposés au risque d'inondation en Algérie en 2020, précisant que plus de 270 villes et agglomérations ont été sécurisées de ces risques, alors que plus de 2.500 oueds ont été calibrés et plus de 2.500 km linéaires de réseau pluviales posés.

Lors de son allocution d'ouverture, le président du CNESE, Sidi Mohammed Bouchenak Khelladi, a affirmé que "l'Algérie fait face à des impacts directs du fait de son exposition à plusieurs types de risques majeurs résultant du changement climatique, notamment les phénomènes d'inondations et de torrents, ce qui nécessite de travailler au renforcement des différents systèmes de prévention pour faire face aux changements climatiques et aux diverses catastrophes naturelles". Il a souligné que l'Etat a alloué d'importantes ressources financières pour soutenir les travaux visant à renforcer l'adaptation et la prévention afin de protéger les zones urbaines et rurales moins résistantes au changement climatique, soulignant que "la mise en œuvre efficace" de la Stratégie Nationale de Prévention des Risques Majeurs "SNPGR 2030", au niveau des écosystèmes, des réseaux de drainage des eaux pluviales et des cours d'eau naturels permettra d'atténuer les risques d'inondation et de réduire leurs impacts en termes de dégâts humains et matériels".

CULTURE

Publication du décret présidentiel portant statut de l'artiste : un "important acquis culturel" (ministre)

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a indiqué, mercredi à Alger, que la publication du décret présidentiel portant statut de l'artiste était "un des plus importants acquis culturels" en Algérie et un événement "historique" dans le paysage culturel algérien depuis l'indépendance". Lors d'une conférence de presse à l'occasion de la publication du décret présidentiel portant statut de l'artiste dans le dernier numéro du Journal officiel, Mme Mouloudji a estimé que "la contribution de l'artiste algérien à l'enrichissement culturel, social, économique et politique du pays était et demeure une nécessité nationale et un engagement sociétal". "A ce titre, les mesures et les dispositions prévues dans le statut de l'artiste sont de nature à contribuer à l'amélioration

de la protection sociale de l'artiste à travers la mise en place du cadre juridique afférent", a-t-elle ajouté.

La ministre a rappelé que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, "a affirmé un grand intérêt pour tout ce qui contribue à la promotion de la culture nationale, tout en accordant une importance particulière aux artistes", ajoutant que "l'engagement du Président Tebboune est désormais tangible avec la parution du statut de l'artiste". La ministre a évoqué, dans ce sens, le 46e engagement du président de la République prévoyant le renforcement de la culture et des activités culturelles dans son 5e article portant sur la valorisation de la profession d'artiste et des acteurs dans le domaine, la promotion de leur rôle social et leur

statut. Elle a également rappelé l'instruction du président de la République lors de la réunion du Conseil des ministres, tenue le 20 février 2023, portant sur "la nécessité de mettre en place des mécanismes de prise en charge des aspects sociaux de tous les créateurs algériens, dans tous les types d'arts, en guise de reconnaissance de leur apport et de la belle image qu'ils reflètent de l'Algérie". Par ailleurs, la ministre a salué le rôle du Conseil national des arts et des lettres dans la publication de ce décret, ce conseil, relevant du secteur et regroupant des "figures éminentes" du monde artistique ainsi que des représentants des ministères de la Culture et du Travail, ayant été chargé d'élaborer et de mettre à jour la nomenclature des métiers artistiques, ainsi que d'éta-

blir des critères objectifs et transparents pour la délivrance de la carte d'artiste, en incluant une charte d'éthique professionnelle pour les artistes, dont le statut constitue le fondement législatif, selon Mme Mouloudji. Elle a rappelé, dans ce contexte, les 34 articles du décret présidentiel "auxquels sont soumis les artistes, les techniciens d'œuvres artistiques et les administrateurs d'œuvres artistiques, à l'occasion de l'exercice des activités artistiques".

Ces articles fixent les droits et les obligations de l'artiste, ainsi que les différentes activités artistiques, la nature du contrat artistique et les métiers artistiques, a-t-elle souligné.

La ministre a cité également le lancement prochain des travaux de réalisation d'un centre médico-social dédié aux artistes,

outre la création de la maison de l'artiste algérien.

Elle a soutenu, par ailleurs, que cette loi "encouragera la création d'un syndicat national des artistes pour en faire un partenaire social important dans le secteur de la culture, ce qui permettra à cette instance représentative des artistes d'accomplir pleinement la mission de contrôle du respect de l'éthique et de la déontologie professionnelle sur la scène artistique, en veillant à bannir toute action attentatoire à la culture algérienne, aux valeurs de la société et aux constantes de l'Etat algérien". Publié dans le dernier numéro du Journal officiel (70), le décret présidentiel 23-376 du 22 octobre 2023, portant statut de l'artiste, vise à "fixer les droits et les obligations de l'artiste".

MINES

Pose de la première pierre du projet d'exploitation du gisement de zinc-plomb à Bejaia

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a procédé samedi à Béjaïa, à la pose de la première pierre du projet d'exploitation du gisement de zinc-plomb de Tala Hamza-Amizour.

Fruit d'un partenariat algéro-australien, ce projet vise à exploiter un gisement renfermant une réserve de 34 millions de tonnes, avec l'extraction de 2 millions de tonnes de minéraux bruts par an pour produire 170.000 tonnes de concentré de zinc et 30.000 tonnes de concentré de plomb.

Dans une allocution à l'occasion de cette cérémonie, le ministre a souligné l'importance de ce projet qui "permet de renforcer et hisser les capacités minières du pays et créer de la valeur ajoutée afin de soutenir la diversification de l'économie nationale".

Cela, a-t-il assuré, avec "la stricte attention liée au respect de l'aspect environnemental, avec la prise en compte des objectifs de développement durable".

Ainsi, les technologies modernes utilisées dans ce projet permettent, selon le ministre, "d'entamer les travaux avec toute la sécurité nécessaire et le respect de l'environnement, et ce, grâce à l'engagement des opérateurs et un suivi régulier du respect des normes de sécurité et environnementales depuis la préparation du gisement jusqu'à l'exploitation".

Concernant les postes d'emploi créés à travers le projet, M. Arkab a indiqué que le plan établi prévoit la création de 800 emplois directs et près de 4.000 emplois indirects avec "une priorité donnée à la formation et à l'emploi des jeunes de la région".

Le ministre a insisté aussi sur la valorisation locale des produits miniers et la réalisation d'unités de transformation pour créer une forte valeur ajoutée.

Le premier responsable des mines a évoqué, en outre, la conférence organisée il y a un mois à Béjaïa par le ministre et la wilaya au niveau de l'Université Abderrahmane Mira, avec la participation de nombreux experts, docteurs, étudiants et des représentants de la société civile. Cette rencontre, a-t-il dit, a permis de mettre en avant des expertises et des interventions traduites en recommandations "prises en compte dans le processus de préparation et d'exploitation du gisement".

De son côté, le PDG du groupe public Sonarem, Mohamed Sakhr Harami, a estimé que ce projet, devant entamer la phase d'exploitation d'ici deux ans, constituait "un exemple en matière d'exploitation minière aux standards internationaux".

Ce gisement fournira l'usine de Gha-zaouet (Tlemcen) dans le cadre de la valorisation des ressources minières nationales, selon M. Harami, ajoutant que le projet permettra d'exporter les produits miniers lorsqu'il y aura un excédent de production afin de créer de nouvelles recettes en devises pour l'Etat.

Pour sa part, le PDG de la compagnie minière australienne "Terramin", partenaire de Sonarem dans ce projet, Feng Cheng, s'est félicité de la collaboration avec les autorités algériennes pour mener à bien ce projet.

Il a assuré que l'entreprise australienne fournira des technologies les plus avancées dans le secteur minier en Algérie.

A noter que la cérémonie s'est déroulée en présence du wali de Béjaïa, du président de l'Agence nationale des activités minières (ANAM) et du PDG de l'Entreprise nationale des produits miniers non ferreux (ENOF), la directrice de la joint-venture algéro-australienne Western Mediterranean Zinc (WMZ), chargée de la réalisation de ce projet, et des cadres du ministère et du secteur minier.

SOCIÉTÉ CIVILE

Lancement dimanche de la plateforme numérique d'adhésion à l'Observatoire national de la société civile (Benbraham)

La plateforme numérique de l'Observatoire national de la société civile (ONSC) réservée pour les candidatures à l'adhésion sera lancée dimanche, a annoncé samedi à M'sila le président de l'Observatoire, Noureddine Benbraham.

Intervenant lors du forum de la société civile pour le dialogue, la citoyenneté et le développement local tenu à l'amphithéâtre de l'université Mohamed-Boudiaf, le même responsable a précisé que le lancement officiel de la plateforme numérique de l'Observatoire aura lieu dimanche pour ouvrir la candidature aux personnes souhaitant le rejoindre, ajoutant que le nombre des nouveaux postes à pourvoir est de 42.

Il a également indiqué que la porte des candidatures restera ouverte pendant 10 jours, invitant les associations à s'impliquer dans cette opération supervisée par une commission spéciale composée de sept secteurs pour étudier les dossiers des candidats et statuer, au cours du mois de décembre, en tenant compte de la représentation géographique, catégorielle et des deux quotas des femmes et des jeunes. M. Benbraham a évoqué, lors du forum, la nécessité de mettre en place de nouveaux mécanismes de gestion des associations de la société civile par la



création d'institutions sociales capables de concrétiser les objectifs et programmes de ces associations notamment ceux ciblant les personnes à besoins spécifiques, les malades et à vocation caritative.

Il a aussi révélé que l'Observatoire a lancé une plateforme de training et de formation incluant des cours d'administration des associations et de dévelop-

ment des compétences personnelles. M. Benbraham a réitéré l'appel à "dynamiser les mécanismes de concertation par la démocratie participative pour consolider la transparence entre administration et citoyen, instaurer un environnement sûr et gagner la confiance du citoyen", mettant l'accent sur l'importance de la promotion des outils de dialogue et des mécanismes

de participation en adéquation avec les évolutions numériques. Organisé par l'ONSC en coordination avec les services de la wilaya et en présence de représentants des associations locales, d'imams et de cadres de l'Observatoire, le forum a permis de soulever les préoccupations des représentants de la société civile pour l'élever aux instances de tutelle.

SOLIDARITÉ

Le militantisme de la femme algérienne thème d'une conférence nationale à Alger

Le militantisme de la femme algérienne durant la Glorieuse guerre de libération nationale et sa contribution au processus de construction et d'édification nationale a été au centre d'une conférence organisée, samedi à Alger, par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme.

Président la conférence placée sous le thème "Militantisme de la femme algérienne: de la guerre de libération au processus d'édification", en présence de membres du Gouvernement, le ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou, a rappelé la lutte de la femme algérienne aux côtés de ses frères moudjahidine et ses sacrifices durant la Glorieuse guerre de libération nationale pour l'affranchissement du pays du joug colonial, une lutte perpétuée par la suite à travers sa contribution au processus de

construction et d'édification. Dans ce contexte, le ministre a mis en exergue les différents exploits et acquis réalisés par la femme algérienne dans divers domaines, d'autant que cette dernière a investi plusieurs créneaux et occupé plus leurs postes.

Mme Krikou a affirmé, dans ce sens, le grand intérêt voué par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la protection et à la promotion du rôle de la femme dans la société, rappelant les dispositions prises pour renforcer sa contribution au processus de développement. Elle a cité, en outre, les mécanismes visant à renforcer les activités de la femme et à encourager l'initiative féminine, notamment dans les zones rurales, et ce dans le cadre du développement de l'entrepreneuriat féminin, à travers le lancement de divers programmes et mécanismes. A cette occasion, Mme Krikou a félicité l'écri-

vaine et femme de lettres, Zhou Ounissi pour sa récente distinction, mettant en avant son parcours intellectuel et professionnel.

La rencontre a été ponctuée par des ateliers, animés par des cadres représentant divers secteurs avec pour thème le rôle de la femme algérienne, ses exploits et réalisations accomplies dans plusieurs domaines et les efforts de l'Etat pour l'autonomisation de la femme et son accompagnement à l'effet de renforcer sa contribution au processus de développement. En marge de la conférence, une exposition a été organisée dans le but de mettre en exergue les efforts consentis par les différents secteurs en matière de prise en charge et d'accompagnement de la femme, outre un espace réservé aux femmes artisans pour leur permettre d'exposer leurs produits et de mettre en valeur leurs talents.

PARTIS

Début des travaux du 11^{ème} Congrès du FLN

Les travaux du 11^{ème} Congrès du parti Front de libération nationale (FLN) ont débuté, samedi au Centre international de Conférences "Abdellatif-Rahal" (Alger), sous le slogan "Nous nous renouvelons, sans nous dissiper".

Dans son allocution liminaire, le Secrétaire général du parti, Aboul El-Fadhl Baadji, a affirmé que le Congrès "constitue une occasion importante pour discuter des politiques futures du parti et déterminer les positions", réaffirmant l'engagement de son parti à "aller de l'avant pour mener une politique sérieuse, en tant que partenaires et acteurs dans la construction de l'Algérie nouvelle".

Il a expliqué que le projet politique du parti "est en phase avec le contexte national, répond aux aspirations du peuple algérien et est engagé



sur l'avenir de la patrie et de sa sécurité". A cette occasion, M. Baadji a salué les "réformes globales menées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et les réalisations accomplies dans le cadre du parachèvement de l'édification de l'Algérie nouvelle", soulignant les efforts de la diplomatie algérienne dans

la défense des causes de libération de par le monde, en tête desquelles les questions palestiniennes et sahraouies.

Dans un autre contexte, M. Baadji a souligné que ce congrès "se tient dans un contexte où les Palestiniens font face à une agression barbare de la part de l'occupation sioniste raciste", réaffirmant le soutien de son parti à la résistance palestinienne et sa solidarité absolue avec le peuple palestinien, affirmant l'importance d'"une intervention urgente pour protéger les innocents de la barbarie de ce régime criminel, en cohérence avec la position honorable de l'Etat algérien".

Enfin, M. Baadji a rappelé sa décision de ne pas présenter sa candidature au Secrétariat général du parti, pour consacrer "les traditions du parti d'alternance au poste".

ALGER

Le wali inspecte des projets de réalisation de piscines semi-olympiques dans la capitale

Le wali d'Alger, Mohamed Abdenmour Rabhi a inspecté, samedi, des projets de réalisation de piscines semi-olympiques dans le cadre de la stratégie de concrétisation d'"une piscine dans chaque commune" d'Alger, indique un communiqué des services de la wilaya.

M. Rabhi a inspecté l'espace réservé à la réalisation d'une piscine semi-olympique dans la commune de Oued Koriche, ainsi que les assiette foncières réservées à la réalisation de piscines semi-olympiques dans les communes de Baba Hassen, El-Mohammadia et Belouizad, avant de s'enquérir de l'avancement des travaux de réalisation d'une piscine dans la commune de Soudania qui devrait être réceptionnée prochainement, a précisé le communiqué.

A cette occasion, le wali a mis l'accent sur la nécessité de "réduire les délais de réalisation de ces piscines et d'oeuvrer à choisir, à réaliser des façades modernes pour les piscines et à lever les obstacles qui entravent l'avancement des travaux". Il est



prévu de renforcer le parc sportif de la wilaya de 6 piscines dont les travaux ont été achevés et qui seront réceptionnées au cours du premier trimestre de

l'année prochaine dans les communes d'Ouled Chebel, Malha à Gué de Constantine, Sidi Moussa, Aïn Taya, H'raoua et Soudania, tandis que 8 au-

tres piscines seront réceptionnées d'ici fin 2024 dans les communes d'El Biar, Beni Messous, Ben Talha à Baraki, Bir Mourad Rais, Dar El Beida, Les Eucalyptus, El-Mouradia et le complexe olympique de Rouiba, selon la même source.

Dans le même cadre, la réalisation de 7 piscines semi-olympiques sera lancée au début de l'année prochaine dans les communes de Bachdjarah, Bordj El Kiffan, Bourouba, Sidi Abdallah, Bordj El Bahri, Aïn Benian et le quartier Souassi à Rouiba.

Les études des projets de réalisation de 5 autres piscines dans les communes d'El Achour, El-Harrach, Dar El Beida, Dalil Ibrahim et Oued Smar sont en cours, conclut le communiqué.

ORAN

La décision ministérielle relative à la mobilité des étudiants mise en avant

La décision ministérielle relative à la mobilité des étudiants a été mise en avant, lors d'une rencontre régionale des responsables des établissements d'enseignement supérieur de l'Ouest du pays, tenue, mercredi au pôle universitaire de Belgaïd à Oran.

Dans ce cadre, le Directeur général de l'Enseignement et de la Formation au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Ali Choukri, a souligné lors de cette rencontre, organisée par la Conférence régionale des universités de l'Ouest (CRUO), que cette décision, qui s'inscrit dans le cadre de la modernisation du secteur de l'enseignement supérieur, a été signée par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Bidari, et entrée en vigueur le 1er novembre dernier, "immédiatement" après sa signature.

Il a indiqué, dans ce sens, qu'il était de la responsabilité des établissements d'enseignement supérieur de mettre cette décision en œuvre en fonction des capacités disponibles, dans un délai ne dépassant pas le deuxième semestre de l'année universitaire en cours.

Cette décision permet aux étudiants de passer de leur université d'origine à une autre pour poursuivre leurs cursus académiques pour une période déterminée ou pour d'autres raisons, avant de retourner à l'établissement d'origine pour terminer leurs études, sur la base d'un contrat de mobilité académique signé entre deux établissements d'enseignement supérieur.

La même décision vise à permettre à l'étudiant bénéficiant de la mobilité académique d'acquérir de nouvelles connaissances contenues dans le programme de l'établissement d'accueil, non disponibles dans le programme de l'établissement d'origine ou étroitement liées aux objectifs du premier programme, en plus de l'ouverture et du développement des compétences humaines et comportementales, comme la communication, la confiance en soi, la gestion du temps, l'initiative et l'adaptation, en plus de l'enrichissement de la culture de l'étudiant par d'autres cultures et traditions des différentes régions du pays, a noté M. Choukri. Pour sa part, Dr Assia Kassed, Présidente de la Commission nationale pour le renforcement de l'enseignement de la langue anglaise dans le secteur de l'enseignement supérieur, a salué les établissements d'enseignement supérieur de l'Ouest du pays, qui ont réussi à concrétiser l'initiative du ministère en renforçant l'enseignement de la langue anglaise, "quoique de manière variable", a-t-elle indiqué. Elle a souligné que l'effort du ministère de l'Enseignement supérieur d'utiliser l'anglais dans l'enseignement à l'université est dû à plusieurs facteurs, dont sa considération comme langue de communication mondiale, son utilisation dans l'enseignement, qui permet aux étudiants et chercheurs de mieux communiquer avec la communauté scientifique mondiale, l'accès aux sources scientifiques et la participation aux débats scientifiques, ainsi que de suivre les développements scientifiques et technologiques modernes d'autres horizons. Pour sa part, le président de la Fédération algérienne du sport universitaire, Saadi Ghadir, a salué les acquis du sport universitaire, au cours des derniers mois, et son renouveau par la ministère tutelle, en application du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à travers plusieurs décisions et procédures, notamment l'arrêté ministériel visant à clarifier les droits et obligations de l'étudiant sportif et la mise en place de la commission mixte pour la préparation d'un programme sportif annuel uni entre les établissements de l'enseignement supérieur.

TIARET

Une stratégie pour activer la coopération entre les autorités locales et la société civile

Une stratégie sera mise en œuvre pour activer la coopération entre les autorités locales et les représentants de la société civile dans la wilaya de Tiaret, basée sur l'information des représentants d'associations sur les différents programmes de développement et l'écoute de leurs propositions, a annoncé, samedi, le wali, Ali Bouguerra.

Revenant au siège de la wilaya avec des représentants d'associations de cinq daïras, le wali a instruit les chefs de daïras d'organiser des rencontres mensuelles avec les associations pour les informer sur le processus de développement et écouter leurs préoccupations et leurs propositions.

Des instructions ont été également adressées aux présidents des assemblées populaires locales pour ouvrir les portes devant les associations et les inviter à assis-

ter aux délibérations tenues périodiquement, en plus de les informer des projets de développement et les impliquer dans leur concrétisation sur le terrain afin d'instaurer le principe de "la démocratie participative".

Lors de cette rencontre, à laquelle ont aussi pris part les directeurs de l'exécutif et les chefs de daïras de Rahouia, Mechraa Sfa, Meghila, Dahmoui et Oued Lily, ainsi que les présidents d'APC de 13 communes leur relevant, le wali a écouté les préoccupations et suggestions exprimées par les représentants de 111 associations locales.

Les intervenants ont axé leurs propositions sur la fourniture des structures de jeunes et de sports, le soutien financier aux associations, la prise en charge des établissements scolaires notamment dans les vo-

lets réhabilitation et restauration, en plus de l'aménagement urbain, la réalisation de stations de transport de voyageurs et le rapprochement du citoyen des structures dont celles de Sonelgaz de la CNAS.

En réponse aux préoccupations exprimées, le wali a affirmé que la wilaya a bénéficié récemment d'une enveloppe de 3 milliards de dinars pour rénover des écoles primaires, soulignant dans le même chapitre que des démarches sont en cours pour réaliser des lycées dans les communes de Tagdmet, Guertoufa et Sebti.

Un tribunal sera en outre réalisé à l'avenir à Rahouia, a-t-il fait savoir.

A noter que des rencontres similaires seront organisées en fin de semaine avec des associations actives dans diverses régions de l'Ouest, a indiqué M. Bouguerra.

GUELMA

Lancement de projets de raccordement de 35 zones reculées (wilaya)

Plusieurs projets de raccordement de 35 zones reculées de nombre de communes de la wilaya de Guelma ont été lancés au cours du dernier trimestre 2023, apprend-on samedi auprès de la cellule de communication du cabinet du wali.

Selon le responsable de cette cellule, Manal Keribesse, "le wali Houria Agoune a présidé

samedi une réunion de travail d'évaluation du suivi de ces projets visant le raccordement de 1.947 foyers en vue de leur mise en service dans les plus proches délais durant cet hiver".

La même source a précisé que "25 de ces localités (mechtas et petits villages) accueillant 1.794 foyers seront raccordés à

la faveur de projets relevant du programme spécial de la direction de l'énergie et des mines tandis que 10 autres localités totalisant 153 foyers le seront à la faveur d'opérations financées par la wilaya".

Au cours de la même réunion, l'accent a été mis sur la nécessité d'exécuter et de mettre en service ces projets dans

les plus proches délais du fait qu'ils "contribueront à l'élargissement du réseau d'électricité aux zones reculées et aux campagnes et à l'amélioration des conditions de vie de leurs habitants", selon la même source qui a souligné que le taux de couverture de la wilaya par le réseau d'électricité est de 94%.

NAAMA

Un nouveau programme de 300 logements et de plus de 2.900 aides à l'habitat (Direction)

La wilaya de Naama a bénéficié d'un nouveau programme de 300 logements publics localisés et de 2.942 aides à l'habitat rural, a-t-on appris auprès de la direction de l'habitat.

Il s'agit de 120 logements publics localisés dans les communes de Mécheria et d'Aïn Sefra, et de 60 autres au chef-lieu de wilaya où les terrains d'assiette ont été choisis.

Il a été procédé à l'élaboration de plans architecturaux et des études techniques et au lancement d'avis d'appels d'offres et la sélection d'entreprises pour le lancement des chantiers "dans les plus brefs délais", a précisé la source.

Le directeur du secteur, Abdelhalim Milat, a souligné que le programme comprend aussi 1.442 aides à l'autoconstruction dans le cadre des lotissements sociaux, outre 1.500 aides à l'habitat rural.

Ces quotas d'aides ont été distribués à toutes les communes de la wilaya et il est question ac-

tuellement d'élaboration et d'approbation des plans de répartition des lots et des études d'aménagement des lotissements sociaux, a-t-on ajouté.

Par ailleurs, 274 logements publics localisés ont été réalisés et réceptionnés, répartis à travers la commune de Mécheria avec 211 logements, 50 à Aïn Sefra et 13 à Naama.

Les comités de daïras concernés ont été informés de ces quotas d'habitat.

Le secteur de l'habitat dans la wilaya de Naama enregistre 6.000 unités de différentes formules en cours de réalisation à travers différentes communes, a-t-on souligné.

Le programme d'habitat en cours de concrétisation est réparti sur 1.200 logements publics localisés, 71 logements promotionnels aidés (LPA), 500 promotionnels, 3.638 d'aides à l'habitat rural et 682 terrains de l'auto-construction dans le cadre des lotissements sociaux.

BECHAR

Projet de plantation d'une bande verte sur la double voie vers l'aéroport (Forêts)

Un projet de plantation d'une bande verte de 10.500 mètres-linéaires à proximité de la double voie routière menant vers l'aéroport "Boudghene Ben Ali Lotfi", de Bechar, sera prochainement lancé, a-t-on appris dimanche auprès de la conservation des forêts (CF).

Ce projet dont le financement sera assuré par le fonds commun des collectivités locales (FCC), est retenu au titre du programme 2023/2025, ayant trait aux travaux des aires publiques et des espaces verts à travers les collectivités locales, a précisé à l'APS, la chargée de communication au secteur des forêts Bencherif Khadija.

Plusieurs arbres de diverses espèces forestières et d'ornement seront ainsi plantés au titre de cette opération, qui s'inscrit dans le cadre des efforts de lutte contre la

désertification, a-t-elle expliqué. En marge de ce projet, une vaste opération de plantation d'arbustes sur les côtes de la même structure routière, a été récemment concrétisée au titre de l'initiative "Algérie-Verte", organisée avec la participation du bureau local du forum national de la société civile et du renforcement de l'unité nationale, de plusieurs associations locales, a ajouté la même source, précisant qu'il a été procédé à la mise en terre d'une centaine d'arbustes.

Auparavant, plus de 5.000 arbres de diverses espèces forestières et fruitières ont été également plantés durant la saison 2022/2023 à travers la wilaya de Bechar, et ce dans le cadre des opérations de lutte contre la désertification, a-t-on conclu.

CÉRÉALICULTURE

Toutes les mesures nécessaires prises pour accompagner les agriculteurs durant la campagne Labours-Semences 2023/2024 (ministère)

Le ministère de l'Agriculture et du développement rural a entamé les préparatifs de la campagne Labours-Semences 2023-2024 à travers plusieurs mesures, dont la fourniture, à titre gracieux, de semences et d'engrais pour accompagner les agriculteurs touchés par le manque de pluies, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, a-t-on appris samedi à Alger, auprès d'un responsable au ministère.

Le Directeur de la régulation et du développement de la production agricole au ministère, Messaoud Bendridi, a expliqué dans une déclaration à la presse en marge d'une réunion des cadres du secteur, que "le ministère a entamé les préparatifs pour la campagne des labours-semences 2023/2024, en prenant toutes les mesures pour accompagner en permanence tous les agriculteurs et producteurs, tout en appliquant les instructions du président de la République relatives à la fourniture des intrants, des semences et des engrais gratuitement aux agriculteurs touchés par le manque de pluies dans 37 wilayas".

Dans ce cadre, M. Bendridi a indiqué que des réunions techniques avaient été récemment tenues avec tous les directeurs des coopératives des céréales et légumineuses, ainsi qu'avec les directeurs des services agricoles afin de s'assurer de la



mise en œuvre de ces instructions et de prendre connaissance des mesures prises pour reporter à trois ans, la période de remboursement du prêt "Rfig" pour les producteurs. Les mesures prises par les services agricoles locaux pour fournir les ressources en eau et les facilités nécessaires au développement de tous les secteurs agricoles, tant au niveau du nord du pays que dans le sud, ont également été examinées, tout en veillant à accompagner les cultures stratégiques que le secteur de l'agriculture et du développement rural entend

développer au niveau des wilayas du sud, notamment les cultures céréalières de blé dur et d'orge, ainsi que les cultures oléagineuses de tournesol et de maïs fourrage, a ajouté le même responsable, affirmant que toutes ces mesures s'inscrivaient dans une seule et même catégorie, à savoir atteindre l'autosuffisance. Concernant la politique mise en place par le ministère pour faire face au manque de pluies, M. Bendridi a révélé que le ministère continuerait à exploiter les sources d'eau dans les wilayas du sud afin de poursuivre le développement de la

céréaliculture, qui a permis de fournir une production importante lors de la saison précédente avec l'émergence de wilayas leaders dans ce domaine. S'agissant des régions situées dans le nord, il a souligné qu'il sera fait appel à l'irrigation complémentaire et aux pluies pour augmenter le rendement agricole et la production, et partant réaliser une complémentarité entre les zones sud et nord du pays dans la production de semences ainsi que dans la production de blé dur et tendre et d'orge. D'autre part, le responsable a rassuré sur la prise de toutes les mesures pour accompagner tous les agriculteurs en leur fournissant les intrants et semences, en facilitant les démarches auprès des services d'irrigation pour obtenir les autorisations de forage de puits, ainsi qu'auprès des services de l'énergie et des mines en ce qui concerne le raccordement électrique des exploitations agricoles.

CÉRÉALES

Le stock stratégique de céréales et de lait en poudre a triplé au cours des deux dernières années

Le niveau des stocks nationaux stratégiques de céréales et de lait en poudre a triplé au cours des deux dernières années, a indiqué samedi à Alger le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni.

Lors d'une réunion des cadres du secteur, M. Henni a précisé que les stocks stratégiques de céréales et de lait en poudre ont considérablement augmenté, triplant au cours des deux dernières années, ce qui a entraîné une abondance de ces produits sur le marché national, a-t-il dit. Selon le ministre, ces stocks peuvent couvrir les besoins nationaux en céréales et en lait en poudre à long terme, alors qu'en 2019, ils couvraient les besoins d'un seul mois. En dépit des conditions défavorables enregistrées au cours de la saison agricole 2022-2023 en raison des changements climatiques qui ont touché l'Algérie comme plusieurs autres pays du monde, le secteur a réussi à sauver la campagne de production céréalière grâce à l'abondance de la production dans les régions du sud, a poursuivi M. Henni. Cela reflète "la vision prospective du président de la République, qui a lancé en 2021 la création d'un office dédié à la promotion de l'investissement dans le Sud pour développer des cultures stratégiques telles que les céréales, les oléagineux et les fourrages", a déclaré M. Henni. Dans l'objectif d'augmenter les réserves stratégiques de céréales pour les porter à 9 millions de tonnes, le ministre a affirmé qu'un programme visant à étendre les capacités de stockage de ce produit stratégique était en cours de réalisation. M. Henni a également souligné que le secteur avait réussi à atteindre l'autosuffisance dans la production de semences destinées au secteur céréalière, consacrant ainsi la "souveraineté alimentaire" et permettant à l'Algérie d'économiser 450 millions de dollars chaque année. Après avoir rappelé l'importance du rôle joué par la Banque des semences inaugurée en août 2022, le ministre a fait savoir que la Banque des gènes entrera en service avant fin 2023, avec une capacité de stockage estimée à 80.000 intrants, ce qui permettra de consolider les acquis relatifs à la préservation du patrimoine génétique national. Sur le bilan des réalisations accomplies dans le secteur de l'agriculture et du développement rural, au cours des quatre dernières années, le ministre a précisé que plusieurs acquis avaient été réalisés, en matière législative et réglementaire, notamment à travers l'assainissement du foncier agricole ou en ce qui a trait au renforcement des capacités de différentes filières. Sur le plan législatif, selon M. Henni, 57 textes juridiques et réglementaires à même d'encourager l'investissement, de lever les obstacles administratifs et de libérer les initiatives, ont été promulgués.

Quant au domaine de l'assainissement du foncier agricole, d'importantes superficies de terres agricoles ont été récupérées, ce qui a permis de renforcer le portefeuille de l'Office de développement de l'agriculture industrielle en terres sahariennes (ODAS) au niveau des wilayas du Sud et le portefeuille de l'Office national des terres agricoles. Dans le domaine de l'appui à l'investissement, 38.000 exploitations agricoles ont été raccordées à l'énergie électrique sur 17.400 km. De plus, la numérisation des formalités administratives du secteur, aux niveaux central et local, à travers la création de plusieurs applications et de plateformes numériques, ont permis d'éradiquer la bureaucratie et de consacrer la transparence, a affirmé le ministre. Parallèlement, tous les préparatifs relatifs au lancement effectif du recensement général de l'agriculture ont été achevés et la commission nationale multisectorielle chargée de superviser le recensement a été installée, la semaine dernière, avec l'affectation d'un montant de 1,3 milliards de DA à l'opération, a ajouté M. Henni.

Le ministre a, en outre, fait état de la finalisation du recensement de la richesse animale, qui a révélé "les chiffres et statistiques réelles de cette richesse nationale", le nombre réel des têtes ovines ne dépassant pas les 17 millions, alors que les anciens chiffres les estimaient à 36 millions de têtes.

Dans l'ensemble, M. Henni a estimé que le secteur a obtenu des "résultats très positifs" ayant permis d'assurer la sécurité alimentaire dans des conditions climatiques et sanitaires difficiles, ce qui a été salué par plusieurs organisations internationales spécialisées, à l'instar de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), qui a classé l'Algérie en première position aux niveaux arabe et africain durant trois années consécutives (2020, 2021 et 2022) en ce qui concerne la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) en matière de sécurité alimentaire.

En 2022, l'Index Global Food Security (GFSI) a placé l'Algérie en tête des pays africains en la matière, a ajouté le ministre, qui a rappelé, à ce propos, le rapport du Forum économique international de Davos, publié en janvier 2023, qui a classé l'Algérie parmi les pays pionniers dans la réalisation de la sécurité alimentaire par la production nationale.

De plus, la Banque mondiale a classé, dans son dernier rapport sur l'économie algérienne, publié le 27 octobre dernier, le secteur agricole en Algérie parmi les secteurs clés de l'économie nationale. A noter que la réunion des cadres du secteur a vu la distinction de certains cadres de l'administration centrale et locale pour leurs efforts consentis en matière de relance du barrage vert, de renforcement de la production nationale et d'extension du couvert végétal.

APS

AQUACULTURE À TIPASA

Une filière prometteuse

La filière aquacole a bénéficié d'importants projets d'ensemencement à Tipasa ces deux dernières années (2022/2023), à l'origine d'une hausse de la production piscicole, présageant des perspectives prometteuses pour cette filière, estiment les responsables locaux du secteur.

Les efforts des autorités locales pour la promotion du secteur aquacole ont commencé à prendre progressivement forme, suite à l'octroi, entre 2022 et 2023 par le wali Aboubakr Seddik Boucetta, de 11 décisions de concession pour la création d'établissements en aquaculture d'une capacité de production théorique estimée à 6.055 tonnes/an de poisson, équivalant à plus de 10% des objectifs fixés pour la filière à l'échelle nationale", a indiqué à l'APS le directeur local du secteur, Ahmed Tatbirt.

Ces résultats sont le fruit direct des mesures incitatives à l'investissement dans le domaine, dont notamment, la hausse de la valeur des crédits bancaires à taux zéro intérêt, qui sont passés de 170 millions de DA à 350 millions de DA, pour chaque campagne d'ensemencement, a-t-il expliqué.

L'entrée en exploitation de ces 11 projets, affectés d'un investissement global de plus de 2,7 milliards de DA, va porter le nombre d'établissements en aquaculture à 14, à Tipasa, avec une production prévisionnelle de 7.000 tonnes de poissons/an, représentés notamment par la daurade royale, outre la création de 277 emplois directs. La production halieutique de la wilaya de Tipasa est estimée à 7.000 tonnes/an, selon le même responsable.

Des efforts constants pour consacrer les objectifs fixés

Sur le total de 11 investisseurs ayant bénéficié d'une décision de concession, deux projets sont entrés en exploitation durant l'année en cours. Le premier relatif à l'élevage de daurade royale sur le littoral d'El Arhat, où la production a atteint 157 tonnes en septembre dernier, avec une prévision d'atteindre 600 tonnes à la fin de la saison d'ensemencement, soit dans 18 mois.

Le 2e projet vise l'élevage d'huîtres et de moules à Gouraya, et l'ensemencement a déjà été réalisé en mai dernier. Son entrée en production est prévue en décembre prochain, selon M. Tatbirt. Quatre autres

projets dédiés à l'élevage de daurade royale, d'une capacité de production théorique estimée à 2.055 tonnes/an, se trouvent à des stades très avancés, dans l'attente de leur entrée en exploitation, prévue durant le premier trimestre de l'année prochaine.

A noter que les cages flottantes utilisées en aquaculture sont actuellement fabriquées, en Algérie, dans le cadre d'une première expérience du genre lancée par un investisseur privé dans la wilaya de Chlef. Selon les experts du domaine, l'ensemencement des alevins en cages flottantes est idéalement effectué durant les saisons automnale et printanière, soit de mars à septembre, car la température de l'eau à cette période est propice pour ce faire. Les poissons atteignent leur taille idéale pour être consommés après une période de 18 mois. S'agissant du reste des projets, les promoteurs de quatre parmi eux ont justifié leur retard par des problèmes techniques rencontrés avec des fournisseurs étrangers, outre des difficultés financières, selon M. Tatbirt.

Il a fait part de la tenue d'une série de réunions entre le wali, la tutelle et les promoteurs de ces projets, en présence de représentants de banques et l'opérateur économique, ayant réalisé la première expérience en matière de confection de cages flottantes, en vue de l'aplanissement de ces problèmes.

Présidé par le wali, la commission de wilaya en charge de la délivrance des concessions pour la création d'établissements en aquaculture poursuivra ses efforts pour consacrer les objectifs fixés, à travers la relance de l'activité d'ensemencement conformément aux normes d'efficacité économique, avec un encadrement du Centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture, a assuré le directeur de la pêche de la wilaya.

Selon les dispositions réglementaires en vigueur, la décision de concession est annulée dans un délai de 30 mois à compter de la date fixée pour le lancement du projet, au cas où celui-ci n'a enregistré aucun progrès tangible, après épuisement de toutes les initiatives visant à accompagner les promoteurs dans la mise en œuvre de leurs établissements.

Le responsable du secteur a fait part, à cet effet, de l'annulation des concessions accordées, avant 2018, à neuf (9) projets non concrétisés, avec pour résultat la récupération d'un foncier de 1.500 m2 en terre ferme et de 197 ha en mer.

TUNISIE

Un déficit courant de près de 4% du PIB pour 2023 (BCT)

Le déficit courant de la Tunisie serait aux alentours de 4% du PIB pour toute l'année 2023, contre 8,7% du PIB en 2022, selon une note sur les évolutions économiques et monétaires du pays, publiée jeudi, par la Banque Centrale de Tunisie (BCT).

En fait, "la contraction du déficit commercial de 17 milliards de dinars tunisiens (environ 5,3 milliards de dollars) à 11,5 milliards TND (environ 3,6 milliards de dollars) ou 11,8% du PIB, entre les neuf premiers mois de 2022 et de 2023 et la consolidation de la balance des services, ont contribué significativement à l'atténuation notable du déficit de la balance des opérations courantes", a expliqué la BCT. Le déficit courant s'est établi à 3,4 milliards TND (environ 1,07 milliard de dollars) représentant 2,2% du PIB à fin septembre 2023, contre 10,3 milliards TND (environ 3,25 milliards de dollars), soit 7,2% du PIB en septembre 2022.

A noter que la consolidation de la balance des services résulte de la reprise des recettes touristiques totalisant 1,879 milliard de dollars, à fin septembre 2023, contre 1,313 milliard de dollars, un an auparavant, dépassant ainsi, les performances de 2019 (1,775 milliard de dollars). Idem pour les flux des



revenus du travail (en espèces) ayant cumulé 1,850 milliard de dollars, en septembre 2023, contre 1,786 milliard de dollars, en septembre 2022. Cette dynamique a favorisé une consolidation des réserves de change, qui se sont élevées à 26,7 milliards TND (environ 8,44 milliards de dollars) (couvrant 119 jours d'importation), à fin septembre 2023 contre 22,9 milliards TND (environ 7,24 mil-

liards de dollars) couvrant 100 jours, à fin 2022.

"Hors énergie, la balance courante a enregistré un excédent historique de +4,1 milliards TND (environ 1,29 milliards de dollars) soit +2,6% du PIB à fin septembre 2023, contre un déficit de 3,3 milliards TND (2,3% du PIB) (environ 1,04 milliards de dollars), durant la même période de l'année écoulée", selon la même source.

ETATS-UNIS

La confiance des consommateurs au plus bas depuis six mois

La confiance des consommateurs s'est amoindrie aux Etats-Unis en novembre contrairement aux prévisions, plombée par les craintes sur l'inflation, selon l'estimation préliminaire de l'Université du Michigan publiée vendredi. C'est la quatrième fois d'affilée que ce baromètre mensuel se détériore, tombant de 5% en novembre à 60,4 points, au plus bas depuis six mois. Les analystes s'attendaient à ce qu'il reste au moins sta-

ble à 63,7 points, selon un consensus de Briefing.com. Sur un an, le moral de ménages a tout de même progressé de 6,5%, alors qu'il était à 56,7 points en novembre 2022. Il y a une "inquiétude sur les effets négatifs des hauts taux d'intérêt", a signalé la directrice de l'enquête, Joanne Hsu, dans un communiqué. En revanche, l'enquête note une amélioration de 10% de la confiance chez les tiers supérieur des personnes interrogées pos-

édant des actions. "Cela reflète le récent rebond du marché boursier", soulignent des économistes. Les attentes d'inflation, une mesure de l'enquête très surveillée par les marchés, voient la hausse des prix s'accélérer dans un an, à 4,4%, au plus haut depuis novembre 2022, au lieu de 4,2% estimé en octobre et surtout 3,2% en septembre. "L'accélération" de la perception de l'évolution des prix "n'était donc pas une erreur au mois d'octobre", a conclu Joanne

Hsu. L'inflation aux Etats-Unis est restée stable en septembre, à 3,4% sur un an selon l'indice PCE ou 3,7% selon l'indice CPI toujours un peu supérieur. Jeudi, le président de la Réserve fédérale (Fed) Jerome Powell a dit que la banque centrale américaine n'était pas sûre d'en avoir fait suffisamment pour continuer à freiner l'inflation, il a laissé la porte ouverte à une autre augmentation des taux si la hausse des prix ne ralentit pas.

BRÉSIL

L'inflation ralentit à 4,82% en octobre

L'inflation au Brésil a ralenti à 4,82% sur un an en octobre, repassant sous les 5% après trois accélérations consécutives, selon les données officielles publiées vendredi par l'institut de statistiques IBGE.

La hausse mensuelle des prix à la consommation (IPCA) s'est élevée à 0,24%, une légère baisse par rapport à septembre (+0,26%). Ce chiffre est également en dessous des prévisions des analystes consultés par le quotidien économique Valor, qui tablaient sur une inflation de 0,28% en octobre.

L'inflation sur 12 mois avait ralenti progressivement jusqu'à atteindre 3,16% en juin. Elle a ensuite accéléré à 3,99% en juillet, puis 4,61% en août, avant de dépasser les 5% en septembre (+5,19%). Le secteur qui a le plus contribué à l'inflation en

octobre est celui des transports (+0,35%), avec une hausse importante des tarifs des billets d'avion (+23,7%), en raison notamment de l'approche des fêtes de fin d'année.

Mais la hausse mensuelle est bien moins importante que celle de septembre (+1,4%). Le prix des aliments a en revanche augmenté à nouveau en octobre (+0,31%), après quatre mois consécutifs de baisse. "Le ralentissement sur un an confirme qu'un mini-cycle d'inflation est arrivé à son terme", estime un économiste, qui s'attend à ce que ce mouvement de baisse "se poursuive lors des prochains mois, ouvrant la voie à de nouvelles réductions du taux directeur". La semaine dernière, la Banque centrale a abaissé son taux directeur pour la troi-

sième fois de suite, à 12,25%.

Ce nouveau cycle de réduction était réclamé depuis des mois par le président de gauche Luiz Inacio Lula da Silva, pour qui des taux d'intérêts trop élevés entravent la croissance. Les analystes et autres institutions financières

consultées pour l'enquête hebdomadaire Focus de la Banque centrale tablaient sur une inflation de 4,63% en 2023. Ce chiffre demeure dans la fourchette haute (4,75%) de l'objectif fixé par cette même Banque centrale (3,25%, avec une marge de plus ou moins 1,5 point).

ALLEMAGNE

Un plan pour réduire les prix de l'électricité pour l'industrie manufacturière

Le gouvernement allemand a dévoilé jeudi un plan d'aide massif pour réduire les prix de l'électricité frappant son industrie en difficulté depuis plusieurs mois, à travers de larges baisses d'impôts et des subventions jusqu'en 2028. Ce plan, qui coûtera "jusqu'à 12 milliards d'euros" rien que l'an prochain, prévoit notamment de "réduire considérablement la taxe sur l'électricité" pour le secteur manufacturier, en la ramenant de 1,537 centimes par kWh au minimum européen de 0,05 centime par kWh, selon un

communiqué. Prévue "jusqu'en 2025", cette réduction pourra être prolongée "pendant trois ans". Les entreprises les plus consommatrices d'énergie et "confrontées le plus à la concurrence internationales", bénéficieront par ailleurs de la prolongation "pendant cinq ans" de dispositifs permettant de compenser une partie de leurs coûts liés aux marchés de droits à polluer. "Le gouvernement soulage massivement l'industrie manufacturière de ses coûts d'électricité", s'est félicité le chancelier Olaf Scholz, dans un com-

munié. Cette annonce intervient après des semaines de discussions intenses entre les industriels, les syndicats, et le gouvernement, alors que l'avenir de l'industrie, pilier du modèle allemand, pose question dans le pays. Le gouvernement allemand prévoit une récession (recul du PIB) de 0,4% cette année. L'ancienne locomotive de l'UE devrait être le seul pays du G7 à connaître une récession cette année, selon le Fonds monétaire international (FMI).

APS

TUNISIE-CHINE

Les échanges commerciaux enregistrent une hausse de 12,5%

Le volume des échanges commerciaux entre la Tunisie et la Chine a enregistré une hausse de 12,5% pour atteindre environ 763 millions de dollars américains durant la période allant de janvier à avril 2023. Ces chiffres ont été publiés par l'hebdomadaire tunisien "Tunis Hebdo" sur sa version en ligne (Webdo) dans un article dédié à la participation tunisienne à la 6e exposition internationale d'importation de la Chine (CIIE) qui a eu lieu du 5 au 10 novembre 2023 à Shanghai. A noter que 30 entreprises tunisiennes opérant dans plusieurs domaines ont participé à l'édition 2023 de la CIIE, avec des produits alimentaires, touristiques et cosmétiques, ainsi que des produits de santé. Par ailleurs, le nombre de visiteurs chinois, ayant mis le cap vers la Tunisie a été multiplié par 4,5, passant de 7.000 touristes en 2017 à 32.000 en 2019.

ENERGIE ÉOLIENNE

Vestas renoue avec les bénéfiques

Le fabricant danois d'éoliennes Vestas, historiquement numéroté mondial du secteur, a annoncé mercredi renouer avec les bénéfices et s'être repassé dans le vert au troisième trimestre 2023 sur fond de fortes prises de commandes.

De juillet à septembre, Vestas a enregistré un bénéfice net de 29 millions d'euros (environ 30 millions de dollars) contre une perte de 147 millions d'euros sur la même période un an plus tôt. Le chiffre d'affaires a lui progressé de 11,2% à 4,35 milliards d'euros. "La dynamique positive de Vestas s'est renforcée au troisième trimestre 2023 et nous avons poursuivi l'amélioration progressive (...) de notre rentabilité", a relevé son PDG Henrik Andersen.

Pour ce qui est de la construction de turbines, l'industriel a reçu de nouvelles commandes pour une puissance totale de 4,5 MW contre 1,9 MW un an plus tôt, portant son carnet de commandes dans ce segment à 21,6 milliards d'euros. Les activités de service, son autre pilier, ont elles aussi vu leur carnet de commandes gonfler, à 32,4 milliards d'euros. Vestas, qui emploie 29.000 personnes à travers le monde, a affiné ses prévisions vers le haut pour 2023, tablant désormais sur des ventes comprises entre 14,5 et 15,5 milliards d'euros et une marge d'exploitation, hors exceptionnels, entre 0 et 2%. En Europe, l'éolien est en difficulté en dépit des ambitions des Etats pour verdir leurs sources d'énergie. Au moment où le secteur doit investir massivement pour répondre à la demande attendue, il est traversé par de nombreux problèmes: flambée des taux d'intérêt, hausse des coûts des matériaux, difficultés dans la chaîne d'approvisionnement, composants défectueux.

SRI LANKA

La Banque mondiale accorde 150 millions USD au Sri Lanka pour protéger l'épargne

La Banque mondiale a accordé vendredi au Sri Lanka 150 millions de dollars destinés à garantir l'épargne de millions de déposants. "La crise économique au Sri Lanka met en évidence la nécessité de solides filets de sécurité pour soutenir le secteur financier", a déclaré Faris Hadad-Zervos, directeur pays de la Banque mondiale. Cette somme sera versée via un système d'assurance des dépôts destiné à protéger les petits épargnants disposant de moins de 1,1 million de roupies (3.400 dollars) et qui représentent 90% des dépôts. L'île d'Asie du Sud a fait défaut sur sa dette extérieure de 46 milliards de dollars en avril 2022, au cours d'une crise

économique historique. Le gouvernement a depuis considérablement augmenté les impôts et réduit ses généreuses subventions à la consommation pour redresser ses finances en ruine, conformément au plan de sauvetage du Fonds monétaire international (FMI) s'élevant à 2,9 milliards de dollars sur 48 mois.

Le versement d'une deuxième tranche de 330 millions de dollars a été retardé car le niveau des recettes demeure insuffisant, selon le FMI. L'économie s'est stabilisée, l'inflation étant tombée en dessous de 2% après avoir culminé à près de 70% il y a un an, mais l'économie devrait se contracter cette année.

ALGER

Démantèlement de deux réseaux criminels spécialisés dans le trafic de drogue

Les éléments de police de Bouchaoui (Alger) ont démantelé deux réseaux criminels spécialisés dans le trafic de drogues dures et de psychotropes, a indiqué samedi un communiqué de ces services.

"La brigade de lutte contre le trafic illicite de drogues et de psychotropes de la 4^{ème} circonscription de la Police judiciaire de Bouchaoui, relevant de la Sûreté d'Alger, a réussi à traiter deux affaires distinctes qui ont conduit au démantèlement de deux groupes criminels organisés spécialisés dans le trafic illicite de drogues dures et de psychotropes".

"Après avoir reçu des informations selon lesquelles deux groupes criminels organisés stockaient des psychotropes et des drogues dures et les revendaient aux jeunes dans la ville de Zéralda et ses environs, les éléments de ladite brigade ont commencé à enquêter sur les deux groupes criminels et réussi à démanteler tous les éléments des deux réseaux composés de 6 personnes, dont des repris de justice issus de la wilaya d'Alger".

"En coordination constante et permanente avec le parquet territorialement compétent, des mandats de perquisition ont été exécutés dans les domiciles des suspects, ce qui a conduit à la saisie et à la confiscation de 1.530 capsules de psychotropes, 360 gr de drogues dures (cocaïne) et 300 millions de centimes, en plus de deux véhicules et d'un motocycle utilisé pour transporter ces poisons".

Après avoir finalisé toutes les procédures, les mis en cause ont été présentés devant le parquet territorialement compétent, pour trafic illicite de drogues dures", selon la même source.

SÉTIF

Démantèlement d'un réseau national de trafic de pilules abortives

La brigade de lutte contre la cybercriminalité de la sûreté de wilaya de Sétif a démantelé un réseau national de trafic de pilules abortives composé de trois individus, apprend-on samedi auprès de cette sûreté.

La même source a précisé que cette opération de lutte contre la criminalité dont celle touchant un réseau national de trafic de pilules abortives composé de trois individus âgés entre 26 et 45 ans dirigés par une femme.

L'enquête a permis de repérer des transactions suspects sur les réseaux sociaux précisément sur des groupes fermés de Facebook et d'identifier le premier suspect originaire d'une wilaya côtière de l'Est du pays appréhendé à Sétif en flagrant délit de possession de neuf comprimés d'avortement et trois portables reliés à des pages des réseaux sociaux. La poursuite de l'enquête a révélé que le mis en cause s'adonnait à ce trafic sur les réseaux sociaux et écouler dans diverses wilayas ces produits au prix de 10.000 DA la pilule, selon la même source qui a ajouté que la perquisition de son domicile après autorisation du parquet compétent a permis de découvrir une autre quantité de 42 de ces pilules et l'implication de deux autres complices originaires de l'Ouest du pays.

Il s'agit d'un suspect de 26 ans et du cerveau de ce réseau en l'occurrence une femme de 45 ans, une femme de ménage de son état se faisant passer pour une sage-femme qui fournissait le réseau en pilules d'une manière illicite, a fait savoir la même source.

En coordination avec le parquet près le tribunal de Sétif, la compétence territoriale a été élargie permettant l'arrestation des deux suspects et la saisie d'une autre quantité de 16 pilules abortives et 15 injections servant au même usage ainsi qu'une somme d'argent de 1,04 millions DA et 20 euros issus de ce trafic, a-t-on ajouté.

Au terme des procédures légales, un dossier pénal a été constitué contre les mis en cause qui ont été présentés devant le parquet compétent de Sétif pour crime de "contrebande nuisant à la santé publique avec utilisation d'un moyen de transport, incitation à l'avortement et vente de produits pharmaceutiques par le biais de réseaux sociaux et exercice illicite d'une profession de la santé".

FEUX DE FORÊT

Destruction de plus de 41.000 hectares jusqu'au 31 octobre dernier

Les incendies enregistrés durant l'année en cours (2023) ont causé la destruction de plus de 41.000 hectares d'espaces forestiers en Algérie, a fait savoir, samedi à Alger, le Directeur général des forêts (DGF), Djamel Touahria.

Dans une déclaration à la presse en marge des travaux de la réunion des cadres de l'Agriculture et du Développement rural, M. Touahria a fait état d'une superficie de 41.000 hectares répartis sur 37 wilayas, détruite par les incendies enregistrés entre le 1^{er} janvier et le 31 octobre 2023.

Le DGF a rappelé que l'Algérie avait connu des températures records atteignant les 55 degrés l'été dernier, notamment le mois de juillet lors duquel plus de 24.000 hectares d'espaces verts avaient été détruits, tout particulièrement dans les wilayas de Boumerdes, de Bejaïa, de Tizi Ouzou et de Skikda.

Il s'agit, a-t-il précisé, de 11.400 hectares de forêts, 10.900 hectares d'arbres fruitiers, 10.000 hectares de broussailles,



et 9.000 hectares de maquis, soulignant que la majorité des départs de feux avaient été enregistrés dans les zones plantées en arbres fruitiers et dans certains

zones montagneuses. Dans ce même contexte, M. Touahria s'est félicité du succès de la stratégie mise en place pour maîtriser ces incendies, et ce, a-t-il dit,

grâce à la participation "efficace" de toutes les parties concernées, en tête desquelles, l'Armée nationale populaire (ANP) qui a mobilisé tous les moyens nécessaires (avions et hélicoptères), la Protection civile, la société civile, l'Office nationale de météorologie et l'Agence spatiale algérienne (ASAL).

Les mesures prises par le secteur ont permis la circonscription des départs d'incendies en un temps record empêchant leur propagation, a affirmé M. Touahria.

Par ailleurs, et selon un exposé présenté lors de la réunion des cadres du secteur, le programme de protection des forêts des incendies a bénéficié d'une enveloppe totale de 19,237 milliards Da au cours des trois dernières années.

BATNA

Ouverture de la saison de la chasse après plus de 3 décennies d'interruption

La saison de la chasse a été ouverte samedi depuis la région d'Omrane dans la commune d'Ouled Fadhel, wilaya de Batna, après plus de trois décennies d'interruption.

A cette occasion le wali, Mohamed Benmalek a donné lieu à la remise de 107 permis de chasse à des personnes ayant participé à des stages de formations à la chasse.

La wilaya de Batna compte 951 chasseurs ayant suivi une formation à l'école nationale des forêts de Batna ainsi que 28 associations de chasse dont 19 disposant d'agrément valides à ce jour, a indiqué le chef du bureau de protection des espèces

protégées, de la chasse et des activités cynégétiques dans la conservation des forêts, Ahmed Abdennabi.

Deux zones de chasse ont été délimitées dans la wilaya dont une à Omrane (Ouled Fadhel) sur 503 hectares et la seconde sur le mont El Djezar dans la commune d'El Djezar sur 3.200 hectares, selon le même cadre qui a précisé que les deux zones ont été divisées en des lots loués à des associations locales de chasse en vertu de cahiers de charges définissant le gibier à chasser et le nombre d'individus autorisés pour chaque chasseur conformément au plan de gestion cynégétique établi par le conseil supérieur de la chasse. La fédération de wi-

laya des chasseurs a proposé la création d'une réserve de chasse à Ouled Fadhel sur 350 hectares pour préserver certaines espèces et repeupler les zones de chasse par des lâchers de gibiers en dehors des périodes de chasse, a-t-on indiqué.

Le wali a invité les chasseurs à contribuer à la protection des ressources forestières et de la faune et à participer aux campagnes d'élimination des chiens et chats errants à travers les communes.

Il a également écouté les préoccupations soulevées par les habitants de la région relatives aux routes, au gaz et à l'électricité promettant de les prendre en charge en fonction des moyens existants.

SOUK AHRAS

Distribution de 624 logements et 340 arrêtés d'aide au logement rural

Pas moins de 624 logements de diverses formules, 340 arrêtés d'aide au logement rural et 300 actes administratifs de lotissements sociaux avec livrets fonciers ont été distribués samedi dans la wilaya de Souk Ahras. En marge de la cérémonie de distribution tenue à la salle Miloud Tahri sous l'égide du wali, Abdelkarim Zinaï, le directeur du logement, Mostefa Bikaâ, a

précisé à l'APS que 381 des logements distribués sont de la formule location-vente, 153 unités de type public locatif et 90 unités promotionnelles aidées à travers plusieurs communes.

Ce quota dont la distribution intervient à l'occasion du 69^{ème} anniversaire du déclenchement de la glorieuse révolution libératrice, permet de ramener le taux moyen

d'occupation du logement à 4,19 contre 5,09 il y a quelques années, a ajouté la même source.

Le même cadre a rappelé que 3.072 logements de divers types avaient été distribués à l'occasion de la fête de l'indépendance (5 juillet) et plusieurs autres lots seront distribués au début de la prochaine année.

Le wali a relevé à l'occasion

que cette distribution s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a souvent affirmé que le processus d'édification se poursuivait à travers de multiples programmes de logement dont celui du public locatif, assurant que d'autres lots de logements seront distribués lors de prochaines occasions.

ADRAR

Plus de 200 participants à une formation à la communication aux premiers secours

Plus de 200 bénévoles, issus de différentes wilayas du Sud du pays, prennent part à une session régionale de formation en communication, relations familiales et premiers secours, lancée samedi à Adrar sous l'égide du Croissant-Rouge algérien (CRA).

Initiée avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), cette session qu'abrite la salle des conférences au siège de la wilaya d'Adrar tend à former les bénévoles et affiliés des différents secteurs et organismes sur les règles à suivre lors d'actions humanitaires, les voies et moyens de communication et la coordination avec les différents acteurs dans des conditions extrêmes, dont les premiers secours à prodiguer lors des catastrophes naturelles et des conflits, ainsi que la prise en charge psychologique, ont indiqué les organisateurs.

Cette session a permis aux encadreurs de présenter les attitudes à tenir lors des premiers secours et des cataclysmes, pour sau-

ver les blessés et les mesures à prendre en temps de catastrophes.

La formation prévoit la mise en place, à l'hôtel "Touat", de deux ateliers dédiés aux volets de la communication et au rétablissement des rapports familiaux, et actions dévolues aux missionnaires chargés des volets précités au sein des commissions de wilayas du CRA.

S'exprimant à l'ouverture de cette session, en présence des autorités locales et du représentant du CICR, la présidente du CRA, Ibtissem Hamlaoui, a souligné que ce regroupement régional revêt une "importance particulière pour contribuer à satisfaire les exigences de l'action humanitaire", rappelant que le CRA s'était attelée l'année dernière au rétablissement des relations au sein de 17 familles algériennes, entre le pays et l'étranger.

Cinq (5) plateformes numériques ont été créées à l'effet d'accompagner les actions

humanitaires dédiées aux secouristes, bénévoles, nécessiteux et liens familiaux, a relevé la présidente du CRA.

Elle a, ce titre, relancé son appel pour contribuer aux actions de collecte de don au profit des victimes des agressions sionistes de la bande de Ghaza en Palestine occupée, avant de relever que le CRA a pu jusqu'ici collecter d'importants lots d'aides humanitaires.

La présidente du CRA a, en marge de cette session devant s'étaler sur trois jours (11-13 novembre), supervisé une opération d'équipement d'une salle de soins dans la commune de Tissabit (60 Km Nord d'Adrar), avant de présider, dimanche, une autre opération au profit de deux structures similaires aux Ksouir de Tilaoulina, commune d'Anzedjmir, 90 m Sud d'Adrar, et d'Arkech, commune d'Akebli, 200 km, Est de la wilaya.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'Arabie saoudite appelle à ne pas "broyer" les pays pauvres

La lutte contre le changement climatique ne doit pas "broyer" les pays pauvres, a affirmé jeudi le ministre saoudien de l'Énergie, à quelques semaines de la conférence mondiale sur le climat aux Emirats arabes unis.

Le prince Abdelaziz ben Salmane, qui s'exprimait lors d'une conférence sur la coopération économique avec l'Afrique organisée à Ryad, a appelé à soutenir les 800 millions d'individus à travers le monde privés d'un accès fiable à l'électricité.

Le changement climatique est "important" mais "nous ne devons pas y faire face en broyant les os et l'avenir des gens moins puissants", a-t-il déclaré. "Pourquoi ne fait-on rien pour cette population ?", s'est-il interrogé. L'Arabie saoudite, plus grand



exportateur mondial de pétrole brut, s'est fixé comme objectif d'atteindre la neutralité carbone en 2060, tout en défendant la nécessité de continuer à investir dans les hydro-

carbures. Abdelaziz ben Salmane a également critiqué l'absence de résultats concluants concernant l'aide aux pays affectés par les changements climatiques.

TUNISIE

7 corps d'émigrés clandestins repêchés au large des côtes sud-est

Sept corps d'émigrés clandestins ont été repêchés et 24 tentatives d'émigration irrégulière ont été déjouées par des unités de la garde côtière tunisienne durant la période du 15 septembre au 15 octobre écoulé, a annoncé samedi la direction générale de la Garde nationale.

Selon la même source, les unités de la Garde maritime ont pu secourir 862 clandestins, dont 824 ayant des nationalités de pays d'Afrique subsaharienne, outre 38 Tunisiens. Quant aux 7 corps ré-

cupérés, la même source a confirmé l'identification d'un nourrisson, au large de la province de Sfax dans le sud-est de la Tunisie.

Dans un communiqué à ce sujet, la Garde nationale tunisienne a ajouté que ses unités avaient pu intercepter 24 personnes, dont des organisateurs et des passeurs, et saisi un bon nombre d'équipements et d'embarcations devant être utilisés dans des tentatives de traversée illégale de la mer Méditerranée à destination des côtes italiennes.

ITALIE

31 blessés suite à une explosion dans un immeuble abritant des migrants

Trente-et-une personnes ont été blessées après une explosion, "probablement à la suite d'une fuite de gaz", dans un immeuble abritant des demandeurs d'asile dans le centre de l'Italie, ont indiqué samedi les pompiers.

Une vidéo publiée par les pompiers montre des parties du bâtiment de deux étages à San Lorenzo Nuovo, près de Viterbo, réduites à l'état de débris après l'explo-

sion survenue peu avant minuit vendredi soir. Les pompiers ont précisé dans un communiqué qu'il y avait eu une "explosion et un effondrement partiel" du bâtiment, présenté comme un centre d'accueil de demandeurs d'asile, "probablement à la suite d'une fuite de gaz".

Après les recherches menées pendant la nuit, notamment à l'aide de chiens, le nombre de personnes blessées s'établit à 31. Une

personne dans un état grave a été transportée par hélicoptère vers un hôpital de Rome et se trouve actuellement dans le coma, selon l'agence de presse Ansa.

D'après Ansa, le bâtiment était composé de mini-appartements accueillant des demandeurs d'asile, principalement des hommes, mais aussi des femmes sans enfants. Une enquête sur les causes de l'explosion est en cours.

SOMALIE

Des inondations qui n'arrivent qu'une fois par siècle submergent la Somalie, selon l'ONU

Les Nations unies ont qualifié les inondations qui ont déplacé des centaines de milliers de personnes en Somalie, à la suite d'une sécheresse historique, d'événement unique en son genre qui n'arrive qu'une fois par siècle.

Environ 1,6 million de personnes en Somalie pourraient être touchées par les fortes pluies saisonnières, qui ont été aggravées par l'impact combiné de deux phénomènes clima-

tiques, El Nino et le dipôle de l'océan Indien, a déclaré jeudi soir le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA). Ces inondations qui n'arrivent qu'une fois par siècle, ont déjà tué au moins 29 personnes et contraint plus de 300 000 personnes à quitter leurs maisons en Somalie, selon l'ONU.

Les camps de personnes déplacées par les violences et la pire sécheresse depuis quatre

décennies ont également été inondés, provoquant le déplacement de personnes une seconde fois, selon des groupes humanitaires. Des déplacements à grande échelle, des besoins humanitaires accrus et de nouvelles destructions de biens restent probables, a déclaré OCHA, avec environ 1,5 million d'hectares de terres agricoles potentiellement détruites.

"Les conditions météorologiques extrêmes liées à l'actuel

phénomène El Nino risquent d'accroître encore davantage les besoins humanitaires dans les communautés déjà vulnérables en Somalie et dans de nombreux autres endroits", a déclaré Martin Griffiths, secrétaire général adjoint, coordonnateur des affaires humanitaires et des secours d'urgence de l'ONU.

"Nous connaissons les risques et nous devons anticiper ces crises imminentes", a-t-il déclaré.

depuis fin octobre, selon l'IMO, avec un "essaim dense" de près de 800 tremblements de terre enregistrés entre minuit et 14h00 GMT vendredi.

L'IMO a relevé une accumulation de magma à une profondeur de cinq kilomètres qui, s'il remontait à la surface, déclencherait une éruption volcanique. Depuis 2021, trois éruptions ont eu lieu sur la péninsule de Reykjanes, en mars 2021, août 2022 et juillet 2023, toutes loin d'infrastructure ou zone peuplée. L'Islande compte 33 systèmes volcaniques actifs, soit le nombre le plus élevé d'Europe. Lors de sa dernière éruption en 2010, l'Eyjafjallajökull avait bloqué le ciel européen et entraîné l'annulation de 100.000 vols, avec dix millions de passagers bloqués.

ISLANDE

Etat d'urgence en Islande de crainte d'une éruption volcanique

Les autorités islandaises ont déclaré l'état d'urgence vendredi après qu'une série de séismes a secoué la péninsule de Reykjanes, dans le sud-ouest du pays, faisant redouter une éruption volcanique dans la région.

"Le chef de la police nationale (...) déclare l'état d'urgence pour la défense civile en raison de l'intense activité sismique à Sundhnjúkagigar, au nord de Grindavík", a déclaré la protection civile dans un communiqué.

"Les tremblements de terre peuvent devenir plus importants" et "cette série d'événements pourrait conduire à une éruption", a averti l'administration. Selon l'Office météorologique islandais (IMO), une éruption pourrait avoir lieu "dans quelques jours". Des plans d'évacuation ont été mis en place pour

le village de Grindavík, qui compte quelque 4.000 habitants, situé à trois kilomètres au sud-ouest de la zone où l'essaim sismique (série de secousses) a été enregistré vendredi. La protection civile a aussi annoncé envoyer le patrouilleur Thor à Grindavík "à des fins de sécurité". Jeudi, le "Lagon bleu", un site touristique situé près de Grindavík célèbre pour ses spas géothermiques, a déjà été fermé par précaution. Vers 17h30 GMT vendredi, deux séismes, dont le plus fort d'une magnitude de 5,2 selon les premières évaluations de l'IMO, ont été ressentis jusqu'à la capitale Reykjavik, à une quarantaine de kilomètres, et sur une grande partie de la côte sud du pays. Quelque 24.000 secousses ont été enregistrées sur la péninsule

KIRGHIZISTAN

La superficie des glaciers du Kirghizistan diminue de 16% en 70 ans

La superficie des glaciers situés sur le territoire du Kirghizistan a diminué de 16% en 70 ans, a déclaré le président kirghiz Sadyr Japarov. "Le Kirghizistan est un pays montagneux aux conditions climatiques austères propices à la formation de glaciers. Les montagnes couvrent 94% de la superficie du pays. Aujourd'hui le Kirghizistan compte environ 10.000 glaciers de la superficie totale de 7.000 km2. Cependant en 70 ans, la superficie des glaciers du Kirghizistan s'est réduite de 16%.

Vers la fin de ce siècle, nous risquons de perdre plus de 80% des glaciers", a indiqué le président lors de son intervention à la conférence One Planet consacrée à la conservation des glaciers et des pôles. Selon lui, les glaciers kirghizes représentent une source d'eau potable pour toute l'Asie centrale. "Leur fonte se répercute directement sur la vie et l'activité de la population de toute la région", a souligné Sadyr Japarov. Le président a affirmé que le Kirghizistan prenait toutes les mesures nécessaires afin de réduire l'émission des gaz à effet de serre et de développer les sources d'énergie renouvelables.

CLIMAT

L'Australie offre l'asile climatique aux citoyens de Tuvalu

Canberra a annoncé offrir aux habitants de Tuvalu, un archipel du Pacifique particulièrement menacé par la montée des eaux, des droits "spéciaux" pour s'installer et travailler en Australie, dans un traité rendu public par les deux pays vendredi. "Nous croyons que le peuple de Tuvalu mérite d'avoir le choix de vivre, étudier et travailler ailleurs, alors que le changement climatique empire", ont déclaré dans un communiqué conjoint le Premier ministre australien Anthony Albanese et son homologue de Tuvalu Kausea Natano.

Le traité prévoit des droits "spéciaux" pour les arrivants mais aussi des volets consacrés à la défense, engageant l'Australie à venir en aide à Tuvalu en cas d'invasion ou de catastrophe naturelle.

Les Tuvalais pourraient bénéficier d'un "accès aux services australiens qui leur permettront une mobilité dans la dignité", précise le texte.

Le petit archipel et sa population de 11.000 habitants font partie des nations les plus menacées par le changement climatique et la montée des eaux. Deux de ses neuf atolls ont déjà été largement submergés et des spécialistes estiment que Tuvalu sera complètement inhabitable d'ici 80 ans. En octobre, M. Natano a déclaré à des médias que l'archipel risque "de disparaître de la surface de la Terre" si aucune mesure drastique n'est prise.

ETATS UNIS

Un meurtrier en instance d'exécution au Texas après 30 ans dans le couloir de la mort

Un Américain de 53 ans condamné à la peine capitale pour meurtre et qui a passé plus de 30 ans dans le couloir de la mort est en instance d'exécution jeudi au Texas, dans le sud des Etats-Unis.

Les ultimes recours de Brent Brewer ont été rejetés mardi par la Cour d'appel du Texas.

Ses avocats faisaient valoir que la peine de mort avait été prononcée sur la base du témoignage d'un expert psychiatrique qui avait conclu à sa dangerosité sans l'avoir personnellement examiné et malgré son comportement "exemplaire" en prison, et qu'une des jurées souhaitait voter pour la perpétuité avait été induite en erreur par les instructions du tribunal. Il a été initialement condamné à mort en 1991 pour le meurtre l'année précédente de Robert Laminack, 66 ans, qui avait pris dans sa voiture Brent Brewer et sa petite amie, Krystie Lynn Nystrom, avant d'être poignardé par derrière, le couple fuyant les lieux du crime avec le portefeuille de la victime contenant 140 dollars.

La peine capitale prononcée en 1991 avait été annulée en 2007 par la Cour suprême des Etats-Unis, mais confirmée lors d'un nouveau procès en 2009, notamment sur la base du témoignage de l'expert psychiatrique, par la suite considéré comme non fiable par la justice du Texas pour déterminer la "future dangerosité" d'un condamné.

NÂAMA

Ouverture du nouveau service des urgences médico-chirurgicales de pédiatrie à Mecheria

Le nouveau service des urgences médico-chirurgicales de pédiatrie a été ouvert, mercredi à l'Établissement public hospitalier (EPH) "Frères Rahmani" de Mecheria (Nâama), a-t-on appris mercredi auprès de la Direction de la Santé et de la Population de la wilaya.

Cette structure dispose de tous les équipements médico-chirurgicaux requis pour l'accueil des premiers cas d'urgence pédiatrique, sachant que l'aménagement et l'équipement de ce service s'inscrit dans le cadre d'une opération, actuellement en phase finale, de réhabilitation et de modernisation de plusieurs services spécialisés de la maternité et de l'enfant au niveau de cet EPH, en vue de fournir aux malades les traitements médicaux au niveau du même site, a souligné le Directeur de la Santé, Talha Benaouda.

Ce nouveau service dispose, en plus d'un bloc opératoire, de quatre lits de réanimation, un service de consultations de différentes spécialités pédiatriques, en chirurgie générale, ORL, traumatologie et un laboratoire d'analyses médicales.

Cette structure s'ajoute au service de radiologie, qui a été doté d'équipements modernes, dont un dispositif de détection IRM, d'imagerie numérique et un scanner, selon le même responsable.

À l'occasion de sa supervision de l'ouverture de ce service, le wali de Nâama, Lounes Bouzegza, a déclaré que les autorités locales s'emploient à accompagner le secteur de la santé pour fournir du personnel médical spécialisé et assurer le suivi de plusieurs projets, dont deux projets de cliniques, qui sont en cours de lancement dans les communes de Kasdir et Mekmen Benamar, ainsi que la réhabilitation des services hospitaliers et les doter en moyens et équipements modernes.

MASCARA

Consultations et interventions chirurgicales pour plus de 3.400 enfants atteints de paralysie cérébrale (Association)

Pas moins de 3.453 enfants atteints de paralysie cérébrale ont bénéficié de consultations et d'interventions chirurgicales ces dix derniers mois au niveau national, a-t-on appris, samedi à Mascara, du président de l'association nationale "Amel El Hayat" de protection des enfants atteints de paralysie cérébrale, initiatrice de l'opération.

Ahmed Mokadam a indiqué à l'APS, en marge de la clôture du camp médico-chirurgical destiné aux enfants atteints de paralysie cérébrale et personnes aux besoins spécifiques, organisé à l'établissement public hospitalier "Meslem Tayeb" de Mascara, que ces prestations ont été effectuées dans le cadre de caravanes touchant les wilayas de Khenchela, Boumerdes, Djelfa, Médéa, Ain Defla, Chlef, Tiaret, El Bayadh et Naama.

Des staffs médicaux et paramédicaux d'établissements de santé publics et privés de différentes wilayas du pays ont pris part à ces caravanes organisées en collaboration avec le ministère de la Santé.

M. Mokadam a annoncé que son association a programmé, pour décembre prochain, deux caravanes médicales chirurgicales au profit d'enfants atteints de paralysie cérébrale des wilayas de Biskra et de Timimoun.

Le camp médico-chirurgical, organisé cinq jours durant par l'association nationale "Amel El Hayat" en collaboration avec la direction de la santé, les services de la wilaya de Mascara et l'APW, a touché 162 enfants atteints de paralysie cérébrale et aux besoins spécifiques de différentes communes de la wilaya.

Cette initiative a vu la participation de staffs médicaux spécialisés d'établissements hospitaliers des wilayas d'Oran, Tlemcen, Ain Témouchent et Mascara ayant effectué des consultations et des interventions chirurgicales.

2^E CONGRÈS NATIONAL DE LA SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE D'OBÉSITÉ ET MALADIES MÉTABOLIQUES

Recenser les maladies rares pour une meilleure prise en charge

Le président de la Société algérienne d'obésité et maladies métaboliques (SAOMM), Pr. Ammar Tebaibia, a appelé, samedi à Alger, à recenser les maladies rares afin de garantir une meilleure prise en charge.

S'exprimant en marge de la troisième et dernière journée du 2^e Congrès national de la SAOMM, le Pr. Tebaibia a souligné la nécessité de recenser les maladies rares, dont beaucoup "restent inconnues", pour améliorer leur prise en charge, insistant également sur l'importance du soutien à la formation des médecins généralistes des établissements de santé de proximité.

Les maladies rares font partie des maladies métaboliques, auxquelles le ministère de la Santé a alloué un budget spécial, a indiqué l'intervenant, invitant les médecins, en particulier les spécialistes, à "actualiser la liste des maladies rares" pour mieux prendre en charge les malades souffrant de ces pathologies.

Selon lui, la prise en charge des maladies rares passe par la mise à contribution concomitante de plusieurs spécialités et l'amélioration des diagnostics. Le Pr. Tebaibia, qui est également chef de service de médecine interne à l'établissement



public hospitalier (EPH) de Birtraria, a évoqué les principaux thèmes abordés lors de ce 2^e Congrès national de la SAOMM, notamment l'obésité, qui est, selon lui, à l'origine de 95% de maladies, dont le cancer, l'hypertension artérielle, les maladies cardiaques et l'hypercholestérolémie. A ce titre, il a relevé la nécessité de mettre en place un guide national pour la prise en charge et la lutte contre l'obésité, qui ac-

compagnera le Plan national de lutte contre ce phénomène, qui sera lancé prochainement, affirmant que "cette maladie constitue un fardeau pour la santé publique".

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi, avait annoncé, jeudi dernier, à l'ouverture du 2^e Congrès national de la Société algérienne d'obésité et maladies métaboliques, le lancement prochain d'un Plan national de lutte contre ce

phénomène, qui "a pris des proportions effrayantes chez toutes les franges de la société", soulignant la nécessité de "promouvoir la pratique d'activité physique dans les établissements éducatifs et universitaires pour contribuer à la lutte contre cette maladie et à l'amélioration de la qualité de vie de l'individu", a-t-il dit.

Les résultats des campagnes de dépistage menées dans le cadre de la 5^e Semaine nationale de prévention, décrétée par le ministère de la Santé (5-11 mars 2023), ont montré que "le taux d'obésité a triplé chez les 40-49 ans, en particulier chez les femmes", d'où l'impératif de s'attaquer à ce phénomène, a-t-il soutenu.

Le ministre a noté que l'obésité pouvait entraîner plusieurs autres maladies comme le diabète, les accidents vasculaires cérébraux (AVC), le syndrome d'apnée du sommeil et l'hypertension artérielle, ainsi que des problèmes psychosociaux.

ALGÉRIE - MALI

Un mémorandum d'entente algéro-malien en cours d'élaboration pour faciliter la commercialisation des médicaments

Un mémorandum d'entente entre l'Algérie et le Mali est en cours d'élaboration, portant sur la reconnaissance mutuelle en matière d'enregistrement et de commercialisation des médicaments, a indiqué un communiqué du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique.

Cette annonce a été faite vendredi lors de la visite de la Secrétaire générale du ministère, Drifa Khoudir, au pavillon algérien participant à la 2^e édition du Salon international de la santé "Keneya Expo 2023" à Bamako.

Le mémorandum d'entente comprenant la reconnaissance mutuelle entre l'Algérie et le Mali vise à réduire les délais d'enregistrement et de commercialisation des médicaments algériens, ce qui permettra de donner "un nouvel élan" à la coopération et au partenariat dans le domaine pharmaceutique entre les deux pays, souligne la Secrétaire générale qui représentait le ministère du secteur, Ali Aoun, à cette manifestation.

La Secrétaire générale a appelé les par-

ticipants à ce salon à saisir l'opportunité de leur présence au Mali pour établir des partenariats aussi bien au niveau bilatéral que continental.

"Des partenariats qui ne doivent se limiter au seul volet commercial, mais qui s'étendent à des investissements dans le domaine de la production pharmaceutique, ce qui permettra d'introduire les produits pharmaceutiques algériens sur les marchés régionaux et continentaux", a-t-elle insisté. A cette occasion, Mme Khoudir a réitéré le soutien et l'accompagnement des services spécialisés au niveau du ministère et de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) au profit des producteurs pharmaceutiques, afin de bénéficier de toutes les facilités nécessaires pour leurs opérations d'exportation, ce qui favorisera la croissance du secteur et la dynamique des investissements dans le domaine.

A noter que le pavillon algérien au salon "Keneya Expo 2023" était composé de 19 des plus importants opérateurs et

producteurs spécialisés dans la fabrication de médicaments et de dispositifs médicaux. Par ailleurs, la Secrétaire générale du ministère a été reçue vendredi en audience par le Secrétaire général du ministère malien de la Communication, de l'Economie numérique et de la Modernisation de l'administration, Al Kaidi Amar Touré.

Les entretiens ont porté sur les voies et moyens à même de développer la coopération algéro-malienne, notamment dans le domaine de la numérisation dans le secteur de l'industrie pharmaceutique à travers la sérialisation qui permet de garantir une traçabilité absolue des médicaments, ainsi que les plateformes de gestion de stock assurant la veille sur la disponibilité.

Enfin, la partie malienne a exprimé "toute sa disponibilité à développer des axes de coopération, notamment dans les startups, la poste et les télécommunications avec l'Algérie", selon le communiqué.

ANNABA

Journées médicales sur l'hémophilie: les spécialistes insistent sur l'importance du diagnostic précoce et du suivi

Les spécialistes participants aux premières journées médicales sur l'hémophilie, ouverte mercredi à Annaba, ont insisté sur l'importance du diagnostic précoce et du suivi biologique médicale des patients dans la prise en charge des malades et la maîtrise des coûts de traitement.

"Le diagnostic précoce des cas de cette maladie et leur suivi permettent d'améliorer la prise en charge et la maîtrise de la facture de traitement", ont relevé les intervenants durant la première journée de la rencontre.

Pr. Mouna Messasset du centre hospitalo-universitaire



de Sétif, a considéré que le diagnostic et le suivi des enfants atteints d'hémophilie "constitue la meilleure voie

pour la prise en charge médicale pour chaque cas et la maîtrise des coûts de traitement". Les recherches en cours

pour améliorer les modes de traitement et les protocoles de prise en charge médicale permettent d'améliorer la qualité de la vie quotidienne des malades, a assuré la même praticienne, estimant à près de 4.000 le nombre de cas d'hémophilie actuellement pris en charge par les établissements sanitaires du pays.

Pas moins de 250 médecins et spécialistes participent à cette rencontre de deux jours organisée dans un hôtel de la ville d'Annaba par le centre de transfusion sanguine en coordination avec le centre hospitalo-universitaire de la wilaya.

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

39 nourrissons tombent en martyrs en raison du manque d'oxygène dans les hôpitaux

La ministre palestinienne de la Santé, Mai Al-Kaila, a annoncé samedi que 39 nourrissons du service de soins de l'hôpital Al-Shifa sont tombés en martyrs en raison du manque d'oxygène, coïncidant avec de violents bombardements aériens et d'artillerie visant l'hôpital et ses environs par l'armée d'occupation.

Mme Al-Kaila a déclaré lors d'une conférence de presse tenue au siège du ministère à Ramallah que l'entité sioniste "commet un crime de guerre et un génocide dans la bande de Gaza. Elle a assiégé et bombardé des hôpitaux".

Et d'ajouter : "Maudite soit la communauté internationale qui ne peut pas arrêter la machine de destruction et de massacre des malades et des blessés dans les hôpitaux. Tout cela se passe sous les yeux du monde".

Elle a souligné que 20 des 35 hôpitaux de Gaza ont cessé de



fonctionner en raison des bombardements de l'armée d'occupation et du manque de carburant.

L'hôpital Al-Nasr a été aussi directement bombardé, ce qui a entraîné la destruction de la crèche et le ciblage des installations de l'énergie solaire, provoquant l'interruption de l'alimentation en électricité et en eau. Mme Al Kaila a appelé la communauté internationale à intervenir de toute urgence, à lever le siège sur les hôpitaux et à mettre fin à l'agression pour sauver des milliers de civils.

L'OMS perd la communication avec ses contacts à l'hôpital Al-Shifa en raison des attaques sionistes

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a annoncé avoir perdu la communication avec ses contacts à l'hôpital Al-Shifa, au nord de Gaza, en proie à des attaques sionistes répétées, au 37e jour de l'agression lancée par l'occupant sur l'enclave palestinienne, a rapporté dimanche l'agence de presse Wafa. Au cours des dernières 48 heures, l'hôpital Al-Shifa, qui est le plus grand établissement médical de Gaza, aurait été attaqué à plusieurs reprises par des avions de combat et des chars sionistes, faisant plusieurs martyrs et en blessant de nombreuses autres personnes, selon Wafa.

L'unité de soins intensifs a subi des dégâts suite aux bombardements, tandis que les

zones de l'hôpital où s'abritaient les personnes déplacées ont également été endommagées par les bombardements sionistes. Un patient intubé serait décédé suite à une coupure d'électricité. Les derniers rapports indiquaient que l'hôpital était encerclé par des chars de l'occupation.

Et le personnel a signalé le manque d'eau potable et le risque que les dernières fonctions restantes, notamment les unités de soins intensifs, les ventilateurs et les incubateurs, soient bientôt fermées en raison du manque de carburant, mettant ainsi la vie des patients en danger immédiat.

Par ailleurs, l'OMS a exprimé ses graves inquiétudes quant à la sécurité des agents de

santé, des centaines de patients malades et blessés, y compris des bébés sous assistance respiratoire et des personnes déplacées qui restent à l'intérieur de l'hôpital. Elle a de nouveau appelé à un cessez-le-feu immédiat à Gaza, "seul moyen de sauver des vies et de réduire les souffrances des Palestiniens". "Les hôpitaux, les patients, le personnel de santé et les personnes hébergées dans des établissements de santé sont protégés par les Conventions de Genève et le droit international humanitaire", a rappelé l'OMS, appelant également à "des évacuations médicales soutenues, ordonnées, sans entrave et sûres des patients gravement blessés et malades vers l'Égypte via le poste frontière de Rafah".

Ghaza : l'hôpital Al-Shifa subit une coupure d'électricité et une interruption de l'approvisionnement en oxygène

Le ministère palestinien de la Santé a averti samedi que 39 bébés de l'hôpital Al-Shifa risquaient de mourir en raison d'une coupure d'électricité et d'une interruption de l'approvisionnement en oxygène. Selon le directeur de l'hôpital Mohammed Abu Selmeia, une frappe aérienne de l'occupation sioniste a détruit samedi la principale conduite d'oxygène de l'hôpital, faisant peser une menace sur la vie des blessés et des patients à l'intérieur. Les drones sionistes ciblent toute personne se trouvant dans le complexe médical, ce qui empêche les médecins de fournir des services médicaux, a-t-il indiqué. Les nouveau-nés et les patients qui dépendent d'appareils de

survie risquent de mourir en quelques heures en raison d'une coupure totale d'électricité dans le complexe hospitalier, a-t-il ajouté. Par ailleurs, dans un message publié sur la plateforme de médias sociaux X (Twitter), Médecins Sans Frontières a déclaré que "les attaques contre l'hôpital Al-Shifa se sont considérablement intensifiées".

Notre personnel à l'hôpital a signalé une situation catastrophique à l'intérieur". Plus tôt dans la journée, des sources de sécurité palestiniennes ont affirmé que l'armée sioniste avait assiégé l'hôpital Al-Shifa au milieu de violents affrontements avec les militants palestiniens sur le territoire.

CROATIE

Les autorités croonnet à Coca-Cola de rappeler certaines boissons, après des cas d'intoxication

Les autorités sanitaires croates ont ordonné mercredi à Coca-Cola de rappeler certains de ses produits et lui ont interdit temporairement de les distribuer, après le signalement de plusieurs cas d'intoxication dans trois villes du pays.

"Dans l'intérêt de la santé publique et afin de protéger la santé des gens, en raison des suspicions quant à la sécurité des aliments (...), l'inspection sanitaire a temporairement interdit à la société commerciale la distribution sur le marché et ordonné le rappel des produits suspects", a annoncé l'Inspection générale croate dans un communiqué.

Des échantillons de plusieurs boissons

distribuées par Coca-Cola Croatie, l'eau minérale et le coca-cola, sont actuellement analysés dans des laboratoires de l'Institut croate pour la santé publique, selon la même source.

Les résultats préliminaires de ces analyses devraient être connus dans la journée.

L'Inspection générale ne précise pas combien de produits sont visés par sa décision, mais la compagnie affirme de son côté avoir décidé de retirer "temporairement" une série de produits Coca-cola et deux séries d'une eau minérale gazeuse.

Coca-Cola Croatie explique, dans un communiqué cité par l'agence officielle

Hina, avoir agi ainsi, conformément aux consignes de l'Inspection.

Depuis l'hospitalisation samedi à Rijeka (ouest) d'un jeune homme de 19 ans, après avoir consommé une boisson suspecte dans un café, plusieurs autres cas d'intoxications ont été signalés à Zagreb et à Varazdin (nord), a déclaré le ministre croate de la Santé Vili Beros. Quant au premier patient, qui est dans un état "stable", il souffre de "blessures graves, des lésions du tube digestif" par des substances "corrosives", selon le ministre. Huit autres personnes ont au total été admises dans des hôpitaux, essentiellement à Zagreb, dans la même source.

ROYAUME-UNI

L'usage récréatif du gaz hilarant interdit

Le Royaume-Uni interdit désormais la possession pour usage récréatif du protoxyde d'azote, dit gaz hilarant, une substance potentiellement dangereuse pour la santé dont la consommation a fortement augmenté, a annoncé le gouvernement mercredi.

Le protoxyde d'azote est désormais considéré comme une drogue de classe C, au même titre que les stéroïdes anabolisants et le khat par exemple, ce qui signifie que "la possession (...)" avec l'intention de l'inhaler indument pour un effet psychoactif est désormais considé-

réé comme un délit", a indiqué le ministère de l'Intérieur dans un communiqué.

"Aujourd'hui, nous envoyons un message clair à la population et notamment aux jeunes", particulièrement friands de cette substance facilement accessible et peu chère, a affirmé le secrétaire d'Etat à l'Intérieur Chris Philip. "Pendant trop longtemps, l'usage de cette drogue dans l'espace public a contribué à des comportements anti-sociaux qui sont un fléau dans nos communautés", a-t-il ajouté.

L'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies

s'était alarmé l'an dernier d'une augmentation "préoccupante" de l'usage récréatif de protoxyde d'azote dans certaines régions d'Europe. Ce gaz est prisé pour ses effets psychoactifs courts - de l'ordre de trois à quatre minutes -, lorsqu'il est inhalé.

Au Royaume-Uni, les images de dizaines de bonnes jonchant les rues lors du célèbre carnaval de Notting Hill à Londres avaient notamment marqué les esprits.

13 tonnes avaient été collectées lors d'une manifestation.

Les consommateurs s'exposent désormais à une amende et

à une peine d'emprisonnement de deux ans en cas de récidive.

La production et la vente du protoxyde d'azote dans un but "illégal" sont, elles, punies de 14 ans de prison, contre sept précédemment. Cette interdiction ne concerne pas l'usage "légitime" de cette substance, utilisée par exemple dans le milieu médical comme anesthésique, dans les siphons de cuisine ou dans l'industrie.

Les Pays-Bas ont également interdit l'an dernier l'usage récréatif du protoxyde d'azote, tandis que sa vente est interdite aux mineurs en France.

COVID-19

L'OMS actualise ses recommandations d'hospitalisation

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a mis à jour ses lignes directrices concernant le traitement de la Covid-19, avec des recommandations révisées pour les cas ne présentant pas de risques sévères.

Ces directives sont destinées à aider les professionnels de la santé à identifier les personnes présentant un risque élevé, modéré ou faible et à adapter le traitement en conséquence. Selon l'Agence sanitaire onusienne, les variants actuels du virus ont tendance à provoquer des maladies moins graves qu'au début de la pandémie. Grâce à la vaccination, les niveaux d'immunité sont plus élevés, ce qui a entraîné une diminution des risques de maladie grave et de décès pour la plupart des patients.

Cette mise à jour - la 13e depuis septembre 2020 - comprend de nouvelles estimations du risque d'admission à l'hôpital.

Ainsi, une nouvelle catégorie, "risque modéré", inclut désormais des groupes précédemment considérés comme à haut risque, tels que les personnes âgées et celles souffrant de maladies chroniques, de handicaps et de comorbidités. Leur taux d'hospitalisation est estimé à 3%. Les personnes dont le système immunitaire est affaibli restent davantage à risque si elles contractent la Covid-19, avec un taux d'hospitalisation estimé à 6%.

Selon l'OMS, la plupart des personnes se trouvent dans la catégorie à faible risque, avec un taux d'hospitalisation de 0,5%.

AFRIQUE

Plus de 330 enfants de moins de 5 ans meurent chaque jour à cause du rotavirus

Le ministre nigérian coordonnateur de la Santé et de la Protection sociale, Muhammad Ali Pate, a déclaré, jeudi, que plus de 330 enfants de moins de 5 ans meurent chaque jour en Afrique à cause du rotavirus.

Le ministre Pate s'est exprimé lors d'un symposium sur le thème "Contrôle des maladies à rotavirus en Afrique" organisé par le Réseau africain des rotavirus.

Pate a déclaré qu'en Afrique subsaharienne, la plupart des enfants sont infectés par le rotavirus, qui provoque des infections intestinales et des diarrhées et a un taux de contagion très élevé, avant l'âge de 18 mois.

Notant que plus de 330 enfants de moins de 5 ans meurent chaque jour en Afrique à cause du rotavirus, Pate a déclaré que cela crée "un fardeau important pour les familles et les systèmes de santé". Il a souligné que "le symposium offre une occasion extraordinaire d'échanger des idées, de partager des expériences et d'accroître les connaissances sur la maladie".

CAP-VERT

Lancement d'une campagne annuelle de vaccination contre la grippe

Une campagne annuelle de vaccination contre la grippe pour les personnes âgées de plus de 65 ans, les diabétiques et les personnes souffrant d'insuffisance rénale chronique a été lancée mardi au Cap-Vert, rapportent mercredi, des médias. Les personnes atteintes de tumeurs malignes et celles souffrant d'insuffisance hépatique ainsi que d'obésité sont également visées, a souligné le ministère de la Santé dans un communiqué, relayé par des médias. Plus de 4.000 personnes seront vaccinées durant cette campagne, a-t-il ajouté. "Cet événement représente non seulement un témoignage de notre engagement en faveur de la santé publique, mais aussi une réponse à l'appel de l'OMS à renforcer la prévention et le contrôle de la grippe", a déclaré le ministre de la Santé, Filomena Gonçalves, au lancement de la campagne.

DÉSHYDRATATION QUELES SONT LES CAUSES ET COMMENT SE RÉHYDRATER ?

Votre corps est composé d'environ 70% d'eau. Il suffit parfois d'en perdre 2% pour qu'aussitôt l'humeur se modifie, le niveau d'énergie baisse et les fonctions cognitives fonctionnent au ralenti. Découvrez ce qui peut provoquer la déshydratation et comment se réhydrater.

Notre corps est composé à environ 70 % d'eau. Tous les jours, nous en perdons une partie par les urines, la transpiration et la respiration. Pour compenser ces pertes, il est conseillé de boire 1 à 1,5 l d'eau par jour, et d'autant plus lorsque le thermomètre grimpe. Boire de l'eau est indispensable, mais n'est souvent pas suffisant. Pour diversifier ses apports hydriques, on peut puiser dans la nature des ingrédients et aliments (légumes, fruits, plantes aromatisées) riches en eau qui participent ainsi à notre hydratation.

QU'EST-CE QU'ON BOIT POUR SE RÉHYDRATER ?

Boire de l'eau, rien que de l'eau peut vite devenir lassant. On varie donc les plaisirs avec des boissons différentes.

L'eau de coco est réputée pour ses propriétés réhydratantes grâce à sa richesse en sodium et potassium.

La citronnade est une boisson rafraîchissante qui stimule la production de salive dans notre bouche, ce qui en fait l'une des boissons les plus désaltérantes. Pour cela, on dilue le jus d'un citron pressé dans 1,5 l d'eau.

On mise également sur les eaux aromatisées, une eau fraîche dans laquelle on ajoute un mélange de plantes aromatisées (menthe, mélisse, feuilles de citronnelle, cassis...). de fruits d'été (pastèque, concombre...) et de citron.

Les jus de légumes (tomate, carotte) ou de fruits (pomme, orange, pamplemousse...) hydratent et nourrissent à la fois, tout en remplaçant avantageusement un verre d'alcool à l'apéritif.

Composé à 97 % d'eau, le concombre crû est le grand champion de la catégorie. Sa richesse en

sels minéraux permet en outre au corps de rester hydraté plus longtemps. Suivent les radis (95,9 %), la laitue (95,3 %), également riche en vitamine B9, et la tomate (94 %). Quant à la courgette, avec ses 93,8 % d'eau, elle reste bien plus hydratante crue que cuite. Du côté des fruits d'été, on opte pour le melon et la pastèque, mais aussi pour la fraise, la nûre, la pêche et l'abricot.

1/6 - La déshydratation peut être due au diabète

Les personnes qui souffrent de diabète, et plus particulièrement celles qui ne savent pas encore qu'elles sont diabétiques, ont un risque accru de déshydratation. En effet, lorsque le niveau de sucre dans le sang est trop élevé, le corps tente de ce débarrasser de cet excès de glucose en augmentant la production d'urine. Conseil : Si vous êtes diabétique, voyez avec votre médecin comment faire pour mieux contrôler votre glycémie. Si vous ne l'êtes pas mais que vous avez souvent très soif, parlez-en à votre médecin qui procédera à la recherche d'un éventuel diabète.

2/6 - La déshydratation peut être due aux règles

Vous avez vos règles ? Alors n'hésitez pas à boire plus d'eau que d'habitude. En effet, les oestrogènes et la progestérone influencent les niveaux d'hydratation de votre corps. Et quand ces hormones se bousculent, comme c'est le cas pendant les règles ou lorsque vous souffrez de syndrome pré-menstruel, vous devez boire beaucoup pour rester hydratés. Conseil : si vous avez perdu pendant les règles plus qu'également dans le niveau de liquide du corps. Conseil : si vos règles sont abondantes et que vous



devez changer de tampon au moins toutes les deux heures, parlez-en à votre gynécologue.

3/6 - La déshydratation peut être due au syndrome du côlon irritable

Comme si le syndrome du côlon irritable n'était pas déjà assez pénible, voilà qu'en plus il provoque de la déshydratation ! Celle-ci est due principalement aux symptômes de diarrhée chronique. Mais aussi parce qu'en éliminant de notre régime quotidien les fruits et légumes crus, riches en eau, on réduit sans le savoir notre apport hydrique. Conseil : pour augmenter votre taux d'hydratation, optez pour les pâtes au blé entier et le riz complet. Lors de la cuisson, ils vont se gorgier d'eau et vous en apporteront beaucoup plus que les pâtes et le riz blanc.

4/6 - La déshydratation peut être due au stress

Si vous êtes constamment sous pression, vos glandes surrénales s'épuisent, provoquant une insuffisance surrénale. Le problème est que ces glandes produisent également l'aldostérone, une hormone qui aide à réguler les niveaux de liquide et d'électrolytes de votre corps. Conseil : Lorsque vous êtes en situation de stress, n'hésitez pas à boire plus. Mais trouver le

deuxième moyen de le combattre reste quand même la meilleure solution pour conserver des glandes surrénales en bonne forme.

5/6 - La déshydratation peut être due au syndrome du côlon irritable

Comme si le syndrome du côlon irritable n'était pas déjà assez pénible, voilà qu'en plus il provoque de la déshydratation ! Celle-ci est due principalement aux symptômes de diarrhée chronique. Mais aussi parce qu'en éliminant de notre régime quotidien les fruits et légumes crus, riches en eau, on réduit sans le savoir notre apport hydrique. Conseil : pour augmenter votre taux d'hydratation, optez pour les pâtes au blé entier et le riz complet. Lors de la cuisson, ils vont se gorgier d'eau et vous en apporteront beaucoup plus que les pâtes et le riz blanc.

6/6 - La déshydratation peut être due au stress

Si vous êtes constamment sous pression, vos glandes surrénales s'épuisent, provoquant une insuffisance surrénale. Le problème est que ces glandes produisent également l'aldostérone, une hormone qui aide à réguler les niveaux de liquide et d'électrolytes de votre corps. Conseil : Lorsque vous êtes en situation de stress, n'hésitez pas à boire plus. Mais trouver le

deuxième moyen de le combattre reste quand même la meilleure solution pour conserver des glandes surrénales en bonne forme.

deuxième moyen de le combattre reste quand même la meilleure solution pour conserver des glandes surrénales en bonne forme.

EAU, CAFÉ, LAIT : QUELLE EST LA BOISSON LA PLUS HYDRATANTE ?

Des chercheurs écossais ont mesuré le pouvoir d'hydratation de 13 boissons couramment consommées. Et, surprise ! Ce n'est pas l'eau qui vous hydratera le mieux en ces journées de canicule. On savait déjà qu'il ne faut surtout pas boire de soda (même avec des glaçons !) quand on a soif, car ils favorisent la déshydratation, ce qui peut même aller jusqu'au dysfonctionnement rénal. Mais des chercheurs de l'Université de St Andrews, en Écosse, ont cherché à savoir quelle était la boisson qui présentait le meilleur pouvoir d'hydratation. Pour cela, ils ont étudié les canicules sur l'organisme de 13 hommes couramment consommés, en calculant le débit urinaire et l'équilibre hydrique. Ce qui leur a permis ensuite de leur décerner un indice d'hydratation.

Pour cette étude, publiée dans le *American Journal of Clinical Nutrition*, 72 hommes (tous physiquement actifs et âgés de 18 à 35 ans) ont bu, soit 1 litre d'eau plate, soit un litre d'une autre boisson (cola, boisson pour sportif, bière, café noir, jus d'orange, lait, thé noir...) sur une période de 30 min.

Leurs urines ont ensuite été recueillies pendant les 4 heures suivantes afin de mesurer les effets diurétiques des boissons. Ils ont également mesuré quelle était la quantité d'eau retenue par le corps 2 h après l'ingestion. Après 2 h, le lait entier, le lait écrémé, la solution de réhydratation pour sportifs et le jus d'orange avaient un indice d'hydratation plus élevé que l'eau plate. Les chercheurs en ont conclu que les boissons qui contiennent

un peu de sucre, de gras et de protéines sont celles qui hydratent le plus.

Autrement dit : boire un verre de lait hydraterait plus que boire un verre d'eau. En dernière position de ce classement, on trouve le café, ce qui n'est guère étonnant en raison de ses effets diurétiques. Toutefois les scientifiques soulignent que cette étude ne porte que sur les effets immédiats de la consommation de boissons. "Toute ingestion ultérieure de nourriture ou de liquide annule les effets de la boisson initiale" ajoutent-ils en expliquant qu'ils n'ont observé aucune différence significative dans l'effet des diverses boissons sur le statut d'hydratation lorsqu'elles sont consommées sur 24 heures.

Canicule : surtout pas de sodas quand on a soif !

En cette période de canicule, vous rêvez d'éclancher votre soif avec un soda bien frais versé sur des glaçons... Stop ! Laissez tomber les sodas, car ils favorisent la déshydratation.

En période de canicule les messages sanitaires ne cessent de nous rappeler qu'il faut boire régulièrement sans attendre d'avoir soif pour éviter tout risque de déshydratation. Un conseil que l'on s'empresse de suivre en versant un soda bien frais dans un verre rempli de glaçons... Ce qui est loin d'être une bonne idée, selon les scientifiques américains. En effet, selon les chercheurs de l'American Physiological Society, étancher sa soif avec des sodas a un effet inverse de celui escompté. Non seulement cela n'hydrate pas notre corps, mais en plus ces boissons gazeuses sucrées favorisent la déshydratation, ce qui peut aller jusqu'au dysfonctionnement rénal.

Une expérience menée sur des souris

Pour en arriver à cette conclusion, les scientifiques ont mené une expérience sur 3 groupes de souris, qui souffraient toutes de déshydratation. Le premier groupe avait régulièrement accès à une source d'eau plate. Le second groupe pouvait boire un mélange d'eau et de stévia (un édulcorant naturel originaire d'Amérique du Sud). Enfin, le troisième groupe pouvait consommer une boisson composée d'eau, de fructose et de glucose, dont la composition se rapprochait de celle des sodas industriels.

À l'inverse, un taux de déshydratation de 2 % a un effet sur les fonctions et les performances. Fatigue, mauvaise humeur, temps de réaction, mémoire à court et à long terme et attention peuvent s'en trouver impactés.

Boire de l'eau vous permet de réguler la température corporelle. Une bonne hydratation ga-

ranit une bonne digestion, préserve les muscles, et contribue au maintien du volume de sang dans le corps. Dans le sang, l'eau assure le transport des minéraux, des vitamines et de tous les nutriments essentiels au fonctionnement de nos cellules. Une bonne hydratation garantit enfin le maintien des capacités cognitives et mentales.

Boire de l'eau vous permet de réguler la température corporelle. Une bonne hydratation ga-

ranit une bonne digestion, préserve les muscles, et contribue au maintien du volume de sang dans le corps. Dans le sang, l'eau assure le transport des minéraux, des vitamines et de tous les nutriments essentiels au fonctionnement de nos cellules. Une bonne hydratation garantit enfin le maintien des capacités cognitives et mentales.

Boire de l'eau vous permet de réguler la température corporelle. Une bonne hydratation ga-

9 BONNES RAISONS DE BOIRE 1,5L D'EAU PAR JOUR

L'eau reste le principal constituant du corps humain, avec 60% de liquide présent dans l'organisme. Boire suffisamment permet ainsi de compenser les pertes en eau et de maintenir la balance hydrique.

QUELS SONT LES BESOINS QUOTIDIENS EN EAU ?

Un adulte doit boire au minimum 8 verres de 200 ml d'eau par jour, soit 1,5 litre par jour, afin de s'assurer une bonne santé. Une hydratation régulière, qu'elle passe par de l'eau en bouteille ou de l'eau du robinet, reste vitale.

QUAND DOIT-ON VEILLER À BIEN NOUS HYDRATER ?

Nos besoins hydriques augmentent pendant les fortes chaleurs, lors d'une activité physique ou encore lorsque nous avons de la fièvre. Les femmes enceintes, les bébés et les personnes âgées doivent être particulièrement vigilants. En effet, l'eau consommée par la future maman a une incidence sur le bon développement du fœtus, ainsi que sur le volume du liquide amniotique. La femme qui allaite doit quant à elle boire au moins 2 litres d'eau par jour.

COMMENT CHOISIR SON EAU ?

Eau de source, eau minérale, eau du robinet... Veillez à choisir votre eau en fonction de vos besoins. Les eaux minérales naturelles restent les eaux les plus contrôlées. Si elles ne subissent aucun traitement, elles doivent respecter des critères de qualité plus sévères que les eaux du robinet. Néanmoins en France, nous pouvons boire cette dernière sans crainte.

Boire de l'eau vous permet de réguler la température corporelle. Une bonne hydratation ga-

ranit une bonne digestion, préserve les muscles, et contribue au maintien du volume de sang dans le corps. Dans le sang, l'eau assure le transport des minéraux, des vitamines et de tous les nutriments essentiels au fonctionnement de nos cellules. Une bonne hydratation garantit enfin le maintien des capacités cognitives et mentales.

Boire de l'eau vous permet de réguler la température corporelle. Une bonne hydratation ga-

ranit une bonne digestion, préserve les muscles, et contribue au maintien du volume de sang dans le corps. Dans le sang, l'eau assure le transport des minéraux, des vitamines et de tous les nutriments essentiels au fonctionnement de nos cellules. Une bonne hydratation garantit enfin le maintien des capacités cognitives et mentales.

Boire de l'eau vous permet de réguler la température corporelle. Une bonne hydratation ga-



1/9 - L'eau contribue au bon fonctionnement des muscles

Boire de l'eau apporte de nombreux bienfaits à vos muscles. Composés de 80% d'eau, leur bonne hydratation permet de prévenir les risques de lésions musculaires et tendineuses, de

ranit une bonne digestion, préserve les muscles, et contribue au maintien du volume de sang dans le corps. Dans le sang, l'eau assure le transport des minéraux, des vitamines et de tous les nutriments essentiels au fonctionnement de nos cellules. Une bonne hydratation garantit enfin le maintien des capacités cognitives et mentales.

Boire de l'eau vous permet de réguler la température corporelle. Une bonne hydratation ga-

ranit une bonne digestion, préserve les muscles, et contribue au maintien du volume de sang dans le corps. Dans le sang, l'eau assure le transport des minéraux, des vitamines et de tous les nutriments essentiels au fonctionnement de nos cellules. Une bonne hydratation garantit enfin le maintien des capacités cognitives et mentales.

Boire de l'eau vous permet de réguler la température corporelle. Une bonne hydratation ga-

ranit une bonne digestion, préserve les muscles, et contribue au maintien du volume de sang dans le corps. Dans le sang, l'eau assure le transport des minéraux, des vitamines et de tous les nutriments essentiels au fonctionnement de nos cellules. Une bonne hydratation garantit enfin le maintien des capacités cognitives et mentales.

Boire de l'eau vous permet de réguler la température corporelle. Une bonne hydratation ga-

2/9 - L'eau améliore le transit intestinal

Vous hydrater suffisamment contribue à améliorer votre transit intestinal. Les eaux riches en minéraux se trouvent particulièrement efficaces.

ranit une bonne digestion, préserve les muscles, et contribue au maintien du volume de sang dans le corps. Dans le sang, l'eau assure le transport des minéraux, des vitamines et de tous les nutriments essentiels au fonctionnement de nos cellules. Une bonne hydratation garantit enfin le maintien des capacités cognitives et mentales.

Boire de l'eau vous permet de réguler la température corporelle. Une bonne hydratation ga-

ranit une bonne digestion, préserve les muscles, et contribue au maintien du volume de sang dans le corps. Dans le sang, l'eau assure le transport des minéraux, des vitamines et de tous les nutriments essentiels au fonctionnement de nos cellules. Une bonne hydratation garantit enfin le maintien des capacités cognitives et mentales.

Boire de l'eau vous permet de réguler la température corporelle. Une bonne hydratation ga-

ranit une bonne digestion, préserve les muscles, et contribue au maintien du volume de sang dans le corps. Dans le sang, l'eau assure le transport des minéraux, des vitamines et de tous les nutriments essentiels au fonctionnement de nos cellules. Une bonne hydratation garantit enfin le maintien des capacités cognitives et mentales.

Boire de l'eau vous permet de réguler la température corporelle. Une bonne hydratation ga-

ranit une bonne digestion, préserve les muscles, et contribue au maintien du volume de sang dans le corps. Dans le sang, l'eau assure le transport des minéraux, des vitamines et de tous les nutriments essentiels au fonctionnement de nos cellules. Une bonne hydratation garantit enfin le maintien des capacités cognitives et mentales.

Boire de l'eau vous permet de réguler la température corporelle. Une bonne hydratation ga-

3/9 - L'eau élimine les toxines du corps

Boire de l'eau permet d'éliminer les toxines accumulées par les reins. Ainsi, une bonne hydratation contribue également au renouvellement de la salive, ainsi qu'au maintien de l'humidité de la bouche.

ranit une bonne digestion, préserve les muscles, et contribue au maintien du volume de sang dans le corps. Dans le sang, l'eau assure le transport des minéraux, des vitamines et de tous les nutriments essentiels au fonctionnement de nos cellules. Une bonne hydratation garantit enfin le maintien des capacités cognitives et mentales.

Boire de l'eau vous permet de réguler la température corporelle. Une bonne hydratation ga-

ranit une bonne digestion, préserve les muscles, et contribue au maintien du volume de sang dans le corps. Dans le sang, l'eau assure le transport des minéraux, des vitamines et de tous les nutriments essentiels au fonctionnement de nos cellules. Une bonne hydratation garantit enfin le maintien des capacités cognitives et mentales.

Boire de l'eau vous permet de réguler la température corporelle. Une bonne hydratation ga-

ranit une bonne digestion, préserve les muscles, et contribue au maintien du volume de sang dans le corps. Dans le sang, l'eau assure le transport des minéraux, des vitamines et de tous les nutriments essentiels au fonctionnement de nos cellules. Une bonne hydratation garantit enfin le maintien des capacités cognitives et mentales.

Boire de l'eau vous permet de réguler la température corporelle. Une bonne hydratation ga-

ranit une bonne digestion, préserve les muscles, et contribue au maintien du volume de sang dans le corps. Dans le sang, l'eau assure le transport des minéraux, des vitamines et de tous les nutriments essentiels au fonctionnement de nos cellules. Une bonne hydratation garantit enfin le maintien des capacités cognitives et mentales.

Boire de l'eau vous permet de réguler la température corporelle. Une bonne hydratation ga-

UNION AFRICAINE L'UA profondément préoccupée par le financement continu des activités terroristes en Afrique

La Commission de l'Union africaine (UA) a exprimé mardi sa profonde préoccupation quant au financement continu des activités terroristes en Afrique.

Cette déclaration a été faite par le Conseil de paix et de sécurité de l'UA dans un communiqué publié à l'issue de sa dernière réunion sur la lutte anti-terroriste en Afrique. "Le Conseil note avec une profonde préoccupation que le financement des activités terroristes se poursuit de manière continue, avec en particulier des liens croissants entre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée, comme le trafic de drogue, l'exploitation et le commerce illicites des ressources minérales et naturelles, ou encore les flux financiers illicites qui ont un impact déstabilisant sur l'économie nationale des Etats membres", indique le communiqué.

Il a en outre exprimé son inquiétude face à la menace croissante que

la propagation du terrorisme et de l'extrémisme violent fait peser sur la paix, la sécurité et la stabilité du continent, un phénomène qui sape les efforts de l'UA pour faire taire les armes en Afrique d'ici 2030.

Il a déclaré que ces menaces à la paix et à la sécurité de l'Afrique interfèrent avec les efforts visant à réaliser le plan de développement de l'Agenda 2063 et les Objectifs de développement durable des Nations Unies.

Le Conseil a également "condamné dans les termes les plus



forts tous les actes de terrorisme et d'extrémisme violent commis sur le continent, par qui que ce soit et où que ce soit. Ces actes ne peuvent être justifiés quelles qu'en soient les circonstances".

L'UA demande des efforts pour mettre en œuvre les engagements de développement agricole de l'Afrique

L'Union africaine (UA) a demandé des efforts concertés pour respecter les engagements de l'Afrique en matière de développement agricole. Cet appel a été lancé par Josefa Sacko, commissaire de l'UA chargée de l'agriculture, du développement rural, de l'économie bleue et de l'environnement durable, lors d'une réunion sur les progrès de l'initiative phare de développement agricole de l'Afrique, connue sous le nom de Programme détaillé de développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA), indique un communiqué du bloc panafricain publié vendredi soir.

Les chefs d'Etat et de

gouvernement africains ont approuvé le PDDAA en juillet 2003 à Maputo, la capitale du Mozambique. S'appuyant sur la Déclaration de Maputo adoptée alors, les dirigeants africains ont approuvé la Déclaration de Malabo en 2014, qui contient sept engagements audacieux, le premier étant un réengagement en faveur du dit programme.

"Il nous reste deux ans pour clôturer la Déclaration de Malabo. Nos Etats membres sont loin d'avoir réalisé les sept engagements de Malabo, ce qui nécessite une intervention énergétique sur ce que nous pourrions éventuellement faire pour les aider

à maintenir le cap en matière de performances agricoles et créer des solutions fondées sur des preuves dont nous pouvons tirer des leçons pour permettre un programme post-Malabo solide", a souligné Mme Sacko.

Notant par ailleurs que le PDDAA a constitué un cadre essentiel pour catalyser la transformation agricole à travers le continent, la commissaire a rappelé que les objectifs primordiaux de l'initiative visaient à revigorer la croissance agricole, assurer la sécurité alimentaire et favoriser le développement rural à travers l'Afrique.

De plus, a indiqué Mme

Sacko, la Déclaration de Malabo a mis l'accent sur la responsabilité mutuelle entre les parties prenantes et a introduit des engagements ambitieux pour éradiquer la faim, réduire la malnutrition infantile, réduire de moitié la pauvreté d'ici à 2025, tripler le commerce intra-africain et renforcer la résilience face à la variabilité climatique et à d'autres chocs, entre autres.

L'émergence de crises, notamment la pandémie de COVID-19, les conflits et les impacts du changement climatique, nécessitent une coopération et un engagement accrues en faveur du succès du PDDAA, a conclu la commissaire.

CONFLIT AU SOUDAN Un pont stratégique détruit à Khartoum

Un pont stratégique reliant deux banlieues de la capitale soudanaise Khartoum a été détruit, samedi matin, selon les deux belligérants, l'armée gouvernementale et les Forces de soutien rapide (FSR).

Des images circulant sur Internet montrent qu'une partie du pont a disparu, ainsi que des véhicules, visiblement endommagés, gisant sur la partie du pont encore debout. Depuis le 15 avril, des affrontements meurtriers opposent les forces armées soudanaises et les Forces de soutien rapide à Khartoum et dans d'autres régions.

Selon le dernier rapport sur la situation au Soudan publié le 7 novembre par le Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations Unies, ces affrontements ont fait jusqu'à 9.000 morts, plus de 5,8 millions de personnes ont été déplacées à l'intérieur et à l'extérieur du Soudan et 25 millions de personnes ont besoin d'aide.

CENTRAFRIQUE Trois personnes tuées dans une embuscade dans le nord-ouest du pays

Trois personnes dont deux gendarmes ont été tuées dans une embuscade tendue mardi dans le nord-ouest de la République centrafricaine, selon des sources locales concordantes.

Un capitaine de la gendarmerie nationale, un de ses membres, ainsi qu'un adolescent, ont été tués dans une embuscade dressée par des hommes armés assimilés aux éléments des 3R (Retour, Réclamation et Réhabilitation) à 15 km de Boaro, une ville dans la préfecture de Nana-Mambéré, au nord-ouest du pays.

Les trois personnes quittaient en voiture la ville de Berberati pour se rendre à Bangui, la capitale centrafricaine.

Elles sont tombées dans l'embuscade des hommes armés qui ont aussitôt tiré sur leur voiture, près de la ville de Boaro, a indiqué Fred Yngoro, chef de groupe de Boaro.

Cette attaque meurtrière intervient après l'enlèvement, il y a quelques jours, d'un membre de la gendarmerie nationale par des hommes armés dans cette même région considérée comme zone rouge à cause des attaques répétées des forces non conventionnelles.

ANGOLA Inauguration d'un nouvel aéroport international

Le nouvel aéroport international d'Angola, baptisé Antonio Agostinho Neto a été officiellement inauguré, lors d'une cérémonie d'ouverture, lançant les opérations de fret de l'aéroport.

Cette nouvelle infrastructure est située à 40 km au sud-est de Luanda, avec une capacité prévue de 15 millions de passagers par an et une capacité de fret de 130.000 tonnes métriques. A l'occasion, le président angolais, Joao Lourenço, a exprimé sa gratitude envers tous les constructeurs du projet, dont la China National Aero-technology International Engineering Corporation (AVIC-ENG).

"Nous venons d'inaugurer et de mettre en service cette infrastructure importante pour la nation et le continent, qui non seulement desservira l'Angola, mais servira également de plaque tournante pour le transport aéroportuaire en Afrique et dans le monde", a-t-il déclaré.

Pour le chargé d'affaires ad interim de l'ambassade de Chine en Angola, Chen Feng, le projet était une initiative stratégique cruciale pour l'Angola et un projet clé dans la coopération autour de l'Initiative la Ceinture et de la Route entre la Chine et l'Angola. Pendant la construction, le projet a fourni des milliers d'emplois locaux et a formé de nombreux techniciens locaux. est-t-il souligné.

APS

MALI

Ouverture à Bamako du premier Forum climat, paix et sécurité dans le Sahel

Le premier Forum climat, paix et sécurité dans le Sahel s'est ouvert jeudi à Bamako sous le thème "Renforcer la sécurité climatique au Sahel". D'une durée de trois jours, cet événement regroupant des acteurs du climat et de la sécurité a pour objectif d'apporter des réponses en termes de gestion des conflits, d'adaptation et de sensibilisation autour de la problématique du climat.

Il s'agit de joindre les efforts pour "renforcer l'intégration des solutions climatiques dans la politique publique et gouvernementale", a expliqué à l'ouverture des travaux le ministre malien de l'En-

vironnement, de l'Assainissement et du Développement durable, Mamadou Samaké.

Cette rencontre vise également à offrir aux participants "une plateforme de discussions sur la prévention et la gestion des conflits, la gestion durable des ressources naturelles, les mesures d'adaptation aux changements climatiques et les mécanismes de consolidation de la paix et de la cohésion sociale", a-t-il ajouté.

Selon M. Samaké, près de 350 millions de personnes sont confrontées à une crise sécuritaire aggravée par l'impact du changement climatique dans la zone du

Sahel. "Le Sahel en paix, stable et prospère, nous y travaillons ardemment. Et nous sommes prêts à travailler en partenariat avec nos frères des pays voisins, nos amis internationaux et tous ceux qui partagent notre vision à travers notre nouvelle réorientation des relations de coopération, conformément à l'article 34 de la Constitution qui dispose que l'action publique est guidée par les principes fondés sur le respect de la souveraineté de l'Etat, des choix souverains et la défense des intérêts du peuple", a, de son côté, souligné le Premier ministre malien Choguel Kokalla Maïga.

AFRIQUE DU SUD

Le président sud-africain déploie l'armée pour lutter contre l'exploitation minière illégale

Le président sud-africain Cyril Ramaphosa a autorisé le déploiement de 3.300 membres de la Force de défense nationale sud-africaine (SANDF) pour collaborer avec la police dans la prévention et la lutte

contre la criminalité tout en maintenant l'ordre, a annoncé jeudi la présidence. Selon le communiqué de la présidence, l'armée sud-africaine mènera, en collaboration avec la police, une opération anti-criminalité

contre l'exploitation minière illégale dans toutes les provinces du pays du 28 octobre au 28 avril de l'année prochaine. Les dépenses attendues pour ce déploiement s'élèvent à plus de 492 millions de

rands (environ 27 millions de dollars). Le déploiement d'effectifs de la SANDF intervient alors que les activités minières illégales et les crimes violents sont en augmentation en Afrique du Sud.

PALESTINE

Massacres à Ghaza : Pékin appelle à un cessez-le-feu immédiat

Le représentant permanent de la Chine auprès des Nations unies, Zhang Jun, a appelé le Conseil de sécurité de l'ONU à agir "en vue de permettre un cessez-le-feu immédiat à Ghaza", notant que "cette option est désormais la seule à même de garantir la survie des Palestiniens innocents".

"Le cessez-le-feu et la fin des combats ne peuvent plus attendre. Le cessez-le-feu n'est en aucun cas une déclaration diplomatique. C'est le seul espoir de survie pour le peuple de Gaza", a déclaré M. Zhang lors d'une réunion d'urgence du Conseil de sé-

curité de l'ONU sur la situation en Palestine. Notant que la situation à Ghaza est devenue tragique, le diplomate a souligné que l'entité sioniste devait laisser ses calculs étroits et opter pour une solution politique à même de satisfaire toutes les parties. Au

moins 11.208 Palestiniens sont tombés en martyrs et plus 29.500 blessés depuis le début de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza, le 7 octobre dernier, selon un nouveau bilan provisoire du ministère palestinien de la Santé.

L'Afrique du Sud convoque l'ambassadeur de l'entité sioniste

Le ministère des Relations internationales et de la Coopération d'Afrique du Sud a annoncé la convocation de l'ambassadeur de l'entité sioniste, dans la capitale Pretoria, dans le contexte des agressions sionistes contre la bande de Ghaza.

Un communiqué du ministère souligne

que le gouvernement d'Afrique du Sud est "profondément préoccupé" par le bilan des victimes de l'agression sioniste qui a fait plus de 11.200 martyrs, dont plus de 4.300 enfants, et quelque 29.500 blessés.

Le communiqué qualifie les agissements de l'entité sioniste à Ghaza

d'"illégaux", Pretoria demandant à la Cour pénale internationale d'émettre un mandat d'arrêt contre les dirigeants sionistes responsables de ces crimes de guerre.

L'ambassadeur de l'entité sioniste "est invité à agir conformément à la Convention de Vienne qui accorde certains privilèges et

responsabilités aux chefs de missions diplomatiques, notamment la reconnaissance des décisions souveraines de l'Etat hôte", indique le communiqué.

Plus tôt cette semaine, l'Afrique du Sud avait rappelé tous ses diplomates accrédités auprès de l'entité sioniste.

Pays-Bas: manifestation à Rotterdam pour dénoncer l'agression sioniste contre Ghaza

La Fondation Rotterdam pour Ghaza et plusieurs organisations néerlandaises et étrangères ont organisé samedi une manifestation dans la ville de Rotterdam, en solidarité avec le peuple palestinien, en vue de dénoncer l'agression sioniste lancée le 7 octobre contre la bande de Ghaza, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.

L'Union générale des travailleurs palestiniens, la "branche néerlandaise", des membres des communautés palestinienne, arabe et musul-

mane, ainsi que des milliers de militants solidaires néerlandais et étrangers ont participé à la manifestation, selon Wafa.

La manifestation a débuté du centre-ville de Rotterdam jusqu'au siège municipal, où les manifestants ont déposé des bouquets de fleurs et allumé des bougies à la mémoire des martyrs palestiniens et scandé des slogans exigeant un cessez-le-feu et tenant la puissance occupante, pour responsable de ses crimes contre le peuple palestinien sans défense, d'après la même source. Les partici-

pants ont également appelé à "la fin des opérations de génocide et de nettoyage ethnique commises par l'occupation (sioniste) contre le peuple palestinien", a ajouté Wafa.

Par ailleurs, un certain nombre de poètes néerlandais ont proposé des lectures de poésie pour soutenir la cause palestinienne et le droit du peuple palestinien à la liberté. Et des affiches ont également été placées devant la municipalité portant les noms des martyrs, tombés lors de l'agression sioniste barbare contre Ghaza.

Belgique: 20.000 manifestants à Bruxelles en soutien aux Palestiniens

Plus de 20.000 personnes ont défilé à Bruxelles samedi en soutien aux Palestiniens et pour dénoncer la politique génocidaire menée actuellement par l'entité sioniste dans la

bande de Ghaza. Aux cris de "Libérez la Palestine", "Arrêtez le génocide", ou bien "Honte à l'UE", les manifestants ont défilé dans le calme en ce jour commémorant l'armistice de la Pre-

mière Guerre mondiale. La police de Bruxelles, qui a évalué le nombre de manifestants à 21.000, avait fermé plusieurs rues lors du passage du défilé dans la ville durant deux heures.

Plusieurs manifestations pro-palestiniennes ont déjà été organisées à Bruxelles depuis le début des bombardements massifs de l'armée sioniste sur la bande de Ghaza.

France : imposantes marches pour réclamer un "cessez-le-feu" à Ghaza

Plusieurs milliers de personnes ont manifesté, samedi à Paris et à Toulouse, pour un réclamer un "cessez-le-feu" et mettre fin au "massacre à Ghaza", ont rapporté des médias locaux. Les drapeaux palestiniens et des banderoles portant des slogans réclamant la paix et rejetant la violence ont été soulevés le long du parcours des marches, a-t-on précisé. "Je suis venue pour soutenir la cause palesti-

nienne, pour le cessez-le-feu à Ghaza", a dit une participante, un drapeau palestinien sur les épaules. "Je suis pour le cessez-le-feu, pour la paix dans le monde", a lancé une autre manifestante à l'agence de presse française. La même source a ajouté que plusieurs députés soutenant la cause palestinienne et contre la violence ont pris part à cette marche. A Toulouse (sud-ouest), plusieurs centaines de personnes - plus

de 2.500 selon le syndicat CGT, ont aussi manifesté samedi dans le calme "pour la paix" et un "cessez-le-feu immédiat à Ghaza".

Par ailleurs, des dizaines de milliers de personnes ont marché, dans la matinée de samedi, à Londres en soutien au peuple palestinien et pour dénoncer la politique génocidaire menée actuellement par l'entité sioniste contre les Palestiniens dans la bande de Ghaza.

BANGLADESH

Fermeture de 150 usines textile sur fond de revendications salariales

Pas moins de 150 usines de textile ont été fermées samedi au Bangladesh "pour une durée indéterminée", alors que le secteur est confronté à une forte montée des revendications salariales, qui a conduit la police à poursuivre 11.000 ouvriers pour violences, ont annoncé les autorités. Le pays d'Asie du Sud est secoué par de violentes manifestations d'ouvriers du textile réclamant de meilleurs salaires depuis le mois dernier, qui ont fait au moins trois morts parmi les ouvriers et plus de 70 usines saccagées ou endommagées, selon la police. Le comité du salaire minimum du secteur textile a proposé cette semaine une augmentation de 56,25% du salaire mensuel de base des quatre millions d'ouvriers du secteur, le portant à 12.500 takas (104 euros), un montant jugé "ridicule" et aussitôt rejeté par les syndicats. Jeudi, quelque 15.000 ouvriers ont affronté la police sur une autoroute et ont saccagé Tusuka, une importante usine, ainsi qu'une douzaine d'autres. "La police a porté plainte contre 11.000 personnes non identifiées suite à l'attaque de l'usine de confection de Tusuka", a déclaré l'inspecteur de police Mosharrar Hossain. Les 3.500 usines de confection du Bangladesh représentent environ 85% des 55 milliards de dollars d'exportations annuelles du pays, et fournissent de nombreuses grandes marques mondiales, notamment Levi's, Zara et H&M. Mais les conditions de travail de bon nombre des quatre millions de travailleurs du secteur, dont la grande majorité sont des femmes, sont "désastreuses".

INDONÉSIE

Le Conseil des Oulemas appelle au boycott des produits sionistes

Le Conseil des Oulemas d'Indonésie (MUI), la plus haute autorité religieuse, a appelé vendredi à boycotter les biens et services produits par des entreprises ayant un lien avec l'entité sioniste, en soutien aux Palestiniens. Selon le Conseil, les musulmans indonésiens doivent manifester leur soutien à la lutte contre l'agression sioniste en boycottant les produits dont la vente est jugée favorable à l'entité sioniste. "Le MUI appelle tous les musulmans à éviter autant que possible" les transactions et l'utilisation de produits d'origine sioniste, ainsi que (des entreprises) ayant des liens avec l'occupant sioniste ou qui soutiennent "le colonialisme et le sionisme", a déclaré à la presse Arsurun Niam Sholeh, un responsable du Conseil des Oulemas.

"Nous ne pouvons pas soutenir la partie qui est en guerre avec la Palestine, y compris en utilisant des produits dont les bénéfices financent en réalité le meurtre des Palestiniens", a-t-il ajouté. L'Indonésie, partisan fervent de l'indépendance pour les Palestiniens, a appelé à une résolution des Nations unies soutenant une solution à deux Etats.

PORTUGAL

Le Premier ministre démissionnaire défend les projets d'investissement

Le Premier ministre portugais Antonio Costa, qui a démissionné cette semaine pour avoir été mis en cause dans une enquête pour corruption, a défendu samedi l'intérêt des projets d'investissement sur lesquels portent les soupçons de la justice.

"C'est très important pour le pays d'attirer de l'investissement", a-t-il déclaré devant la presse, en évoquant deux projets d'extraction minière de lithium dans le nord du Portugal, ou encore celui de la construction d'un méga-centre de données près du port de Sines, sur la côte sud-ouest. Tout en défendant les décisions politiques prises par son gouvernement, le responsable a nié son implication dans d'éventuelles pratiques criminelles dont est notamment soupçonné son ministre des Infrastructures, Joao Galamba. M. Costa s'est néanmoins excusé auprès des Portugais en raison de la découverte de quelque 75.000 euros en liquide dans le bureau de son chef de cabinet, Vitor Escaria, qu'il a aussitôt limogé. "La saisie d'enveloppes d'argent me fait honte", a déclaré le Premier ministre démissionnaire de 62 ans, au pouvoir depuis fin 2015. Antonio Costa a démissionné mardi en réaction à un communiqué du Parquet général de la République annonçant qu'il était impliqué dans une enquête portant sur des soupçons de "corruption" et de "trafic d'influence" dans l'attribution de concessions pour l'extraction de lithium, la construction d'un méga-centre de données et la production d'hydrogène vert.

Le président Marcelo Rebelo de Sousa a décidé dans la foulée de dissoudre le Parlement et convoquer des élections législatives anticipées le 10 mars prochain. Le principal parti d'opposition, le Parti social-démocrate (PSD, centre droit), est "prêt à briguer les élections" et "prêt à gouverner le pays", a affirmé samedi son président Luis Montenegro.

ORAN

Des artistes expriment leur solidarité avec le peuple palestinien

Des artistes ont dénoncé, samedi soir à Oran lors d'une rencontre de solidarité avec le peuple palestinien, les massacres perpétrés par l'entité sioniste à l'encontre de la population de Ghaza, qualifiant ces crimes de honte dans l'histoire contemporaine.

Après avoir observé une minute de silence à la mémoire des martyrs de l'agression sioniste contre Ghaza, les artistes ont appelé à glorifier la résistance de la population de la bande de Ghaza en réalisant des œuvres artistiques qui resteront témoins des crimes odieux commis par l'entité sioniste à l'encontre du peuple palestinien.

Organisée par un collectif d'artistes d'Oran en coopération avec l'Association des arts plastiques "Civ œil", cette rencontre, à laquelle a pris part un groupe d'artistes, se veut une expression de solidarité avec le peuple palestinien en lutte et de soutien à la population de Ghaza résistante face à l'agression sioniste, a souligné le représentant du collectif, Bellafadel Sidi Mohamed, écrivain, cinéaste et dramaturge.

Pour sa part, l'actrice Malika

Youcef, présidente de l'association "Soixantenaire juvénile de la culture et des arts", a déclaré que l'entité sioniste doit être tenue pour responsable et sanctionnée pour les massacres qu'elle a commise, notant que "l'entité sioniste a usé de force et de violence contre des enfants innocents en les privant du droit de vivre dans la sécurité et la stabilité.

Ses crimes a-t-elle dit, prouvent sa folie meurtrière face à la résistance du peuple palestinien et sa lutte inébranlable pour la libération de sa patrie".

De son côté, l'artiste de théâtre Tayeb Ramdane a souligné, dans son intervention, l'importance d'organiser davantage de rencontres de soutien au peuple palestinien à travers le monde pour dénoncer les crimes de l'entité sioniste terroriste, en

créant des œuvres artistiques pour faire l'historiographie de ces massacres hideux et inhumains.

Le calligraphe Kour Nouredine a, quant à lui, affirmé que "l'agression de l'entité sioniste contre Ghaza a révélé au monde la réalité des organisations de droits de l'homme et cette entité sioniste qui s'acharne pour l'anéantissement d'un peuple qui revendique ses droits et s'accroche à sa terre".

"Nous sommes avec la Palestine pour toujours et la victoire sera la nôtre", a-t-il encore déclaré. Les représentants d'associations culturelles participant à cette rencontre, organisée au siège de la Galerie d'art de l'association cul tuelle "Civ œil", ont aussi exprimé leur solidarité absolue au peuple palestinien et leur soutien à sa juste cause.

ARTS PLASTIQUES

Vernissage à Alger de l'exposition "Ecllosion de verre" de Tahar Tazerout

L'exposition "Ecllosion de verre" de l'artiste plasticien Tahar Tazerout, une série de portraits sur verre brisé, nés de la collision entre la lumière et l'obscurité, a été inaugurée, samedi à Alger, dans un élan créatif novateur qui transcende les frontières de l'ordinaire pour explorer les profondeurs de l'extraordinaire. Visible jusqu'au 21 novembre à la Galerie d'Arts "Mohamed-Temmam" de l'Etablissement Arts et Culture, l'artiste, dont c'est la première exposition, présente vingt portraits au formats moyens qui trouvent dans le verre brisé une dimension judicieuse pour une nouvelle forme d'expression, aux gestes et aux traits accomplis et inédits. Dans cette exposition, la juxtaposition des fragments et l'opposition du noir au blanc argenté créent une dualité visuelle et émotionnelle saisissante qui s'accroche encore à la rencontre de la lumière et de l'obscurité pour révéler au final, le profondeur de chaque visage humain ou animalier suggérés. Les créations de Tahar Tazerout, présentées dans un genre artistique "encore peu exploité en Algérie", sont conçues avec "une passion débordante et une minutie méticuleuse" et réalisées avec la technique du clair-obscur (emprunté à la peinture classique) sur verre brisé en acrylique, un savoir faire difficile à maîtriser où les petits marteaux remplacent les pinceaux pour servir d'outils à sculpter et à graver des portraits, des formes ou des figures sur verre. Matière "translucide et insipide qui ne se laisse jamais dompter" le verre se pré-

sente dans les œuvres de Tahar Tazerout comme un "symbole de fragilité et de résilience qui met en lumière chaque portrait et reflète l'âme humaine dans toute sa complexité". "Panthère noire", "Dents de verre", "La jeune fille à la perle", "Rouiched", "Aznavour", "Mélancolie", "Chat", "Portrait d'une femme noire", "Perroquet" ou encore "Mohamed Issiakhem", sont entre autres portraits et travaux de Tahar Tazerout, qui créent chez le visiteur un lien fort, l'invitant à un voyage onirique, émotionnel et introspectif. Dans une vision prolifique au regard frais, l'artiste, transmet l'interrogation au visiteur, invité à se replonger dans son vécu, ses coutumes, son histoire et ses rites, dans un élan original et singulier, aux formes nouvelles empreintes de modernité. Explorant constamment la dualité qui réside en chaque individu, Tahar Tazerout suggère une immersion dans les profondeurs abyssales de l'être, pour sublimer la lumière en lui, et raconter son histoire, brillamment répercutée dans des œuvres qui dévoilent les tourments de l'âme et sa mélancolie. Série de portraits qui insinuent un vécu, à travers des visages humains ou animaliers révélateurs d'un passé enfoui dans ses joies et ses peines, les œuvres de Tahar Tazerout évoquent l'attachement de l'artiste à ses souvenirs d'enfance et à la nostalgie d'une époque où il faisait "plutôt bon vivre". Artiste autodidacte, Tahar Tazerout est diplômé en infographie, de l'Institut national spécialisé en Arts et Industries Graphiques (Insiag).

BATNA

Le rôle du cinéma et du théâtre dans la consolidation et la préservation de l'identité nationale souligné (rencontre)

Des professeurs et des chercheurs spécialisés de plusieurs universités du pays, intervenant lors du 1er forum national sur "l'identité algérienne dans la pratique artistique", ont souligné, mercredi à Batna, "le rôle déterminant du cinéma et du théâtre dans la consolidation, la mise en valeur et la préservation de l'identité nationale".

Les intervenants lors de cette rencontre, organisée à la faculté des langues, littérature arabes et des arts de l'université Batna 1, ont considéré que les œuvres cinématographiques et théâtrales algériennes ont "suivi le rythme des époques et

des stades de développement de la société algérienne, en mettant l'accent sur les éléments de son identité et en les utilisant de manière à les préserver pour les générations montantes".

Le Dr. Ibtissem Bouti, de l'université des sciences islamiques Emir-Abdelkader de Constantine, a souligné, dans ce contexte, que le patrimoine dans le théâtre algérien a été "utilisé en tant qu'outil d'affirmation de l'identité nationale, et de lutte contre le colonisateur et ses tentatives de négation de l'identité du peuple algérien".

Elle a également indiqué que les dramaturges algériens "se sont appuyés, dans leurs œuvres, sur l'évolution historique des événements, sur les héros de la lutte armée et sur les figures emblématiques, qu'elles soient religieuses ou révolutionnaires et ce, depuis les années vingt du siècle dernier jusqu'à aujourd'hui, pour consacrer l'attachement du peuple algérien à son originalité, sa religion, sa langue, la fierté née de son histoire et son dévouement dans la défense de sa terre".

Le Dr. Bilal Bouzghib, de l'université d'Oran, aborde,

quant à lui, le "cinéma révolutionnaire" dans la consolidation de l'identité nationale, a présenté une lecture du film "Patrouille à l'Est" du défunt réalisateur Amar Laskri, tandis que le Dr.

Asma Ouled-Brahim, de l'université de Mostaganem, a mis en exergue l'image de la Révolution algérienne dans le biopic "Lotfi" (colonel Lotfi) d'Ahmed Rachedi. Les communications présentées au cours de cette journée ont porté sur "la dimension identitaire dans de nombreuses œuvres théâtrales et cinématographiques algériennes" à travers des lec-

tures de plusieurs pièces de théâtre et de longs-métrages de cinéma. Le Dr. Tarek Tabet, chef du département des arts à la faculté des langues, littérature arabes et arts de l'université Batna 1, a souligné que l'organisation de ce forum avait pour but de permettre aux étudiants de s'ouvrir aux différentes formes artistiques, dont le théâtre et le cinéma, en prévision de l'aboutissement des efforts actuellement déployés pour créer, à l'avenir, une spécialisation consacrée au cinéma et à l'audiovisuel dans le département qu'il dirige.

APS

MEDIAS

La Radio algérienne contribue au rayonnement des valeurs de paix et de coexistence en Afrique (ENRS)

La Radio algérienne contribue au rayonnement des valeurs de paix et de coexistence en Afrique conformément aux principes fondateurs de l'Etat, a affirmé, mercredi à Tamanrasset, son directeur général, Mohamed Baghali.

"La Radio algérienne contribue à répandre la paix et à faire rayonner les valeurs de paix et de coexistence en Afrique, à la faveur de la création, au titre de ses programmes touchant de nombreuses régions de l'Afrique, des espaces de coexistence et de dialogue à la satisfaction des citoyens", a précisé M.

Baghali, lors d'une conférence sous le thème "La Radio algérienne au service de la paix, du développement et du bon voisinage en Afrique", tenue à l'Université de Tamanrasset. Le DG de la Radio nationale a soutenu que cette dernière représente le meilleur exemple de coexistence et un des médias rares assurant des diffusions multilingues à leur tête l'arabe, l'amazighité, en sus des langues française, anglaise et espagnole.

"La Radio Ifrikiya-FM est l'unique chaîne en Algérie, voire en Afrique, employant des confrères du continent représentant pas moins de quatorze (14) nationalités", a-t-il soutenu, relevant que ce nouveau média promeut les langues targaie, haoussa et bambara, et constitue une des formes de coexistence entre les civilisations et cultures africaines.

Dans son intervention, l'universitaire Ahmed Adimi a évoqué la mission de la radio de vulgariser auprès des peuples africains les cultures, les spécificités de chaque région, en plus de sa contribution dans l'instauration de la paix.

Il a indiqué que la chaîne Ifrikiya-FM œuvre à véhiculer l'image de l'Algérie dans divers domaines et contribue également à vulgariser les cultures des pays et la promotion des opportunités de partenariat.

Selon l'intervenant, le discours radiophonique contribue à briser les obstacles entre les pays africains et à raffermir les relations entre leurs populations.

"La radio est un acteur efficace dans la propagation de l'esprit de réconciliation et de lutte contre les conflits", a indiqué de son côté le conférencier Saïd Kacimi, qui a estimé que la radio algérienne cible de larges catégories des sociétés de la région.

Les participants à cette rencontre ont, à ce titre, recommandé d'établir des stratégies médiatiques en fonction d'approches à même d'appuyer la sécurité intellectuelle des citoyens et lutter contre toutes les formes de violence et d'extrémisme.

Cette conférence s'assigne entre-autres objectifs de mettre en valeur les multiples missions assumées par la radio algérienne dans la diffusion de la culture de paix, de dialogue, de tolérance et de coexistence, et la contribution à l'accompagnement et la valorisation des différentes initiatives tendant à dynamiser le développement, la coopération et le renforcement de la paix, de la sécurité et le bon voisinage entre les pays du continent africain, ont indiqué les organisateurs.

Initiée avec le concours de l'université "Amenokal Hadj Moussa Agh Akhamoukh" de Tamanrasset, cette conférence, rehaussée par la présence du consul du Mali à Tamanrasset et des autorités locales, a été animée par un aréopage de chercheurs et universitaires concernés par l'information et les questions géopolitiques.

UNIVERSITÉ

Architecture: la chercheuse Dalila Senhadji de l'Université d'Oran obtient le prix Hypatia International Awards

L'architecte, chercheuse et maître de conférence à l'Université des sciences et de la technologie d'Oran "Mohamed Boudiaf" (USTO-MB), Dr Dalila Senhadji, a reçu le prix Hypatia International Awards à la Biennale d'architecture et de restauration urbaine à Florence (Italie) pour la qualité de son parcours académique et professionnel, a-t-on appris samedi de cette académicienne.

Dans sa 6^e édition, le prix Hypatia International Awards à la Biennale d'architecture et de restauration urbaine, qu'a abritée la ville italienne de Florence, a été attribué, octobre dernier, à Dr Senhadji pour la qualité de ses travaux de recherche et pour son parcours académique de plus de 20 ans dans l'enseignement de l'histoire de l'architecture et son engagement dans différents projets internationaux liés à l'urbanisme et à l'architecture. Dalila Senhadji est parmi les premières, voire la première chercheuse en Al-

gérie depuis 2003, à avoir travaillé sur le patrimoine religieux et reçu cette distinction internationale.

Ses recherches portent principalement sur le patrimoine architectural religieux aux époques arabe, espagnole, ottomane et française. Actuellement, elle travaille sur l'histoire de l'architecture domestique coloniale en Algérie, a-t-elle indiqué à l'APS. Architecte de formation et maître de conférences au département d'architecture, Faculté d'architecture et génie-civil à l'USTO, elle est titulaire du

diplôme d'architecte, d'un magister et d'un doctorat en architecture spécialité Patrimoine. Elle enseigne l'histoire de l'architecture depuis 20 ans à la même université et encadre en Master et en Doctorat, a-t-elle fait savoir.

Elle est également architecte des sites et monuments protégés ayant travaillé dans de nombreux chantiers et projets, comme architecte dans le projet d'achèvement de la mosquée "Ibn Badis" à Oran et autres projets de réhabilitation du bâtiment des 19^e et 20^e siècles à Oran. Mme Senhadji a travaillé

comme stagiaire au sein de l'unité du Patrimoine des Etats arabes à l'UNESCO à Paris et est membre associé au Comité international des villes et villages historiques, a-t-on noté. Elle a été également membre et formatrice au projet européen Erasmus. Il s'agit d'un programme d'études qui vise à former des étudiants non voyants et malvoyants, handicapés moteurs et sourds sur l'utilisation des moyens technologiques et techniques pour l'assimilation des cours dans les universités.

ETATS UNIS

"SpaceX" se prépare au 2^{ème} décollage de "Starship", la plus grande fusée du monde

"SpaceX" se prépare à faire re-décoller la semaine prochaine la plus grande et plus puissante fusée du monde, Starship, si l'autorisation du régulateur aérien américain est délivrée d'ici là. Le développement de Starship est suivi de très près par la Nasa, qui compte sur ce vaisseau pour ses missions Artemis de retour sur la Lune.

Une version modifiée de l'engin doit en effet servir d'alunisseur pour déposer les astronautes sur la surface lunaire. "Starship se prépare à décoller dès le 17 novembre, sous réserve d'approbation réglementaire", a déclaré SpaceX sur les réseaux sociaux vendredi soir. Le 20 avril dernier, Starship avait décollé pour la première fois dans sa configuration complète depuis le Texas.

Mais plusieurs moteurs n'avaient pas fonctionné, et les équipes de SpaceX avaient volontairement fait exploser la fusée au bout de quelques minutes. Le régulateur aérien (FAA) avait ouvert une enquête de sécurité, qui s'est conclue fin octobre.

Mais il n'a pas terminé son enquête environnementale, menée en collaboration avec les services fédéraux de protection de la nature (Fish and Wildlife Service). Le décollage avait propulsé un nuage de poussière jusqu'à plusieurs kilomètres au nord-ouest du pas de tir, lui-même fortement endommagé.

Des morceaux de béton avaient été catapultés sous la puissance des moteurs. L'aire de lancement a depuis été reconstruite, et un système de "déluge" d'eau a été installé et testé. Ces trombes d'eau déversées au moment de l'allumage des moteurs doivent atténuer les ondes acoustiques, limitant les vibrations.

AUSTRALIE

Plusieurs ports affectés par un incident de cybersécurité

Le gouvernement australien a annoncé samedi qu'un incident de cybersécurité "important" affectait plusieurs ports du pays gérés par le groupe DP World Australia. Le gouvernement coordonne la réponse à un "incident de cybersécurité important qui affecte plusieurs ports australiens", a indiqué la ministre de l'Intérieur australienne, Clare O'Neil sur X (anciennement Twitter), sans préciser combien d'infra-

structures portuaires étaient touchées. Canberra collabore avec l'opérateur portuaire pour "prendre la mesure de l'impact", a-t-elle ajouté. DP World Australia exploite des terminaux pour conteneurs à Melbourne, Sydney, Brisbane et Fremantle. Le Centre australien de cybersécurité conseille l'opérateur portuaire et lui "fournit une assistance technique", a indiqué le coordinateur national de la cybersécurité, Darren

Goldie, sur X. "L'interruption est susceptible de se poursuivre pendant plusieurs jours et aura un impact sur la circulation des marchandises à l'entrée et à la sortie du pays". L'Agence nationale de gestion des urgences et un organisme de coordination, convoqué par le gouvernement en cas de crise, se réuniront dimanche, a ajouté le responsable. La police fédérale australienne a ouvert une enquête, a précisé Darren Goldie.

PUBLICITÉ

JUDO/GP DE PERTH (AUSTRALIE) Médaille de bronze pour l'Algérienne Amina Belkadi

La judokate algérienne, Amina Belkadi a décroché une médaille de bronze lors du Grand Prix de Perth en Australie (10 au 11 novembre), en battant en match de repêchage l'Espagnole Christina Kaba Perez.

L'autre médaille de bronze de la catégorie (- 63 kg) est revenue à la Coréenne Kim Jidji victorieuse de l'autre espagnole Badia Guerrero Christina. La Chinoise Tang Jing s'est parée de la médaille en vermeil des (- 63 kg) en disposant en finale de l'Australienne Yaikar Katarina. La judokate algérienne exempte lors du 1er tour, a battu au second tour la Philippine Kiyomi Watanabi, avant de voir son parcours stoppé en finale de la poule face à la Chinoise Tang Jing. Lors du repêchage, elle s'est imposée devant la Tchèque Zachova Renata, avant de prendre le dessus sur l'Espagnole Cabana Perez Cristina.

Chez les messieurs, l'Algérien Driss Messaoud (- 73 kg) est tombé d'entrée devant l'Espagnol Cano Garcia, (également vainqueur lors du Grand Prix de Zagreb). Par la suite, Gorki a mordu la poussière devant le Serbe Bagajev Bajsangur. En revanche, le 3e judoka algérien présent à Perth, Yasser Bouammar (-100 kg) s'est qualifié sans combattre aux demi-finales du 3e groupe. Il affrontera le vainqueur du combat opposant entre le Slovaque Matasseji Benjamin et le Colombien Palanta Franshik. L'Algérie prend part au GP de Perth avec trois judokas, dans le but de récolter de nouveaux

points en prévision d'une qualification aux Jeux olympiques de Paris-2024.

Les judokas concernés sont: Belkadi Amina (- 63 kg), Driss Messaoud Redouane (- 73 kg) et Mustapha Yasser Bouamrane (-100 kg).

Après l'Australie, la délégation algérienne ralliera la capitale du Japon (Tokyo) pour y effectuer un stage préparatoire allant du 13 au 28 novembre, suivi d'une participation au Grand Prix international à Tokyo les 2 et 3 décembre.

Le staff technique de la sélection algérienne est composé de Meziane Dahmane (messieurs) et Mohamed Kara Seddari



(dames). Pas moins de 361 judokas dont 157 (dames) de 69 pays sont présents au rendez-vous australien.

CYCLISME/GRAND PRIX NATIONAL DE LA VILLE D'ALGER Oussama Mimouni (NR Dely Brahim) remporte la 18e édition



Le coureur Oussama Mimouni du NR Dely Brahim a remporté la 18e édition du Grand Prix de la ville d'Alger, à l'issue de la 3e et dernière étape, courue samedi entre Zéralda-Tipasa et retour à Zéralda sur une distance de 96,4 km.

Au classement général, Mimouni (3h26'23) devance Slimane Badis de l'équipe nationale (3h26'28) et son coéquipier Azzedine Lagab (3h26'34). La 3e et dernière étape disputée samedi matin, a été remportée par Lagab qui a franchi la ligne d'arrivée avec un temps de 2h11m12sec, devant son coéquipier de l'équipe nationale Mohamed-Nadjib Assal et Oussama Mimouni de la formation NR Dely-Ibrahim, crédités du même temps.

Le maillot du meilleur grimpeur est revenu à Hamza Mansouri (12 points), alors que celui du meilleur sprinteur a été endossé par Azzedine Lagab. Chez les dames, Yasmine El Medah de l'équipe NR Dely Ibrahim a remporté la 3e et dernière étape dans le temps de 1h20m30sec, devant Khadidja Araoui (1h30m30sec) de la formation Amel El Maleh et Sihem Bousbaâ de la formation de Rouiba (1h22m06sec). Quatre-vingt-quatorze (94) clubs représentés par huit wilayas ont pris part au Grand Prix de la ville d'Alger, organisé par la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), la Ligue cycliste locale ainsi que la Direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya d'Alger.

TENNIS/ COUPE DU MONDE FÉMININE U16 (CLASSEMENT 9E-16E PLACES) Défaite de l'Algérie devant le Kazakhstan (0-3)



L'équipe algérienne féminine de tennis des moins de 16 ans (U16), a perdu vendredi devant son homologue kazakh (0-3) en match de classement (9 e-16 e places) de la Coupe du monde de la catégorie (Billie Jean King, NDLR), qui se déroule à Cordoue (Espagne).

Le premier match de cette rencontre a été remporté par la kazakhe Anastassia Krymkova devant Wissal Boudjemaoui 4-6, 6-2 (10-5). Idem pour l'Algérienne Maria Badache qui n'a pas pu faire mieux que sa compatriote Boudjemaoui en s'inclinant contre Polina Sleptsova 1-6, 6-3. Les kazakhes Ingkar Dyussebay et Anastassia Krymkova ont creusé l'écart en remportant le double contre la paire algérienne Rym Melissa Benamar Kerfah-Wissal Boudjemaoui sur le

score 6-3, 6-2. L'Algérie affrontera samedi le Canada qui a perdu à son tour contre la Colombie (1-2). Composée des joueuses Rym Melissa Benamar Kerfah, Maria Badache et Wissal Boudjemaoui, l'équipe algérienne a été reversée dans le tableau des matchs de classement (9e-16e places) après avoir concédé trois défaites en phase de poules (Gr. D), respectivement, face à la Suède (3-0), les Etats-Unis (3-0) et la Serbie (2-1). L'Algérie, qualifiée pour la première fois de son histoire à cette compétition mondiale, avait décroché son billet en juillet dernier au Caire (Egypte), à l'issue de son sacre africain des U16/filles. Pour rappel, seize (16) nations, réparties en quatre (04) poules de quatre, prennent part à cette compétition.

HAND/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES NATIONS (MESSIEURS) L'Algérie connaîtra ses adversaires mercredi prochain au Caire

La sélection algérienne de handball connaîtra ses adversaires à la 26e édition du Championnat d'Afrique des nations messieurs, prévu en Egypte du 19 au 29 janvier 2024, lors du tirage au sort prévu mercredi prochain au Caire, a annoncé jeudi la Confédération africaine de la discipline (CAHB). Seize (16) sélections sont attendues à ces joutes qualificatives pour les Jeux Olympiques de Paris-2024 et le Championnat du monde 2025. Il s'agit de l'Algé-

rie, la Tunisie, l'Egypte (tenant), le Maroc, la Libye, l'Angola, le Cap Vert, le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée, le Nigeria, Kenya, la RD Congo, le Rwanda et la Zambie. En prévision du rendez-vous cairote, la sélection algérienne de handball a disputé deux matchs d'application à Khobar en Arabie Saoudite contre la sélection locale qu'elle a battue sur le score de 25-19 et 27-23. En septembre dernier, l'équipe algérienne avait effectué un

stage préparatif à Doha (Qatar), ponctué par deux défaites en amical face à la sélection qatarie locale (32-20 puis 26-18). La dernière sortie officielle de l'équipe algérienne remonte aux Jeux sportifs arabes 2023 (5-15 juillet) avec une médaille de bronze décrochée, grâce à la victoire contre l'Irak après prolongations (31-29). Pour rappel, le vainqueur de la 26e CAN de handball se qualifiera directement aux Jeux olympiques de Paris 2024.

APS



MONDIAL 2026 (QUALIFICATIONS - 1^E ET 2^E JOURNÉES) ALGÉRIE

Belmadi : "C'est très important de démarrer avec de bons résultats"

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football Djamel Belmadi a affirmé dimanche qu'il était "très important de démarrer avec de bons résultats", à l'occasion des deux premiers matchs des qualifications de la Coupe du monde 2026 : le jeudi 16 novembre face à la Somalie au stade Nelson-Mandela d'Alger (18h00) et le dimanche 19 novembre devant le Mozambique au Estadio nacional do Zimpeto (14h00).

"C'est important de démarrer avec de résultats positifs surtout pour la rencontre qui se jouera à domicile face à une modeste formation somalienne. Face au Mozambique, le match sera totalement différent, surtout face à une solide sélection africaine, en témoigne les résultats réalisés lors de la phase de qualifications à la CAN-2024.

La phase de qualifications au Mondial constitue un mini championnat de dix rencontres qui s'étalent sur une période de deux ans. La gestion du premier match est importante pour qu'on soit dans les meilleures conditions face au Mozambique.", a déclaré Belmadi lors d'une conférence de presse animée au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger).

Concernant la liste des 23 joueurs dévoilée en vue des deux premiers matchs des qualifications de la Coupe du monde 2026 face à la Somalie et le Mozambique, le coach national a indiqué : "Nous avons sélectionné plusieurs joueurs lors des deux dernières dates de la Fifa afin d'essayer tous les

joueurs susceptibles de représenter la sélection nationale.

Logiquement, il y avait des joueurs qui ont confirmé et d'autres qui n'ont pas été à la hauteur". Belmadi est revenu également sur la situation actuelle du défenseur latéral, Youcef Attal, tout en disant qu'il "était sur une très bonne dynamique dans son club et même en équipe nationale.

C'est un coup dur, mais nous sommes totalement avec lui sans pour autant pénaliser notre groupe. J'espère qu'il sera compétitif pour le bien de la sélection nationale". Interrogé sur le groupe qu'il choisira pour la phase finale de la CAN-2024, le sélectionneur national a révélé "qu'il avait une idée sur le groupe final qui représentera l'Algérie, mais je préfère rester sur cette campagne de qualifications au Mondial-2026".

Le sélectionneur national avait dévoilé vendredi une liste de 23 joueurs, marquée par le retour des deux milieux de terrain de Lille OSC (Ligue 1/France) Nabil Bentaleb et Adam Ounas, ainsi que l'attaquant



d'Al-Sadd SC (Qatar) Baghdad Bounedjah.

En revanche, Belmadi s'est passé des services du défenseur Haïtham Loucif (Yverdon Sports/ Suisse), et des milieux de terrain Saïd Benrahma (West

Ham/ Angleterre), Badreddine Bouanani (OGC Nice/ France), Adam Zorgane (SC Charleroi/ Belgique), et Abdelkahr Kadri (Courtrai/ Belgique).

Pour rappel, outre l'Algérie, la Somalie et le Mozambique, le

groupe G comprend également la Guinée, l'Ouganda et le Botswana. Le premier à l'issue des dix journées se qualifiera directement pour le Mondial 2026 prévu aux Etats-Unis, Mexique et Canada.

"Il va falloir être constants et ne pas faire d'erreurs"

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football Djamel Belmadi a relevé dimanche l'importance de faire preuve de constance dans les résultats et "éviter de commettre des erreurs", à quatre jours du début des qualifications de la Coupe du monde 2026.

"Ce sera un mini-championnat de dix rencontres, entre temps, il va y avoir la CAN-2023 et la CAN-2025, ce sera long.

Il va falloir être constants, et ne pas faire d'erreurs.

L'objectif est d'aller à la prochaine Coupe du monde", a indiqué Belmadi, lors d'une conférence de presse tenue au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa.

Logés dans le groupe G, les "Verts" entameront la campagne qualificative jeudi face à la Somalie (196^e au dernier classement FIFA) au stade Nelson-Mandela d'Alger (17h00), avant de se rendre à Maputo pour défier le Mozambique (113^e au dernier classement FIFA) le dimanche 19 novembre au Estadio nacional do Zimpeto (14h00).

"C'est important de débiter par des

victoires, surtout à domicile contre une équipe, avec tout le respect que je lui dois, n'a pas une histoire sur le plan continental.

La Somalie est présumée faible, mais à chaque fois il y'a de mauvaises surprises, pas uniquement en Afrique, mais aussi en Europe et ailleurs.

Ils vont certainement élever leur niveau de concentration et de motivation, ils sont capables de gagner du temps, on connaît ce genre de matchs, il ne faut pas tomber dans cette erreur", a-t-il ajouté.

Si Belmadi ne nourrit pas, a priori, d'appréhensions sur le premier match face aux Somaliens, il évoque le second rendez-vous face au Mozambique avec méfiance.

"Nous aurons quasiment 10 heures de vol pour nous rendre au Mozambique, un match qui va arriver très vite, avec toutes les conditions qui vont prévaloir ce jour-là.

C'est une sélection qui joue bien au football, ils ont battu le Sénégal à domicile (1-0) aux qualifications de la CAN-2023. Nous devons rester concentrés sur

notre sujet", a-t-il prévenu. Et d'enchaîner : "Le match face au Mozambique sera difficile de part l'adversaire, le déplacement, l'horaire du match, et la pelouse".

"J'aurais aimé jouer le 21 novembre face au Mozambique"

Par ailleurs, le coach national s'est dit "surpris" par le rapprochement des deux premiers matchs de ces qualifications du Mondial 2026, tout en affichant son mécontentement.

"Le ca lendrier me surprend un peu, parce que nous n'aurons même pas trois jours pour récupérer avant le match face au Mozambique.

La gestion du premier match contre la Somalie va être très importante.

C'est une surprise moi, surtout que la date FIFA s'étalera jusqu'au 21 novembre, j'aurais aimé jouer le dernier jour de cette date pour une meilleure récupération". Pour remédier à cette situation, Belmadi a tablé sur une meilleure gestion de l'effectif.

"Je ne pouvais rien faire, c'est eux qui ont choisi cette date (les Mozambicains,

NDLR), pourtant ils jouent aussi le jeudi 16 novembre !

La gestion du premier match face à la Somalie sera importante, sans donner trop de détails pour pouvoir aborder dans les meilleures conditions ce deuxième match.

Entre Somalie et Mozambique, il y aura du changement dans les équipes à cause du délai et du déplacement.

Enfin, évoquant le choix des 23 joueurs convoqués pour ces deux matchs, Belmadi estime avoir pris les meilleurs du moment, selon des critères bien définis.

"On s'approche de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 (reportée à 2024), on va vers l'effectif que j'estime être le meilleur du moment", a-t-il conclu.

Outre l'Algérie, la Somalie et le Mozambique, le groupe G comprend également la Guinée, l'Ouganda et le Botswana.

Le premier à l'issue de s dix journées se qualifiera directement pour le Mondial 2026 prévu aux Etats-Unis, Mexique et Canada.

"Brahimi victime de la concurrence", estime Belmadi

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football, Djamel Belmadi a justifié dimanche la non-convocation du milieu offensif d'Al-Gharafa SC (Qatar), Yacine Brahimi, pour les deux premiers matchs de qualifications de la Coupe du monde 2026, face à la Somalie et le Mozambique, par la concurrence actuelle dans son poste.

"Quand on parle d'un joueur, il faut parler aussi de concurrence.

Belaïli et Brahimi sont en concurrence.

Je double les postes, si vous rajoutez Amoura, Gouiri et Benrahma, comment on fait? Brahimi est en forme (12 buts et 5 passes décisives depuis le début

de la saison, NDLR), il mérite de jouer, mais il y'a de la concurrence", a indiqué Belmadi, lors d'une conférence de presse tenue au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa.

Logés dans le groupe G, les "Verts" entameront la campagne qualificative jeudi face à la Somalie (196^e au dernier classement FIFA) au stade Nelson-Mandela d'Alger (17h00), avant de se rendre à Maputo pour défier le Mozambique (113^e au dernier classement FIFA) le dimanche 19 novembre à l'Estadio nacional do Zimpeto (14h00).

Le sélectionneur national a dévoilé vendredi soir une liste de 23 joueurs en vue des ces

deux rendez-vous. Cette liste est marquée par le retour des deux milieux de terrain de Lille OSC (Ligue 1/France) Nabil Bentaleb et Adam Ounas, ainsi que l'attaquant d'Al-Sadd SC (Qatar) Baghdad Bounedjah.

"L'état se resserre, on revient au nombre de joueurs qui nous sera alloué à la CAN à savoir 23 éléments.

Bounedjah a un poste sur lequel j'estime qu'il a des choses à faire, il est en forme, il marque des buts, son retour est logique, à lui de faire le nécessaire.

Il reste un peu de temps avant d'arrêter la liste finale des joueurs qui seront retenus pour la prochaine CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire (13

janvier-11 février)", a-t-il ajouté.

Outre Brahimi, Belmadi s'est passé également des services du défenseur Haïtham Loucif (Yverdon Sports/ Suisse), et des milieux de terrain Saïd Benrahma (West Ham/ Angleterre), Badreddine Bouanani (OGC Nice/ France), Adam Zorgane (SC Charleroi/ Belgique), et Abdelkahr Kadri (Courtrai/ Belgique).

"Bouanani avait 50 minutes de temps de jeu depuis le début de la saison.

Il faut donc le comparer à Mahrez et à Ounas.

Pour Sayoud, c'est Aouar et Chaïbi qui sont ses concurrents.

Il faut être honnête dans ses comparaisons", a expliqué Bel-

madi. Aucun nouveau joueur ne figure dans cette liste, ce qui n'est plus arrivé depuis mars dernier, à l'occasion de la double confrontation face au Niger, comptant pour les qualifications de la CAN-2023.

"Nous avons effectué une grande révision de la liste.

Certains disparaissent, d'autres reviennent", a-t-il conclu.

Outre l'Algérie, la Somalie et le Mozambique, le groupe G comprend également la Guinée, l'Ouganda et le Botswana.

Le premier à l'issue des dix journées se qualifiera directement pour le Mondial 2026 prévu aux Etats-Unis, Mexique et Canada

LIGUE 1 MOBILIS Les matches se joueront en présence du public à partir de la prochaine journée (LFP)

Les rencontres du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football se joueront en présence du public à partir de la 6e journée prévue les 17 et 18 novembre, a annoncé samedi soir la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel.

"Il est porté à la connaissance des clubs du championnat professionnel ainsi qu'à l'opinion sportive que les rencontres du championnat reprendront avec le public à compter de la 6e journée prévue les 17 et 18 novembre 2023", a fait savoir la LFP. L'instance footballistique a précisé que "les rencontres de mise à jour du calendrier programmées le 14 novembre 2023 (mardi prochain, NDLR) se dérouleront à huis clos". A l'issue de la 5e journée disputée vendredi et samedi, le MC Alger vainqueur à Chlef (0-1) est leader avec 12 points au compteur suivi du Paradou AC (10 pts) qui compte un match en moins, et de l'USM Khenchela (9 points).

COUPE D'ALGÉRIE INTER-QUARTIERS La sélection de Mascara championne de la région Ouest

La sélection de la wilaya de Mascara s'est adjugé le titre de la région Ouest de la coupe d'Algérie inter-quartiers de football, à l'issue du tournoi qualificatif à la phase nationale clôturé samedi soir à Sidi Bel Abbès.

Les gars de la ville de l'Emir Abdelkader se sont imposés en finale contre leurs homologues de Sidi Bel Abbès sur le score sans appel de 5-1, dans un match joué sur le terrain de l'école régionale de football. Ce tournoi, réservé exclusivement aux joueurs non structurés, qui a débuté jeudi dernier, a été organisé par la direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Sidi Bel Abbès.

L'événement, qui a eu pour théâtre l'école régionale de football, ainsi que le stade « 24 février 1956 », a regroupé, outre les sélections des wilayas finalistes, celles de Tlemcen, Oran, Aïn Témouchent et Tiaret, rappelle-t-on.

LIGUE 1-MC ORAN l'entraîneur Madoui dit "ne pas abandonner" l'équipe

L'entraîneur du MC Oran, Kheireddine Madoui, dont l'équipe court toujours après sa première victoire en championnat de Ligue 1 de football, entend poursuivre sa mission et "assumer ses responsabilités", a-t-on appris, dimanche, de l'intéressé.

Arrivé l'été dernier aux commandes techniques des "Hamraoua", Madoui, dont il s'agit de son deuxième passage avec ce club, a hérité d'un effectif limité à cause de la non qualification des nouvelles recrues au nombre de huit, a-t-il dit.

"Je trouve des difficultés énormes, lors de chaque match, pour composer mon équipe type, vu que je ne peux compter que sur une quinzaine de joueurs, sachant que je dois souvent me passer de certains d'entre eux pour cause de blessures", a-t-il déploré.

En cinq journées de championnat, la formation d'El-Bahia a obtenu seulement trois points de trois nuls contre deux défaites, dont la dernière en date,

vendredi passé, sur le terrain du Paradou AC (1-0).

Une contre-performance que l'artisan du trophée de la Ligue des champions africaine de l'ES Sétif, en 2014, a imputée au manque de réalisme de son secteur offensif, "un état de fait qui perdure depuis le début de cet exercice", a-t-il fait remarquer.

Devenant le maillon faible de l'équipe, l'attaque oranaise n'a inscrit qu'un seul but depuis le début de cet exercice, une très maigre moisson qui est en train de lui jouer un mauvais tour, comme l'atteste la 15e et avant-dernière place qu'elle occupe au classement.

Mais Madoui refuse de s'alarmer, estimant qu'il



"est encore tôt" d'évoquer une quelconque opération de "sauvetage", plaçant tous ses espoirs sur la qualification dans les plus brefs délais des nouveaux joueurs, "pour provoquer le déclin". Lequel déclin que l'en-

fant de Sétif souhaite se produire, dès le prochain match, lorsque les siens accueillent l'USM Khenchela, un adversaire en perte de vitesse après un début de saison sur les chapeaux de roues.

Pour rappel, le MCO est passé, depuis septembre dernier, sous le giron de la compagnie "Hyproc" (filiale de Sonatrach).

Le nouveau propriétaire du club phare de la capitale de l'Ouest fait de l'exercice actuel celui de la "transition", selon sa direction, confrontée à un épineux dossier des dettes d'anciens joueurs et entraîneurs estimées à 500 millions de dinars et qui retardent l'obtention des licences de ses nouvelles recrues.

LIGUE 1 MOBILIS (5E J) Le MCA reprend les commandes, l'USMK tombe à domicile

La deuxième partie de la cinquième journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, disputée samedi, a permis au MC Alger vainqueur à Chlef (1-0) de s'installer provisoirement, seul, en tête du classement, alors que l'USM Khenchela battue à domicile par l'US Biskra, enregistre sa seconde défaite de rang, après un excellent début de saison.

Le "Doyen" sous l'impulsion de son maître à jouer, Youcef Belaïli, a mis fin à 10 saisons sans victoire sur le terrain de Chlef. Ce samedi, Belaïli a inscrit l'unique but de la partie dès la 3e minute sur penalty, son 5e but de la saison, en prenant du coup la tête du classement des goleadors.

Avec cette victoire (la 4e en 5 journées), les hommes de Beaumelle comptent deux longueurs d'avance sur le Paradou AC, victorieux vendredi à domicile du MC Oran (1-0), et qui pourrait reprendre son fauteuil de leader en cas de victoire en match retard prévu ce mardi face au CR Belouizdad.

L'ASO Chlef continue de souffler le chaud et le froid depuis quelque temps en perdant progressivement du terrain. Ayant bien débuté la sai-

son, 2023-2024, les camarades de Souibaah, ont, suite à cette défaite à domicile, dégringolé à la 6e place.

La surprise de la 5e journée est venue de Khenchela, qui a vu l'USMK se faire battre sur son terrain par l'US Biskra (1-0). L'attaquant Larbi Khoulal a été l'artisan de la victoire biskrienne dans le temps additionnel (90+ 4).

Les Khenchelchis qui ont entamé la saison sur les chapeaux de roue en remportant leur trois premiers matchs de la saison, ont connu un arrêt brutal lors de leur match en retard face à l'USM Alger (0-3), avant de tomber à domicile ce samedi. Le NC Magra s'est donné un peu d'air en l'emportant devant le nouveau promu, l'ES Ben Aknoun (3-1).

Les banlieusards algérois, se sont permis le luxe d'ouvrir la marque, juste avant la mi-temps par Zaouche (45e), avant de s'écrouler par la suite en encaissant trois buts dont un doublé du buteur attitré du NCM, Hamza Demane (45e s.p.en et 62e).

Cette victoire constitue une bouffée d'oxygène pour les locaux (6e - 7 pts), il n'en est pas de même pour l'ESBA bon dernier avec un petit point au compteur. Le dernier match de cette 2e partie entre la JS Saoura le MC El-

Bayadh s'est soldé par un score vierge (0-0) qui fait beaucoup plus les affaires des visiteurs.

Pour rappel, la 5e journée a débuté hier vendredi, avec le "big derby algérois", joué devant des tribunes vides pour "cause de huis-clos", au cours duquel, l'USM Alger a arraché une victoire ô combien précieuse, face au CR Belouizdad (2-1), grâce à un but inscrit dans le temps additionnel (90+4) par Benzaza.

Le quadruple champion d'Algérie en titre concède ainsi son 2e revers de la saison après celui face à l'USMK à Alger (2-3). A Sétif, l'ESS s'en est remise à son défenseur Tarek Aggoun, qui a offert une belle victoire aux siens face à la JS Kabylie (1-0) sur un but inscrit à la 90e minute. Dans un match à vocation offensive (7 buts), le CS Constantine, sous la conduite du nouvel entraîneur Abdelkader Amrani, a réalisé une belle opération en allant s'imposer chez le promu l'US Souf (4-3), grâce notamment à un doublé de Brahim Dib (56e, s.p., 75e). Avant la 6e journée prévue le week-end prochain, deux matches de mise à jour du calendrier seront joués ce mardi, entre le PAC et le CRB d'une part, et l'ESS et l'USMA d'autre part.

LIGUE 2 AMATEUR (GR. CENTRE-OUEST - 4E J) L'ES Mostaganem solide leader, le RC Arbaâ décroche son premier succès de la saison

Solide leader du groupe Centre-Ouest de la Ligue de football amateur, l'ES Mostaganem a signé samedi un quatrième succès de rang devant le CR Témouchent (1-0) à l'occasion de la quatrième journée de compétition, également marquée par la première victoire de la saison du RC Arbaâ contre le nouveau promu, la JS Guir (3-0).

A la faveur de cette nouvelle victoire, l'Espérance de Mostaganem (12 pts) conforte son fauteuil de leader devant le RC Kouba (2e, 10 pts), vainqueur à l'arraché sur sa pelouse devant le GC Mascara (2-1), grâce à un doublé de son capitaine et buteur providentiel, Ali Yahia-Chérif et en présence de

l'ancienne star des années 1980 Lakhdar Belloumi, actuel directeur sportif du GCM.

A une longueur du Raed, le nouveau promu l'ESM Koléa a obtenu une précieuse victoire en déplacement contre le SKAF Khemis Miliana (2-1), lui permettant de remonter à la troisième place du classement.

Derrière le trio de tête, trois équipes se retrouvent à la quatrième place du classement avec sept points.

Il s'agit du WA Boufarik qui a battu vendredi l'Olym pique Médéa (3-1), de l'ASM Oran qui a fait match nul (1-1) face au WA Mostaganem et le Ghali Mascara battu par le RCK 2-1.

Cette journée de reprise de

compétition, après une trêve de trois semaines en solidarité avec le peuple palestinien victime d'agressions sionistes sauvages, a également été marquée par la première victoire de la saison du RC Arbaâ devant la JS Guir (3-0), débloquant ainsi son compteur de points après trois revers de suite.

Dans les autres rencontres disputées ce samedi, le NA Hussein-Dey et la JSM Tiaret n'ont pas pu se départager (0-0) et reste coincés dans le ventre mou du classement avec cinq points, tout comme le SC Mecheria vainqueur devant le MCB Oued Sly (1-0).

Dans le groupe Centre-Est, dont les rencontres se sont

jouées vendredi, l'IB Khemis El Khechena, vainqueur à domicile devant son ancien co-leader le MSP Batna (2-0), s'est emparé du fauteuil de leader, tandis que l'USM El Harrach a décroché son premier point de la saison. L'équipe de Khemis El Khechena (1ere, 10 pts) reste invaincue avec un bilan de trois victoires et un match nul et prend trois points d'avance sur le MSP Batna, qui glisse au troisième rang avec sept points.

L'autre club des Aurès, le CA Batna (8 pts) a réalisé la bonne opération de cette journée en se hissant à la deuxième place du classement t, suite à sa courte victoire (1-0) devant le nouveau promu l'Olympique Magrane

(15e, 1 pts). Dans les autres matchs du haut du classement, le HB Chelghoum Laïd (3e, 7 pts) a surclassé le MC El Eulma (5-0), alors que le NRB Telegma (7 pts) est revenu avec une précieuse victoire de son déplacement chez l'AS Khroub (2-1) et reste accroché au groupe de tête, tout comme l'Olympique Akbou (7 pts) tenu en échec (1-1) par la JS Bordj Ménael, qui remonte au septième rang avec six points. Dans le bas du tableau, l'AS Aïn M'hila (14e, 2 pts) et l'USM El Harrach (15e, 1 pts) se sont également neutralisés (1-1), tout comme l'E Sour El Ghozlane (11e, 3 pts) et l'IRB Ouargla (8e, 5 pts).

VILLARREAL : ÇA SE CONFIRME POUR MARCELINO

Près de deux mois après son départ de l'OM, l'entraîneur Marcelino va retrouver un poste en Espagne. Comme pressenti ces derniers jours, le technicien espagnol remplacera bien Pacheta, limogé vendredi par Villarreal en raison des résultats décevants (voir ici). D'après le média Relevo, la signature du coach éphémère de l'OM sera officialisée dans les prochaines heures par le "sous-marin jaune", surnom du pensionnaire de l'Estadio de la Cerámica.

MAN CITY DE BRUYNE, GUARDIOLA TEMPORISE

Opéré après une nouvelle blessure à la cuisse en août dernier, le milieu offensif de Manchester City Kevin De Bruyne (32 ans, 1 match en Premier League cette saison) se dit satisfait de sa convalescence. Mais son manager Pep Guardiola ne prendra pas le risque de précipiter son retour à la compétition.

"J'ai parlé avec lui il y a deux jours et il disait qu'il se sentait bien, a confié le coach des Citizens. Mais il doit récupérer. Avec ce genre de blessures, c'est mieux de ne pas mettre la pression. Quand il se sentira bien et que les médecins seront confiants, on pourra passer à l'étape suivante. Il ne faut pas y aller trop tôt et de nouveau reculer. C'est une grave blessure, avec une opération, donc il faut y aller étape par étape. On verra après la prochaine trêve internationale. Le médecin m'a dit que ce n'était pas si mal mais je ne sais pas. Quand il sera prêt, il reviendra."

Selon les délais initialement prévus, le Belge, qui n'a pas encore repris la course, pourrait rejouer début janvier.

AL-ARABI VERRATTI ASSUME SON CHOIX

Lors du dernier mercato d'été, le milieu de terrain Marco Verratti (31 ans) a quitté le Paris Saint-Germain pour Al-Arabi à l'occasion d'un transfert estimé à 45 millions d'euros. Un choix pleinement assumé par l'international italien, qui avait pourtant l'opportunité de rester en Europe. "La vérité, j'avais beaucoup de propositions en Europe. J'avais des propositions très importantes en Arabie saoudite. Mais, je connaissais déjà le Qatar, avec le PSG on venait vraiment chaque année. Je connaissais déjà bien la ville, j'avais déjà beaucoup d'amis ici et je voulais avoir une nouvelle expérience de vie avec ma famille. Je sais que c'est un bon club et je voyais son envie que je signe. À la fin, c'était simple d'accepter et de venir ici. Je suis content du choix que j'ai fait", a assuré Verratti pour le média Al-Kass Sports.



BAYERN KANE, DRESEN N'EN REVIENT PAS

Arrivé l'été dernier en provenance de Tottenham pour 95 millions d'euros, l'avant-centre Harry Kane (30 ans, 15 matchs et 19 buts toutes compétitions cette saison) affole déjà les compteurs sous les couleurs du Bayern Munich. Conscient des qualités de l'international anglais, le président municipal Jan-Christian Dreesen ne s'attendait pas à un impact aussi rapide.

"Nous n'aurions jamais payé une telle somme si nous n'étions pas certains de ce que Harry pouvait apporter à notre club. Notre calcul porte ses fruits. Mais le fait que les choses aillent aussi bien et aussi vite est presque incroyable. Ce qui compte, ce sont les buts, les passes décisives et surtout la façon dont notre jeu a changé. Il nous rend moins prévisibles. Cela nous donne de l'espoir", a apprécié le patron du Bayern pour le média TZ.

NAPLES GARCIA EN GRAND DANGER

Battu par Empoli contre le cours du jeu (0-1), Naples a manqué l'occasion de monter sur le podium de Serie A, dimanche. L'entraîneur Rudi Garcia pourrait faire les frais de ce nouveau résultat décevant, selon le journaliste Fabrizio Romano. Ainsi, en interne, l'avenir du technicien français serait de nouveau évoqué, un mois après les premières rumeurs liées à un départ précoce de l'ancien coach d'Al-Nassr.

En outre, le président du club napolitain Aurelio de Laurentis a même quitté les travées du stade Diego Maradona avant le coup de sifflet final. Toutes compétitions confondues, Naples a disputé 16 matchs, en a remporté 8, pour 4 nuls et autant de défaites.



NEWCASTLE TRIPPIER EMBROUILLÉ PAR UN FAN

Battu à Bournemouth (0-2) samedi en Premier League, après s'être incliné sur la pelouse du Borussia Dortmund en Ligue des Champions (0-2), Newcastle a bouclé une semaine à oublier. À la fin du match, le défenseur Kieran Trippier (33 ans, 17 matchs toutes compétitions cette saison) a été interpellé par un supporter du parcage visiteur, dont l'intervention n'a visiblement pas plu au latéral droit. "Les mecs ne donnent pas tout ? Combien de blessés avons-nous ? Combien de blessés avons-nous ? Hein ?", s'est emporté l'ancien joueur de Tottenham, avant que son coéquipier Joelinton ne vienne l'écarter. Les Magpies ont dû en effet composer sans une grosse moitié de leur équipe type : Bruno Guimarães et Sandro Tonali étaient suspendus, Elliot Anderson, Harvey Barnes, Sven Botman, Alexander Isak, Jacob Murphy et Matt Targett étaient quant à eux blessés. Face à la presse, Trippier a minimisé l'incident, faisant savoir que tout était rentré dans l'ordre.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Gérant
Mourad Cherbal

Directeur de publication
Smaïl Oulebsir

Directeur de la rédaction

Smaïl Oulebsir

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97 »
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 021.73.76.78 / 021.73.71.28 / 021.74.99.81 - FAX : 021.73.95.59
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz

GOUVERNEMENT

M. Nadir Larbaoui prend ses fonctions de Premier ministre

M. Nadir Larbaoui a pris, samedi après-midi, au Palais du Gouvernement à Alger, ses fonctions de Premier ministre lors d'une cérémonie de passation de pouvoirs avec M. Aïmene Benabderrahmane.

"Je voudrais présenter mes remerciements et exprimer toute ma reconnaissance au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour la confiance placée en ma personne et pour m'avoir honoré de cette haute mission, au service du pays et de l'Algérie nouvelle", a déclaré M. Larbaoui à l'issue de la cérémonie de passation de pouvoirs, espérant être "à la hauteur de cette confiance".

M. Larbaoui a affirmé, à cette occasion, sa détermination et sa volonté d'œuvrer pour "la mise en œuvre du programme ambitieux du président de la République", qui a placé "le citoyen algérien au dessus de toute considération".

Par ailleurs, le nouveau Premier ministre a tenu à adresser "ses sincères remerciements et sa considération" à tous les cadres supérieurs à la Présidence de la



République, pour "l'aide dont j'ai bénéficié pendant toute la durée de ma mission en tant que directeur de Cabinet à la Présidence de la République", indiquant avoir "perçu chez eux un dévouement dans le travail, un haut sens de

professionnalisme et un attachement à servir ce cher pays". Il a également présenté ses remerciements et sa considération à M. Benabderrahmane pour les efforts fournis "au service de l'Algérie avec dévouement".

ALGÉRIE-CHINE

Arrivée du Chef d'Etat-Major de l'ANP à Pékin pour une visite officielle en Chine (MDN)

Le Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général d'Armée Saïd Chanegriha, est arrivé dimanche matin à Pékin pour une visite officielle en République populaire de Chine dans le cadre du renforcement des relations de coopération militaire entre les deux pays, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, est arrivé ce matin 12 novembre 2023 en République populaire de Chine, où il a été accueilli, à l'aéroport international de Pékin, par le Général Jan Bao Chin, chef-adjoint du Bureau de la Coopération internationale (OIMC)", précise la même source. "Cette visite effectuée par Monsieur le Général d'Armée à la tête d'une délégation militaire, s'inscrit dans le cadre du renforcement des liens d'amitié et des relations de coopération militaire entre l'Armée nationale populaire algérienne et l'Armée populaire de libération de Chine", précise le communiqué.

ALGÉRIE-NICARAGUA

Le ministre des Relations extérieures du Nicaragua en visite officielle en Algérie

Le ministre des Relations extérieures du Nicaragua, Denis Moncada Colindres, effectuera une visite officielle en Algérie, dimanche et lundi, à l'invitation du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a indiqué samedi un communiqué du ministère. Cette visite, qui s'inscrit dans le cadre du renforcement des liens traditionnels d'amitié et de solidarité entre l'Algérie et le Nicaragua, "constituera l'occasion de procéder à l'examen des moyens de dynamisation des relations bilatérales dans les divers domaines de coopération et d'échanges, tant sur le plan bilatéral que multilatéral", lit-on dans le communiqué. Elle permettra, également, de passer en revue les questions d'actualité régionales et internationales d'intérêt commun, ajoute le texte. L'Algérie et le Nicaragua ont établi des relations diplomatiques en septembre 1981 et partagent nombre de valeurs et idéaux qui guident leurs politiques étrangères respectives, tels le respect du droit international, l'attachement aux principes de la Charte des Nations unies, le respect de la souveraineté nationale et le soutien aux causes justes, à l'instar de la lutte des peuples de Palestine et du Sahara occidental pour leur liberté et leur autodétermination.

JUSTICE

Journée d'études sur la "protection des données à caractère personnel"

Le thème de la "protection des données à caractère personnel" a été au centre d'une journée d'études organisée, mercredi par la Cour d'Alger, où l'accent a été mis sur les dispositions de la loi relative à la protection des personnes physiques dans le cadre du traitement des données à caractère personnel. Dans une intervention à cette occasion, le Procureur général près la Cour d'Alger, Boudjemaa lotfi, a affirmé que "l'Algérie a accordé une importance capitale à la protection de la vie privée des individus, en consacrant ce droit constitutionnellement".

Cette protection constitutionnelle a été renforcée par les dispositions de la loi 18-07 du 10 juin 2018 relative à la protection des personnes physiques dans le cadre du traitement des données à caractère personnel. Il a souligné l'importance primordiale de cette loi qui a défini le concept de ces données relatives à la vie privée des individus, y compris la protection de son honneur, la confidentialité de ses correspondances et de communications privées, en précisant comment les traiter. Il a ajouté qu'en vertu de ce texte loi, une nouvelle instance indépendante, "l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel", placée sous l'autorité du Président de la République. Après avoir rappelé que cette autorité était "le dernier jalon de cette loi", il a expliqué que le développement et la transition numérique rapide ont conduit à une augmentation du traitement des données personnelles, ce qui a été accompagné de l'émergence de nombreuses violations qui nécessitent l'intervention de cette autorité pour réglementer le traitement afin de garantir aux personnes la protection de leur vie privée. Dans le même contexte, le Directeur des études à l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel, M. Hassan Boualam a précisé que la loi 18-07 représentait "le cadre juridique approprié qui garantit le traitement des données à caractère personnel sans porter atteinte à leur vie privée".

Quant aux missions confiées à l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel, l'intervenant a indiqué qu'elles étaient multiples et comprenaient notamment la délivrance de licences et la réception de déclarations relatives au traitement des données à caractère personnel, l'information des personnes concernées et des responsables du traitement de leurs droits et obligations, ainsi que la réception des doléances et réclamations dans ce domaine.

Mme Linda Mohamed Saïd, magistrate au tribunal de Sidi M'hamed, a estimé que "la loi 18-07 est une étape importante pour la mise en œuvre de la protection pénale des données numériques en général et de la protection de la vie privée des individus en particulier", ajoutant que "le législateur algérien a suivi les autres législations mondiales et arabes afin d'atteindre une protection maximale des données à caractère personnel contre toute agression ou atteinte de la part des institutions qui transmettent les données relatives aux personnes". Dans une intervention sur "les obligations des responsables du traitement des

données personnelles et les sanctions en cas de violation de ces obligations", le Procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed, Mohamed Kamaleddine Toujini, a indiqué que le responsable du traitement des données personnelles a plusieurs obligations, notamment que "la collecte et le traitement des données soient destinés à une finalité déterminée et légitime, avec déclaration du traitement auprès de l'autorité nationale, l'obtention d'autorisation de la même autorité et l'information préalable de la personne concernée par le traitement".

AGRICULTURE

Le stock de céréales et de lait en poudre a triplé au cours des 2 dernières années (Henni)

Le niveau des stocks nationaux stratégiques de céréales et de lait en poudre a triplé au cours des deux dernières années, a indiqué samedi à Alger le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni. Lors d'une réunion des cadres du secteur, M. Henni a précisé que les stocks stratégiques de céréales et de lait en poudre ont considérablement augmenté, triplant au cours des deux dernières années, ce qui a entraîné une abondance de ces produits sur le marché national, a-t-il dit. Selon le ministre, ces stocks peuvent couvrir les besoins nationaux en céréales et en lait en poudre à long terme, alors qu'en 2019, ils couvraient les besoins d'un seul mois. En dépit des conditions défavorables enregistrées au cours de la saison agricole 2022-2023 en raison des changements climatiques qui ont touché l'Algérie comme plusieurs autres pays du monde, le secteur a réussi à sauver la campagne de production céréalière grâce à l'abondance de la production dans les régions du sud, a poursuivi M. Henni. Cela reflète "la vision prospective du président de la République, qui a lancé en 2021 la création d'un office dédié à la promotion de l'investissement dans le Sud pour développer des cultures stratégiques telles que les céréales, les oléagineux et les fourrages", a déclaré M. Henni. Dans l'objectif d'augmenter les réserves stratégiques de céréales pour les porter à 9 millions de tonnes, le ministre a affirmé qu'un programme visant à étendre les capacités de stockage de ce produit stratégique était en cours de réalisation. M. Henni a également souligné que le secteur avait réussi à atteindre l'autosuffisance dans la production de semences destinées au secteur céréalière, consacrant ainsi la "souveraineté alimentaire" et permettant à l'Algérie d'économiser 450 millions de dollars chaque année. Après avoir rappelé l'importance du

rôle joué par la Banque des semences inaugurée en août 2022, le ministre a fait savoir que la Banque des gènes entrera en service avant fin 2023, avec une capacité de stockage estimée à 80.000 intrants, ce qui permettra de consolider les acquis relatifs à la préservation du patrimoine génétique national. Sur le bilan des réalisations accomplies dans le secteur de l'agriculture et du développement rural, au cours des quatre dernières années, le ministre a précisé que plusieurs acquis avaient été réalisés, en matière législative et réglementaire, notamment à travers l'assainissement du foncier agricole ou en ce qui a trait au renforcement des capacités de différentes filières. Sur le plan législatif, selon M. Henni, 57 textes juridiques et réglementaires à même d'encourager l'investissement, de lever les obstacles administratifs et de libérer les initiatives, ont été promulgués. Quant au domaine de l'assainissement du foncier agricole, d'importantes superficies de terres agricoles ont été récupérées, ce qui a permis de renforcer le portefeuille de l'Office de développement de l'agriculture industrielle en terres sahariennes (ODAS) au niveau des wilayas du Sud et le portefeuille de l'Office national des terres agricoles. Dans le domaine de l'appui à l'investissement, 38.000 exploitations agricoles ont été raccordées à l'énergie électrique sur 17.400 km. De plus, la numérisation des formalités administratives du secteur, aux niveaux central et local, à travers la création de plusieurs applications et de plateformes numériques, ont permis d'éradiquer la bureaucratie et de consacrer la transparence, a affirmé le ministre. Parallèlement, tous les préparatifs relatifs au lancement effectif du recensement général de l'agriculture ont été achevés et la commission nationale multisectorielle chargée de superviser le recensement a été installée, la semaine dernière, avec l'affectation

d'un montant de 1,3 milliards de DA à l'opération, a ajouté M. Henni.

Le ministre a, en outre, fait état de la finalisation du recensement de la richesse animale, qui a révélé "les chiffres et statistiques réelles de cette richesse nationale", le nombre réel des têtes ovines ne dépassant pas les 17 millions, alors que les anciens chiffres les estimaient à 36 millions de têtes. Dans l'ensemble, M. Henni a estimé que le secteur a obtenu des "résultats très positifs" ayant permis d'assurer la sécurité alimentaire dans des conditions climatiques et sanitaires difficiles, à l'instar de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), qui a classé l'Algérie en première position aux niveaux arabe et africain durant trois années consécutives (2020, 2021 et 2022) en ce qui concerne la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) en matière de sécurité alimentaire.

En 2022, l'Index Global Food Security (GFSI) a placé l'Algérie en tête des pays africains en la matière, a ajouté le ministre, qui a rappelé, à ce propos, le rapport du Forum économique international de Davos, publié en janvier 2023, qui a classé l'Algérie parmi les pays pionniers dans la réalisation de la sécurité alimentaire par la production nationale. De plus, la Banque mondiale a classé, dans son dernier rapport sur l'économie algérienne, publié le 27 octobre dernier, le secteur agricole en Algérie parmi les secteurs clés de l'économie nationale. A noter que la réunion des cadres du secteur a vu la distinction de certains cadres de l'administration centrale et locale pour leurs efforts consentis en matière de relance du barrage vert, de renforcement de la production nationale et d'extension du couvert végétal.